

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

-----  
SECRETARIAT GENERAL



BURKINA - FASO

-----  
La Patrie où la Mort,  
nous Vaincrons

PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT  
TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

**RAPPORT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU PUDTR  
AU 31 OCTOBRE 2025**



*Bas fonds rizicol Issapougo*



*Pont de Banakeledaga*



*Lycée municipale de la  
commune de Tibga*



*Formation en tissage et  
teinture*

**NOVEMBRE 2025**

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	i
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	ii
LISTE DES CARTES .....	iii
LISTE DES TABLEAUX .....	iii
LISTE DES ENCADRES .....	iii
RESUME .....	iv
INTRODUCTION .....	2
I- RAPPELS SUR LE PROJET .....	2
I Objectif de développement et composantes du PUDTR .....	2
I Coûts détaillés du Projet par composante et par sous composante .....	4
II- ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS DE LA 8 <sup>ème</sup> MISSION D'APPUI DE LA BANQUE MONDIALE .....	5
III- SITUATION GLOBALE D'AVANCEMENT DES ACTIVITES PAR COMPOSANTE .....	6
I Situation d'avancement des activités par composante .....	6
I Gestion administrative et financière du Projet .....	31
I Audit et contrôle .....	35
I Gestion de la passation des marchés .....	37
I Evolution et gestion de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du Projet .....	41
IV- DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES CORRECTIVES PROPOSEES .....	44
I DIFFICULTES LIEES A L'ENVIRONNEMENT DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET .....	44
I DIFFICULTES LIEES A LA GESTION DU PROJET .....	44
V- LECONS APPRISES .....	45
I DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET DU SUIVI ÉVALUATION .....	45
I DE LA PASSATION DES MARCHÉS .....	46
I DE LA GESTION FINANCIÈRE .....	47
I DES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES .....	47
I DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES .....	49
VI- CADRE DE SUIVI DES RESULTATS DU PROJET AU 31 OCTOBRE 2025 .....	51
VII- ANNEXES .....	i

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AEP</b>	:	Adduction d'Eau Potable
<b>AEPS</b>	:	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
<b>AGETEER</b>	:	Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural
<b>AGETIB</b>	:	Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina
<b>AGR</b>	:	Activités Génératrices de Revenus
<b>ANEVE</b>	:	Agence Nationale des Evaluations Environnementales
<b>ANJE</b>	:	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
<b>ANO</b>	:	Avis de Non-Objection
<b>APD</b>	:	Avant-Projet Détaillé
<b>APS</b>	:	Avant-Projet Sommaire
<b>ASCE-LC</b>	:	Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption
<b>CEEP</b>	:	Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
<b>CEG</b>	:	Collège d'Enseignement Général
<b>CMU</b>	:	Centre Médical d'Urgence
<b>COGEP</b>	:	Comité de Gestion des Plaintes
<b>CSPS</b>	:	Centre de Santé et de Promotion Sociale
<b>DAO</b>	:	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DCMEF</b>	:	Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
<b>DGDT</b>	:	Direction Générale du Développement Territorial
<b>DG-RTE</b>	:	Direction Générale de la Radiotélévision Educative
<b>DRS</b>	:	Direction Régionale de la Santé
<b>DS</b>	:	District Sanitaire
<b>DIOPB</b>	:	Direction de l'Information de l'Orientation scolaire et des Bourses
<b>DMP</b>	:	Direction des Marchés Publics
<b>EAS/HS</b>	:	Exploitation et d'Abus Sexuels/Harcèlement Sexuel
<b>EDI</b>	:	Elève Déplacé Interne
<b>EHS</b>	:	Environnement, hygiène et sécurité
<b>EIES</b>	:	Etude d'Impact Environnemental et Social
<b>ESU</b>	:	Education en Situation d'Urgence
<b>GE</b>	:	Groupe d'Education
<b>IDA</b>	:	Association Internationale de Développement
<b>IPF</b>	:	Investment Project Financing
<b>LNBTP</b>	:	Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics
<b>LNS</b>	:	Supplément nutritif à base lipidique
<b>MMT</b>	:	Matériel Médico-Technique
<b>ML</b>	:	Mère Leader
<b>MGP</b>	:	Mécanisme de Gestion de Plaintes
<b>NIES</b>	:	Notice d'Impact Environnemental et Social
<b>OCADES</b>	:	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
<b>ODP</b>	:	Objectif de Développement du Projet
<b>ONG</b>	:	Organisation Non Gouvernementale
<b>OS</b>	:	Ordre de service
<b>PAP</b>	:	Personne Affectée par le Projet
<b>PAR</b>	:	Plan d'Action et de Réinstallation
<b>PDI</b>	:	Personne Déplacée Interne
<b>PER</b>	:	Programme d'Education par la Radio
<b>PES</b>	:	Prescriptions Environnementale et sociale
<b>PFS</b>	:	Projet Filets Sociaux
<b>PGES</b>	:	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PRSPV</b>	:	Plan de Réponse et de Soutien aux Populations Vulnérables
<b>PRSS</b>	:	Projet de Renforcement des Services de Santé
<b>PUDTR</b>	:	Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience
<b>PTDIU</b>	:	Projet de Transport et de Développement des Infrastructures Urbaines

<b>SONATER</b>	:	Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural
<b>SSR</b>	:	Santé Sexuelle et Reproductive
<b>ST/ESU</b>	:	Secrétariat Technique de l'Education en Situation d'Urgence
<b>TDR</b>	:	Termes De Référence
<b>UCP</b>	:	Unité de Coordination du Projet
<b>UNICEF</b>	:	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>VBG</b>	:	Violence Basée sur le Genre

## **LISTE DES CARTES**

<i>Carte N° 1 : Zone d'intervention du PUDTR.....</i>	3
<i>Carte N° 2: Niveau de sécurité des communes d'intervention du projet en novembre 2021 .....</i>	41

## **LISTE DES TABLEAUX**

<i>Tableau 1 : Informations sur le Projet.....</i>	4
<i>Tableau 2 : Coûts et financement du Projet (en Millions de \$ US) .....</i>	4
<i>Tableau 3 : Etat de mise en œuvre des actions convenues de la mission de mai 2025 .....</i>	5
<i>Tableau 4: Statistiques des consultations en matière de santé de juillet 2024 à août 2025 dans les CSPS du secteur 02 de Fada N'Gourma et Bougui construits par le PUDTR.....</i>	8
<i>Tableau 5 : Matériel technique pour le dépistage de la malnutrition et le suivi de la croissance .....</i>	9
<i>Tableau 6 : Etat de décaissement réalisé au 31 octobre 2025 (en millier de F CFA).....</i>	33
<i>Tableau 7 : Exécution par financement au 31 octobre 2025 .....</i>	33
<i>Tableau 8 : Exécution budgétaire par composante au 31 octobre 2025 (en millier de F CFA) .....</i>	34
<i>Tableau 9 : Situation globale de la planification des activités de passation des marchés (avril à octobre 2025) .....</i>	38
<i>Tableau 10 : Situation globale de la planification des activités de passation des marchés (début du Projet à octobre 2025) par méthodes de passation des marchés.....</i>	38
<i>Tableau 11 : Situation d'exécution des activités de passation des marchés du dernier semestre (d'avril à octobre 2025) par nature .....</i>	39
<i>Tableau 12 : Situation globale d'exécution des activités de passation des marchés début du projet jusqu'en octobre 2025 par structure .....</i>	39
<i>Tableau 13 : Etat de mise en œuvre des 05 grosses activités ci-après identifiées pendant la dernière mission d'appui.....</i>	40
<i>Tableau 14 : Cartographie des activités réalisables par niveau de sécurité .....</i>	43
<i>Tableau 16: Délais moyens de passation des marchés au niveau des agences d'exécution et des communes .....</i>	46
<i>Tableau 17: situation des actions d'amélioration introduites dans la construction des infrastructures .....</i>	49

## **LISTE DES ENCADRÉS**

<i>Encadré 1 : Remerciements du Directeur régional en charge de l'enseignement de base de l'ex- région de l'Est .....</i>	7
<i>Encadré 2 : Des centres d'accueil et de transit construits par le PUDTR pour : .....</i>	9
<i>Encadré 3 : Le CSPS du village de Tandatenga à Yargo dans l'ex-région du Centre-Est fait peau neuve pour renforcer l'offre de soins grâce au PUDTR.....</i>	10
<i>Encadré 4 : Pont de Banakélédaga, le sourire redonné aux populations grâce au PUDTR .....</i>	13
<i>Encadré 5 : Eclairage public, un outil de résilience pour les populations de la zone d'intervention du PUDTR .....</i>	14
<i>Encadré 6 : Initiative 1000 métiers à tisser, une opportunité d'emploi pour les bénéficiaires .....</i>	17
<i>Encadré 7 : Des jardins nutritifs pour améliorer les conditions de vie des ménages .....</i>	19

## RESUME

Le PUDTR a démarré ses activités le 1<sup>er</sup> avril 2021 et à la date du 31 novembre 2025, la plupart des activités prévues ont été exécutées malgré quelques difficultés liées notamment aux contraintes sécuritaires et aux mutations institutionnelles. En date du 31 octobre 2025, 16 indicateurs sur 22 ont atteint, voire dépassé leur cible finale. Les performances des 06 autres indicateurs varient entre 70 % et 99 %. Cette situation est la résultante de la bonne mise en œuvre des activités des différentes composantes soutenue par une exécution financière satisfaisante.

### ❖ Composante 1

Cette composante vise à améliorer l'accès aux services sociaux de base et à une alimentation de qualité pour les populations.

**Dans le secteur de l'éducation**, le Projet a aidé à normaliser ou construire 211 infrastructures éducatives, contribuant ainsi à améliorer l'accès à l'éducation pour 162 350 élèves pour un objectif de 150 000.

**Dans le domaine de la santé**, 58 formations sanitaires ont été normalisées ou rénovées et, 04 nouveaux CSPS ont été construits. Toutes ces infrastructures ont été équipées, contribuant à fournir des soins à 1 303 657 personnes.

**Pour la nutrition et la sécurité alimentaire**, le Projet a assuré la fourniture de 1 280,88 tonnes de suppléments nutritifs à 155 664 enfants pour lutter contre la malnutrition. Il a également mis en œuvre des transferts monétaires pour aider les populations pendant la période de soudure, touchant environ 494 771 bénéficiaires. Par ailleurs, 29 136 (dont 95% de femmes) personnes vulnérables, ont bénéficié de cash transfert non conditionnel afin de les aider à faire face à leurs besoins de base.

**En matière d'eau potable**, 207 infrastructures ont été réalisées, facilitant l'accès à l'eau pour 81 121 personnes et réduisant le délai moyen de recherche de l'eau estimé à plus de 30mn à moins de 10mn.

**Concernant l'action humanitaire**, 03 centres d'écoute et de transit ont été construits pour répondre aux besoins des personnes vulnérables. En outre, 534 prestataires de services de santé / agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) ont été formés sur la prise en charge des survivants de violences.

### ❖ Composantes 2

La composante 2 du projet est axée sur la connectivité physique et virtuelle ainsi que la résilience urbaine.

**Dans le domaine de la connectivité physique**, environ 990,17 km de routes ont réhabilités ou améliorés, les rendant praticables en toute saison sur un objectif de 1 100 km. Ces améliorations facilitent la mobilité de 728 835 personnes. A cela s'ajoute 79 km de routes éclairés avec des lampadaires solaires, ce qui améliore la sécurité routière nocturne et prolonge les activités économiques.

**Dans le domaine de la connectivité virtuelle**, le Projet a soutenu la numérisation des registres d'état civil dans les communes de la zone d'intervention, ce qui a permis de sécuriser et améliorer l'accès auxdits documents. Il a également assuré le raccordement de 70 sites clients administratifs à un réseau de fibre optique, améliorant ainsi les services administratifs et la gestion des données.

### ❖ Composante 3

Dans cette composante, le Projet vise la relance économique communautaire et l'autonomisation, notamment pour les ménages vulnérables dans l'optique de renforcer leur résilience.

A cet effet, des actions **d'assistance alimentaire** ont été mises en œuvre, avec 70 000 tonnes de céréales acquises au profit 1 691 671 personnes vulnérables sous forme de don ou de vente à prix subventionné.

**Dans le domaine de l'amélioration des moyens d'existence et de protection des populations vulnérable, le Projet a également accompagné la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (AGR).** Ainsi il a : (i) formé 1 950 bénéficiaires dans divers secteurs et les a offerts des kits d'AGR d'une valeur totale de près d'un milliard CFA ; (ii) formé 61 associations villageoises et les a dotées d'équipements afin de favoriser leur développement économique. Il a également appuyé la formation et l'équipement de 2 275 jeunes et femmes dans la production animale (779 jeunes), l'installation et la maintenance en énergie photovoltaïque (453 jeunes), l'entreprenariat agricole (43 jeunes) et la teinture et tissage (1000 femmes).

**Dans le domaine du développement de plateforme de production et de commercialisation,** le Projet a facilité l'accès aux intrants agricoles et a travaillé sur l'aménagement de 2 923,82 hectares de terres agricoles, dont 1 433,04 hectares déjà aménagés. Du matériel agricole a été distribué à 8 922 producteurs. Ces actions ont permis d'augmenter la production agricole. Enfin, 20 jardins nutritifs ont été aménagés pour améliorer la sécurité alimentaire, touchant près de 1 200 bénéficiaires, principalement des femmes. En matière de d'infrastructures de commercialisation, le Projet a réhabilité/construit 374 boutiques.

### ❖ Composante 4

Le PUDTR est un Projet multisectoriel qui de ce fait, nécessite une participation active des bénéficiaires et de l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre des activités.

Pour favoriser **l'engagement citoyen**, l'ONG Laboratoire Citoyen a été recrutée pour la mobilisation sociale, le suivi communautaire des investissements et la maîtrise d'œuvre sociale. Des émissions radio et des pièces de théâtre ont été produites pour informer les populations sur le projet avec un total de 664 diffusions. Des journées d'information ont également été organisées dans plusieurs communes pour renforcer la redevabilité. Le suivi communautaire a permis de recueillir les opinions des bénéficiaires sur les investissements du PUDTR, avec des collectes régulières des préoccupations. Ces retours ont été traités et des actions correctrices mises en place. Parallèlement, la maîtrise d'œuvre sociale garantit la durabilité des réalisations du projet grâce à des cellules de suivi dans les communes.

Le Projet intervenant dans une zone à fort défi sécuritaire, cela a nécessité la mise en place d'un plan de **gestion de la sécurité**. Ainsi, les flexibilités introduites ont permis de procéder à deux extensions de la zone d'intervention en raison de la dégradation de la situation sécuritaire dans les communes initiales, portant le nombre de communes de 15 à 30 communes. En outre, les activités ont été planifiées en tenant compte du niveau du risque sécuritaire.

**La gestion financière du PUDTR** a été structurée pour garantir la transparence et une optimisation des dépenses. Des audits réguliers et un contrôle interne sont réalisés pour assurer le respect des

normes financières. Les rapports produits lors de ces différents contrôles ont toujours certifié la conformité des opérations aux normes.

La mise en place du mécanisme de **gestion des plaintes** a été un élément clé de succès dans la mesure où il a permis de résoudre la majorité des plaintes, ce qui a permis d'éviter des blocages. Des actions ont également été entreprises pour prévenir les risques d'exploitation et de harcèlement sexuels.

**Pour le volet passation des marchés**, le Projet a opté pour la démultiplication des centres de passation des marchés sur la base du principe de subsidiarité et aussi dans un souci d'appropriation et de pérennisation des résultats du Projet après sa clôture. Ainsi, outre l'UCP, trois autres types d'acteurs se sont vus confiés des activités de passation de certains marchés. Il s'agit des structures de maîtrise d'ouvrage déléguée des Ministères (AGETIB, SONATER, ONBAH, ACOMOD), des communes et agences des Nations Unies (PAM et UNICEF). Au total 1039 activités de passation ont été exécutées entre avril 2021 et octobre 2025, pour un montant cumulé de plus de 527 millions USD soit environ 263,628 milliards F. CFA.

#### ❖ Difficultés rencontrées et leçons apprises

Les résultats du Projet auraient été meilleurs sans les **difficultés rencontrées** lors de sa mise en œuvre. Celles-ci se divisent en deux catégories : les défis liés à l'environnement et ceux relatifs à la gestion du Projet. Les premières sont relatives au contexte sécuritaire d'une part, et d'autre part, aux mutations institutionnelles qu'a connu le pays. Les difficultés de gestion touchent principalement la gestion financière et le processus de passation de marchés.

**Les leçons tirées** de la mise en œuvre du Projet méritent une attention. On peut citer parmi elles :

- l'implication des sectoriels dans la mise en œuvre au regard de son caractère multisectoriel ;
- l'utilisation des agences de maîtrise d'ouvrage déléguée des ministères sectoriels ;
- la prise en compte de la question sécuritaire dans la mise en œuvre du projet ;
- la démultiplication des centres de passation des marchés ;
- l'unicité du centre de paiement ;
- la signature de contrats cadres avec les bureaux d'études retenus pour les études E&S ;
- l'évaluation socio-économique en lieu et place et des études E&S par des consultants ;
- le regroupement des sous projets suivant leur nature et leur proximité géographique pour la préparation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale ;
- l'utilisation de l'outil numérique dans le processus de collecte et de traitement des données socio-économiques et environnementales ;
- l'utilisation du paiement digital pour les compensations ;
- la prise en compte des Personnes à mobilité réduite (PMR), des contraintes sécuritaires, de ventilation dans la conception des bâtiments.

## INTRODUCTION

Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre réussie du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR), la Banque mondiale effectue périodiquement des missions d'appui à la mise en œuvre du Projet. Du démarrage des activités du Projet le 1<sup>er</sup> avril 2021 au 30 octobre 2025, huit missions d'appuis dont une revue conjointe à mi-parcours, ont été déjà réalisées soit respectivement en avril 2021, septembre 2021, septembre 2022, mars 2023, octobre 2023, avril 2024, octobre 2024 et mai 2025. Ces missions ont permis entre autres de discuter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet et de proposer des pistes de solutions pour une meilleure exécution des activités.

Dans la même dynamique, une neuvième mission d'appui est prévue du 17 au 20 novembre 2025. C'est dans ce cadre que l'Unité de Coordination du Projet (UCP) a élaboré le présent rapport qui fait le point de l'état d'avancement de la réalisation des activités du Projet au 30 octobre 2025. Il s'articule autour des points suivants :

- rappels sur le Projet ;
- état d'avancement des activités convenues dans l'aide-mémoire de la mission d'appui de mai 2025 ;
- situation globale d'avancement des activités par composante ;
- situation globale de la gestion financière ;
- situation globale de la gestion des marchés ;
- gestion de la sécuritaire dans la mise en œuvre du Projet ;
- difficultés rencontrées et mesures correctives ;
- leçons apprises ;
- cadre de suivi des indicateurs du Projet.

## I- RAPPELS SUR LE PROJET

### ❖ Objectif de développement et composantes du PUDTR

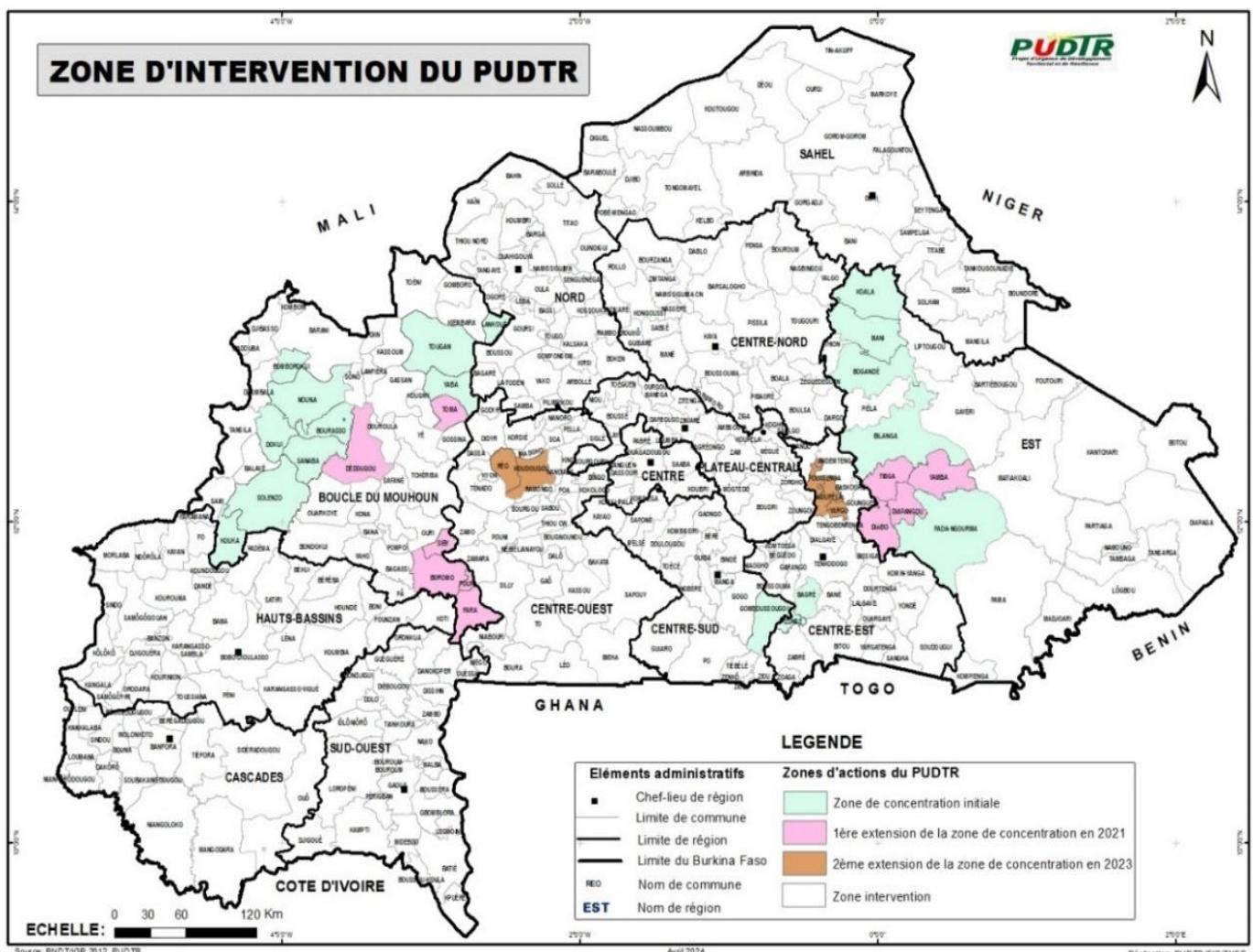
1. **L'Objectif de Développement du Projet (ODP)** est « améliorer l'accès inclusif des communautés (y compris les personnes déplacées internes) des zones ciblées aux services sociaux essentiels, aux infrastructures et à l'alimentation ». Les zones cibles font partie des zones de prévention et celles sous pression de la classification des zones du Programme d'Urgence pour le Sahel.
2. **Bénéficiaires** : les collectivités territoriales, les personnes vulnérables, les personnes déplacées internes et la population.
3. **Zone d'intervention du Projet** : le Projet a démarré ses activités dans quinze communes de deux régions du Burkina Faso que sont l'ex-région de la Boucle du Mouhoun et l'ex-région de l'Est. Il intervient également dans l'ex-région du Centre- Est, uniquement pour la prise en compte des activités résiduelles du Projet pôle de croissance de Bagré. Le Projet a procédé à une première extension de sa zone d'intervention à dix nouvelles communes en décembre 2021 au regard de la dégradation de la situation sécuritaire, qui rendu inaccessibles au moins les 2/3 des communes initiales d'intervention. Face à cette situation, une recommandation a été faite pendant la quatrième mission d'appui de la Banque mondiale de procéder à une deuxième extension, qui a été faite en juin 2023. Ainsi, cinq

communes des ex-régions du Centre-Est et du Centre-Ouest ont été prises en compte dans la zone d'intervention du Projet ; cela a donné une zone de concentration de trente communes qui se présentent comme suit :

- communes de l'ex-région de la Boucle du Mouhoun : Bomborokuy, **Boromo**, Bourasso, **Dédougou**, Dokuy, **Fara**, Kouka, Lankoué, Nouna, **Poura**, Sanaba, **Siby**, Solenzo, **Toma**, Tougan et Yaba.
- communes de l'ex-région de région de l'Est : Bilanga, Bogandé, Coalla, **Diabo**, **Diapangou**, Fada N'gourma, Manni, **Tibga**, et **Yamba**.
- communes de l'ex-région du Centre-Est : **Pouytenga**, Yargo et **Koupéla**.
- communes de l'ex-région du Centre-Ouest : **Koudougou** et **Réo**.

Outre la zone de concentration, le Projet intervient également sur l'ensemble des régions du Burkina Faso depuis juillet 2022 grâce au financement additionnel (FA).

**Carte N° 1 : Zone d'intervention du PUDTR**



**4. Composantes du Projet** : les principales composantes sont : (i) amélioration de l'accès aux services sociaux de base ; (ii) amélioration de la connectivité physique et virtuelle et la résilience urbaine ; (iii) autonomisation et relance économique communautaire ; (iv) engagement Communautaire et gestion du projet ; (v) mécanisme de réponse d'urgence.

**Tableau 1 : Informations sur le Projet**

N°	Principales étapes du PUDTR	Dates Clés
1	Préparation	03 Août – 31 octobre 2020
2	Evaluation du Projet	13/11/2020
3	Négociations	26/11/2020
4	Approbation par le Conseil d'Administration de l'IDA	15/12/2020
5	Signature de l'Accord de Financement	31/01/2021
6	Entrée en vigueur de l'Accord de financement	31/03/2021
7	1 <sup>er</sup> décaissement	31/05/2021
8	Signature de l'Accord de Financement additionnel	30/06/2022
9	Entrée en vigueur de l'accord de financement additionnel	25/01/2023
10	Période d'exécution	2021 – 2025
11	Date de clôture prévue	31/12/2025
12	Catégorie environnementale	B

Source : PAD

❖ **Coûts détaillés du Projet par composante et par sous composante**

5. Le Projet a un coût global d'environ deux cent soixante-deux milliards soixantequinze millions (262 075 000 000) FCFA financés par l'Etat et la Banque mondiale. Il est structuré comme suit :

- contrepartie nationale : un milliard neuf cent vingt-cinq millions (1 925 000 000) de F.CFA ;
- financement initial / Banque mondiale : trois cent cinquante millions (350 000 000) de \$ US soit environ cent quatre-vingt-douze milliards cinq cent millions (192 500 000 000) de F.CFA dont un crédit (50%) et un don (50%) ;
- financement additionnel / Banque mondiale : cent vingt-trois millions (123 000 000) de \$ US soit environ soixante-sept milliard six cent cinquante millions (67 650 000 000) FCFA au titre du financement additionnel (FA) dont un crédit (50%) et un don (50%).

L'instrument de financement retenu pour les ressources de la Banque mondiale est le Financement de projets d'investissement (Investment Project Financing, IPF).

Le Projet s'exécute entre 2021 et 2025.

6. Les coûts détaillés du Projet par composante et par sous composante se présentent comme-suit :

**Tableau 2 : Coûts et financement du Projet (en Millions de \$ US)**

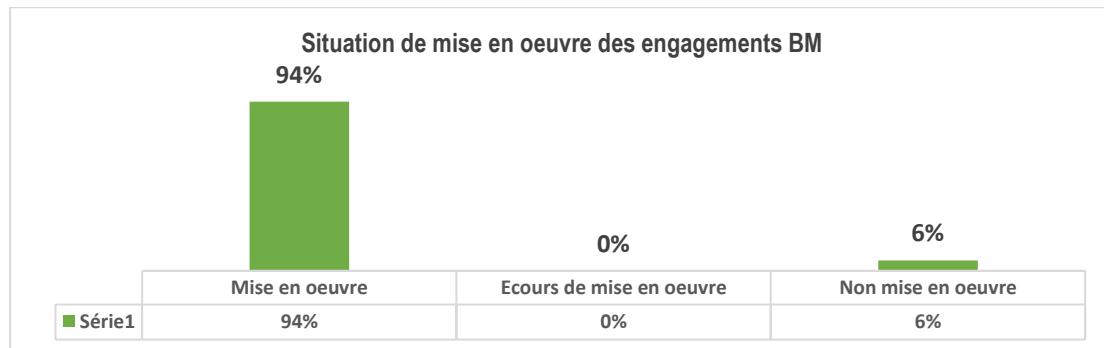
Composantes/sous-composantes	Montant initial (USD)	Montant FA (USD)	Montant Total (USD)
<b>1. Amélioration de l'accès aux Services Sociaux de Base</b>	<b>130</b>	<b>20</b>	<b>150</b>
1.1 Amélioration de l'offre de service	60	0	60
1.2 Amélioration de l'accès aux services	55	20	75
1.3 Protection de la santé sexuelle et reproductive des filles et des femmes et combat contre les VBG	15	0	15
<b>2. Amélioration de la Connectivité Physique, Virtuelle et la Résilience Urbaine</b>	<b>120</b>	<b>0</b>	<b>120</b>
2.1 Amélioration de la connectivité physique et virtuelle	100	0	0
2.2 Résilience des communes urbaines	20	0	0
<b>3. Autonomisation et Relance Economique Communautaire</b>	<b>80</b>	<b>97</b>	<b>177</b>

Composantes/sous-composantes	Montant initial (USD)	Montant FA (USD)	Montant Total (USD)
3.1 Autonomisation et activités génératrices de revenus	30	30	60
3.2 Infrastructures de production	50	20	70
3.3 Reconstitution Stock Stratégique national de sécurité alimentaire	0	47	47
<b>4. Engagement citoyen et Gestion du Projet</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>26</b>
4.1 Engagement citoyen et Renforcement de la présence positive de l'Etat	15	2	17
4.2 Gestion du Projet	5	4	9
<b>TOTAL</b>	<b>350</b>	<b>123</b>	<b>473</b>

Source : PAD

## II- ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS DE LA 8<sup>ème</sup> MISSION D'APPUI DE LA BANQUE MONDIALE

7. La huitième mission d'appui conjointe qui s'est déroulée du 07 au 09 mai 2025 a retenu 17 actions à mettre en œuvre par l'UCP et les différents partenaires. A la date du 31 octobre 2025, sur les 17 actions convenues, 16 ont été totalement mises en œuvre soit un taux de réalisation de 94% et 01 n'a pu être réalisées (voir annexe n°1). Le graphique ci-dessous illustre cet état de mise en œuvre.



Source : UCP

Le tableau ci-dessous présente la situation de mise en œuvre par domaine d'action :

**Tableau 3 : Etat de mise en œuvre des actions convenues de la mission de mai 2025**

Domaine d'activité	Mise en œuvre	En cours de mise en œuvre	Non mise en œuvre	TOTAL	
Infrastructures	7			7	41%
Sauvegardes	9			9	53%
Gestion financière			1	1	6%
<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>17</b>
		94%	0%	6%	

Source : UCP

L'action non réalisée concerne l'ouverture d'un compte séquestre. Il a été convenu que l'ouverture des compte séquestres interviendrait en fin de Projet notamment au dernier trimestre de l'année 2025.

### III- SITUATION GLOBALE D'AVANCEMENT DES ACTIVITES PAR COMPOSANTE

#### ❖ Situation d'avancement des activités par composante

La situation d'avancement des activités du PUDTR au 31 octobre 2025 se présente comme suit par composante :

##### **Composante 1 « Amélioration de l'accès aux services sociaux de base »**

###### **Sous composante 1.1 « Amélioration de l'offre de service »**

###### **❖ Dans les domaines de l'éducation et de la santé**

8. En vue de renforcer l'offre de services aux populations de la zone d'intervention, le Projet a prévu normaliser/réhabiliter ou, construire 200 infrastructures sociales (éducative et sanitaire). A ce jour, 273 infrastructures sociales (sanitaires et éducatives) ont été normalisées/réhabilitées ou construites et équipées par le Projet.

###### **▪ Activités menées par le PUDTR dans le domaine de l'éducation**

9. **Normalisation / réhabilitation et construction d'infrastructures éducatives** : les appuis du PUDTR au secteur de l'éducation ont permis de normaliser / réhabiliter et équiper 197 structures éducatives, de construire et équiper 03 lycées, 01 collège d'enseignement général (CEG) et 10 complexes scolaires et 02 Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) à la date du 31 octobre 2025.

10. Ces réalisations ont contribué à une amélioration de l'offre éducative. En effet, le nombre de salles de classes de la zone d'intervention du projet s'est accru de 644 salles réparties comme suit : ex-région de la Boucle du Mouhoun : 389 ; ex-région de l'Est : 112 ; ex-région du Centre-Est : 90 ; et ex-région du Centre-Ouest : 53.

11. Les travaux sont en cours d'exécution pour l'achèvement des travaux de normalisation de 03 infrastructures éducatives dans les communes de Fara (02) et Poura (01) dont les marchés ont été résiliés et ; la construction de 04 complexes scolaires sur nouveaux sites. L'ensemble de ces travaux sont aux stades de finitions et les réceptions provisoires sont prévues au plus tard en mi-décembre 2025.

12. L'éducation en situation d'urgence (ESU) n'a pas été en reste des appuis du PUDTR. En effet, les élèves et les enseignants de la zone d'intervention ont été dotés en équipements ESU et en fournitures scolaires (23 900 lampes solaires pour les élèves, 23 900 postes radio pour les élèves ; 320 clés USB pour le personnel éducatif, 224 ordinateurs portables pour le personnel éducatif, documents scolaires, etc.). Le Projet a également appuyé entre autres, l'organisation et la diffusion par la radio, de cours de rattrapage au profit des élèves déplacés internes (EDI) et la production de programmes éducatifs radio tels que les contes éducatifs en 05 langues (français, fulfulde, dioula, mooré et gourmantché) à destination des élèves des zones à fort défi sécuritaire.

13. En somme par ses actions, le Projet a contribué à l'amélioration de la qualité d'apprentissage de 162 350 élèves (dont 97 410 filles) sur une cible finale de 150 000 attendus. En outre, l'accroissement des infrastructures pédagogiques, administratives et connexes a permis l'amélioration des statistiques par l'accompagnement des acteurs de l'éducation notamment avec des kits pour l'éducation en situation d'urgence (ESU) et à travers le renforcement des capacités d'actions de 1 680 enseignants (formations, reproduction de documents, acquisition de manuel et kits pédagogiques).

***Encadré 1 : Remerciements du Directeur régional en charge de l'enseignement de base de l'ex- région de l'Est***

Nous tenons à vous rassurer que ces différents appuis ont eu un impact significatif sur notre système éducatif. Votre dotation en mobiliers scolaires, l'érection des complexes scolaires, la fourniture de manuels, de fournitures scolaires, la dotation en kits comprenant des lampes solaires et des postes radios, la dotation en matériels informatiques tels que des ordinateurs portables pour les services éducatifs sans oublier le financement des cours de rattrapage, ont grandement contribué à accroître l'offre et la qualité de l'éducation dans notre région.

Grâce à votre soutien, nous avons pu améliorer les conditions d'apprentissage pour des milliers d'élèves qui étaient confrontés à l'insécurité et à des défis socioéconomiques. Les résultats de ces appuis sont remarquables, en témoignent les constats suivants :

- tout d'abord, la région, qui était autrefois classée parmi les dernières, a connu une amélioration significative de ses résultats, se positionnant ainsi au deuxième rang lors des examens du Certificat d'Études Primaires (CEP) pendant les années 2018 et 2019 ;
- à partir de 2020 la région a réussi à occuper le premier rang jusqu'en 2023. Cette performance exceptionnelle démontre l'impact positif de vos interventions sur les résultats scolaires des élèves de notre région,
- de plus, les résultats comparatifs entre le niveau régional et le niveau national à ces examens du CEP mettent en évidence l'impact significatif de votre soutien. En 2018, le taux de réussite dans notre région s'élevait à 74,6%, contre 68,8% au niveau national. En 2019, ces taux étaient respectivement de 63,8% et 58,20%. En 2020, notre région a enregistré un taux de réussite de 74,6%, tandis que le taux national était de 67,2%. Enfin, en 2021, nous avons atteint un taux de réussite de 72% contre 62,3% au niveau national et en 2022, notre taux de réussite a atteint 73,5% contre un taux national de 65,8%, enfin pour cette année 2023, nous sommes heureux de réitérer cet exploit avec un taux de 81,62%. Ces chiffres illustrent clairement l'impact positif de vos appuis sur les performances scolaires de nos élèves.

***Extraits de la lettre de remerciement du 06 juillet 2023 adressée au Coordonnateur du PUDTR.***

**14. Perspectives** : il s'agira d'achever les travaux de normalisation restants dans les communes de la 2<sup>ème</sup> extension.

- **Activités menées par le PUDTR dans le domaine de la santé**

**15. Normalisation / réhabilitation et construction d'infrastructures sanitaires** : dans le cadre des appuis au secteur de la santé, à la date du 31 octobre 2025, 58 formations sanitaires ont été normalisées/réhabilitées et 04 construites par le PUDTR. Pour permettre leur fonctionnalité, elles ont été toutes équipées en matériel médico technique (MMT).

**16.** Outre le matériel médico technique, sur les 04 formations sanitaires construites, 03 sont fonctionnelles (Fada N'Gourma, Bougui et Yargo) grâce au personnel mis à disposition par le Ministère en charge de la santé. Les mesures sont prises pour l'affectation du personnel afin de permettre la fonctionnalité du CSPS de Tougan.

17. Les travaux sont en cours d'exécution pour la réhabilitation de 03 maternités et 01 dispensaires dans les communes de Réo et Yargo. La réception dédits travaux est prévue pour mi-décembre 2025.

18. Pour permettre la bonne implication des populations à la gestion des CSPS construits par le Projet et conformément aux dispositions réglementaires, un comité de gestion (COGES) a été mis en place pour le CSPS du secteur 02 de Fada N'Gourma et les membres formés sur leur rôle dans la gestion des CSPS du 04 au 08 avril 2024. Cette formation a été étendue à 09 COGES de CSPS de la ville de Fada N'Gourma.

19. La réalisation de ces formations sanitaires contribue sans nul doute à améliorer l'offre de service dans les communes bénéficiaires. Comme le montre le tableau ci-après, les 02 formations sanitaires construites dans la commune de Fada N'Gourma (au secteur 02 et dans le village de Bougui) ont réalisées depuis leur mise en service, 32 616 actes dont entre autres 26 518 consultations ordinaires, 3 945 consultations prénatales et 689 accouchements.

**Tableau 4: Statistiques des consultations en matière de santé de juillet 2024 à août 2025 dans les CSPS du secteur 02 de Fada N'Gourma et Bougui construits par le PUDTR**

CSPS	Nombre d'actes						
	Consultations /adultes	Consultations / enfants de moins de 5 ans	Consultations prénatales	Accouchements	Consultations post-natales	Enfants vaccinés	Total
Secteur 2 de Fada	13 110	12 575	3 827	662	607	831	<b>31 612</b>
Bougui	405	428	118	27	26	0	<b>1 004</b>
<b>Total</b>	<b>13 515</b>	<b>13 003</b>	<b>3 945</b>	<b>689</b>	<b>633</b>	<b>831</b>	<b>32 616</b>

Source : DRS/Est, septembre 2025

20. Par ailleurs, afin de permettre une meilleure évacuation des malades des périphéries vers les centres de référence, 06 ambulances ont été acquises au profit des communes de Déougou, Tougan, Nouna, Fada N'Gourma, Diabo et Bogandé.

21. En outre, 133 autres formations sanitaires ont été dotées de matériel médico technique dans le cadre de l'amélioration de l'offre de services de santé et pour faciliter la prise en charge des victimes de harcèlement sexuel / violence basées sur le genre.

22. Le PUDTR a également appuyé les services du Ministère en charge de l'action humanitaire, pour la prise en charge des personnes vulnérables et en détresse dans la zone d'intervention du projet. Ainsi, 03 centres d'écoute et de transit sur 06 prévus ont été construits et équipés dans les communes de Bogandé, de Fada N'Gourma et de Toma. En outre, un bâtiment administratif a été construit au profit de la direction provinciale en charge de l'action humanitaire du Gourma. Ces infrastructures d'accueil constituent une réponse essentielle aux défis de la protection et de l'assistance aux populations vulnérables dans un contexte de crise sécuritaire et humanitaire. Elles offrent un cadre structuré et sécurisé permettant aux services déconcentrés qui en ont la charge, d'apporter une réponse rapide, efficace et adaptée aux besoins des bénéficiaires tout en leur garantissant confidentialité, sécurité et dignité.

**Encadré 2 : Des centres d'accueil et de transit construits par le PUDTR pour :**

- répondre à l'urgence, c'est-à-dire d'offrir une prise en charge immédiate aux victimes et survivants-es de violences, leur garantissant un environnement sécurisé et bienveillant ;
- offrir un hébergement temporaire, permettant aux personnes en situation de grande détresse (femmes battues, enfants abandonnés, personnes âgées accusées de sorcellerie, etc.) de bénéficier d'un espace d'accueil provisoire en attendant des solutions plus durables ;
- préserver la dignité humaine tout en assurant aux bénéficiaires un cadre respectueux de leurs droits et de leur intégrité, favorisant ainsi leur résilience et leur réinsertion.

**Sur le plan des résultats : pour la période de janvier à septembre 2025, 115 victimes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques et culturelles) dont 73 filles et 42 femmes non liées au PUDTR ont été prises en charge aux plans psycho sociale et sanitaire à travers ces centres d'accueil et de transit. A titre préventif, 425 jeunes dont 97 jeunes filles et 328 jeunes garçons ont participé à des activités de sensibilisation/formation sur divers thèmes en lien avec les droits et devoirs de l'enfant, le civisme, l'entraide, et la solidarité, le vivre ensemble, le travail des enfants, la violence en milieu scolaire, etc.**

▪ **Activités menées pour le soutien à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE)**

23. Dans le cadre de l'amélioration de la santé maternelle et infantile, du MMT a été acquis pour assurer le dépistage de la malnutrition et le suivi de la croissance dans les communes de Yaba, Tougan, Sanaba, Kouka, et Dokuy. Les acquisitions faites sont présentées ci-après.

**Tableau 5 : Matériel technique pour le dépistage de la malnutrition et le suivi de la croissance**

N°	Type d'item	Quantité	Localité
1	Balance mécanique type SALTER	100	- Yaba - Tougan - Sanaba - Kouka - Dokuy
2	Bande de Shakir pour adulte Bande (MUAC).	100	
3	Bandelette de Shakir	100	
<b>TOTAL</b>		<b>300</b>	

**Source :** Base de données PUDTR

24. Les acquisitions ont été renforcées par la formation à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) dispensée aux agents de santé en collaboration avec la Direction de la Nutrition et les Directions régionales de la santé (DRS). Ainsi, 07 sessions des formations en ANJE ont été réalisées dont 03 sessions dans l'ex-région de l'Est et 04 dans celle du Centre-Sud.

25. Les formations réalisées dans l'ex-région de l'Est dont l'objectif de mieux outiller les agents de santé sur les interventions de nutrition dans les situations d'urgences afin d'apporter une réponse adéquate dans la réduction du risque de mortalité infantile associé aux mauvaises pratiques d'ANJE pendant une urgence, ont permis de toucher 415 agents dont 33 agents au niveau DRS, 49 infirmiers chefs de postes et 333 Agents de santé à base communautaire (ASBC).

26. Concernant l'ex-région du Centre-Sud, l'objectif visé était de former les membres de l'équipe cadre des districts sur le paquet intégré des services d'ANJE révisé et l'implantation des Groupes

d'Apprentissage et de Suivi des Pratiques d'ANJE (GASPA). Ainsi, 234 agents soit 16 agents au niveau DRS, 27 infirmiers chefs de postes (ICP), 27 responsables de maternités et 164 ASBC ainsi que des personnes ressources du district de Saponé ont bénéficié de la formation.

27. Au 31 octobre 2025, un total de 649 agents de santé et des personnes ressources ont bénéficiés desdites formations.

28. En outre pour la prise en charge des enfants et des nourrissons, 1 280,88 tonnes (dont 640,44 offert par l'UNICEF) de supplément nutritif à base lipidique (LNS) pour la prévention de la malnutrition, ont été acquis au profit de 155 664 enfants de 06 à 23 mois des districts sanitaires de Déougou, Boromo, Bogandé, Fada N'Gourma, Mani, Kaya, Boussouma, et Boulsa. Cette activité a été réalisée en collaboration avec l'UNICEF et la Direction de la nutrition (DN) du Ministère en charge de la santé.

29. Par ces actions, le projet a contribué à apporter une réponse adéquate dans la réduction du risque de mortalité infantile associé entre autres aux mauvaises pratiques d'ANJE en situation d'urgence.

**Encadré 3 : Le CSPS du village de Tandatenga à Yargo dans l'ex-région du Centre-Est fait peau neuve pour renforcer l'offre de soins grâce au PUDTR**

Le village de Tandatenga a bénéficié des travaux de réhabilitation et de normalisation de son Centre de santé et de promotion sociale (CSPS). Les travaux réalisés ont consisté en la construction de deux hangars d'attente pour les accompagnants des patients, d'un bâtiment de service commun, d'un logement pour le personnel soignant, d'une cuisine et d'un poste d'eau autonome (PEA), ainsi que de plusieurs blocs de latrines dont des latrines accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Cette modernisation vise à améliorer l'accueil, les conditions de travail des agents de santé et la qualité des soins offerts à la population.

*Sa Majesté le Chef de Tandatenga n'a pas caché sa satisfaction : « C'est une grande fierté pour moi et pour toute la population. Le CSPS souffrait d'un manque d'infrastructures depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, avec ces nouveaux bâtiments, notre plateau technique est renforcé et cela donne davantage d'importance à notre village sur le plan sanitaire. Ces infrastructures sont les nôtres. Nous devons tous en prendre soin pour qu'elles servent longtemps et efficacement à toute la communauté ».*

Le CSPS de Tandatenga peut désormais espérer répondre plus efficacement aux besoins croissants des populations environnantes. Reste à consolider cette avancée par un suivi rigoureux et un engagement communautaire fort autour de la santé publique.

**Propos recueillis par W. Augustin SANDWIDI, Observateur Civitac du partenaire Laboratoire Citoyenneté, juin 2025.**

30. **Perspectives** : (i) achever les travaux de normalisation de CSPS dans les communes de la 2<sup>ème</sup> extension du Projet et (ii) veiller à la fonctionnalité du CSPS de Tougan.

❖ **Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et assainissement**

31. L'eau potable est essentielle à la vie et à la santé. Pour permettre aux populations de s'alimenter en eau potable, le PUDTR, sur une prévision de 160 infrastructures d'eau potable (poste d'eau autonome, forages équipés de pompe à motricité humaine), a réalisé 207 infrastructures d'eau potable (123 PEA et 84 PMH).

32. Ces infrastructures contribuent à faciliter l'accès à l'eau pour au moins 81 121 personnes y

compris les PDI de la zone d'intervention du projet. Ils contribuent à la réduction de la pénibilité et du temps (5-10 mn en moyenne contre 30 mn à 01h parfois) lié à la recherche de l'eau ainsi que des maladies d'origine hydrique.

#### **Sous composante 2 : « Amélioration de l'accès aux services »**

33. Dans le cadre la lutte contre la vulnérabilité, le projet a apporté un appui sous forme de cash transfert aux PDIs et PVH dans neuf communes de l'ex-région de la Boucle du Mouhoun (Nouna, Dokuy, Sanaba, Bourasso, Bomborokuy, Yaba, Lankoué, Solenzo, Kouka). Pour ce faire, une convention a été signée avec le Projet Filets Sociaux (PFS) pour la mise en œuvre de cet appui qui a été fait sous forme cash transfert. A la fin de l'opération sur une prévision de 30 000 bénéficiaires, 29 136 personnes vulnérables ont été touchées dont 27 551 femmes (soit 95%) et 1 585 hommes pour un montant total de 8 453 492 250 FCFA. Les bénéficiaires de la communauté hôte sont au nombre de 27 763, soit 95,3% et les PDI de 1373.

34. En outre, le Projet a participé à la mise en œuvre du Plan de Réponse et de Soutien aux Populations Vulnérables (PRSPV). Cela s'est fait à travers des transferts monétaires ciblés au profit des ménages vulnérables pendant la période de soudure de juin à septembre 2022. Exécutée en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), cette assistance d'urgence aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est faite sous forme de transferts monétaires ciblés d'un montant total de 10 509 366 000 FCFA dans 41 communes de 07 régions du pays (ex-régions de l'Est, du Cent-Est, du Centre-Nord, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel). Ils ont touché environ 494 771 bénéficiaires dont 53,64% de femmes et 86% de PDI sur 491 305 bénéficiaires prévus.

#### **Sous composante 3 : « Protection de la santé sexuelle et reproductive des filles et des femmes et combattre les violences basées sur le genre »**

35. Dans le cadre de la protection de la santé sexuelle et reproductive des filles et des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre, le Projet, à travers l'ONG Plan Burkina a mené des actions de formation au profit des prestataires et des Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) pour l'animation des espaces sûrs et des écoles de futurs maris et de formations en compétence de vie au profit des jeunes filles. Les résultats majeurs engrangés sont entre autres : (i) 534 prestataires (Hommes/Femmes) formés sur la prise en charge des survivants-es, (ii) 523 agents de santé à base communautaire formés, (iii) 33 567 membres de la communauté (hommes, femmes, garçons et filles, PVH, PDI, etc.) bénéficiaires de conseils en matière de santé sexuelle et reproductive, (iv) 33 073 filles et jeunes filles y compris les PDI participant de façon régulière à la création et à l'animation des espaces surs, (v) 31 858 garçons et jeunes hommes y compris les PDI participant de façon régulière et constante aux écoles de futurs maris, (vi) 8180 kits de dignité distribué à 8180 personnes (3021 aux populations hôtes et 5159 aux PDI), (vii) 822 jeunes filles dont 425 PDI formées en compétence de vie courante (entreprenariat, leadership et gestion financière), etc.

36. Pour renforcer les capacités de réponse et de prise en charge des victimes de VBG et autres personnes vulnérables, 44 services techniques provinciaux/communaux en charge de l'action humanitaire ont été identifiées dans les régions d'intervention du projet pour accompagner la mise en œuvre des activités du Projet. L'ensemble des 44 structures dont 26 services sociaux communaux, 04 directions régionales et 14 directions provinciales du ministère en charge de l'action humanitaire relevant de la zone de concentration du Projet ont toutes bénéficié de moyens roulants, de kits

informatiques et d'équipements de bureau conformément aux besoins exprimés. Ce matériel est composé de 42 motos 56 ordinateurs de bureau, 49 ordinateurs portables, 50 imprimantes et encres, 38 photocopieurs et encre, 35 téléviseurs, 82 fauteuils directeurs, 355 chaises visiteurs, 101 tables bureaux agent, 46 armoires métalliques et 247 bancs et des fournitures de bureau.

**37.** L'ensemble de ces interventions dans le domaine de la santé a permis d'améliorer l'offre, les services de santé et de nutrition au profit de 1 303 657 personnes dont 52% de femmes et 155 664 enfants.

#### ZOOM SUR LES INDICATEURS DE LA COMPASANTE

N°	INDICATEURS	CIBLE FINALE REVISE (ANNEE 2025)	REAL AU 31 OCTOBRE 2025	ECART PAR RAPPORT CIBLE FINALE	Appréciation du niveau d'atteinte des cibles (en fin décembre 2025)	Perspectives d'ici le 31/12/2025
<b>1</b>	Infrastructures sociales nouvellement construites ou réhabilitées y compris énergie solaire (Nombre)	200	273	73	Cible atteinte	Cible atteinte
<b>2</b>	Système simplifié d'approvisionnement en eau potable et forages communautaires pour l'eau potable équipés de l'énergie solaire (Nombre)	160	207	47	Cible atteinte	Cible atteinte
<b>3</b>	Centre de réponse aux SGBV soutenu pour fournir des soins intégrés dans les communes bénéficiaires (Pourcentage)	100	100	0	Cible atteinte	Cible atteinte
<b>4</b>	Personnes ayant bénéficié de services essentiels de santé et de nutrition (Nombre)	1 100 000	1 303 657	203 657	Cible atteinte	Cible atteinte
	- Dont nombre de femmes/filles	500000	677 902	177 902		
	- Dont nombre d'enfants ayant reçus des services nutritionnels	50000	155 664	105 664		
<b>5</b>	Écoles et centres de santé dotés d'un personnel et d'équipements adéquats (Pourcentage)	95	99	4	Cible atteinte	Cible atteinte
<b>6</b>	Elèves bénéficiant d'un apprentissage direct amélioré (Nombre)	150000	162 350	12 350	Cible atteinte	Cible atteinte
	- Dont nombre de femmes/filles	75000	97 410	22 410		

#### Composante 2 « Connectivité physique et virtuelle et résilience urbaine »

##### Sous composante 1 « Amélioration de la connectivité physique et virtuelle »

###### ❖ Dans le domaine de la connectivité physique

**38.** Dans le cadre du désenclavement dans la zone d'intervention du Projet et plus particulièrement dans l'optique de rendre accessibles les infrastructures réalisées par le Projet, le PUDTR s'est engagé dans l'amélioration du réseau routier (rural, urbain) à travers l'aménagement et /ou le bitumage de voirie, de pistes rurales et de routes ainsi qu'à la réalisation d'ouvrages de franchissement (dalot, pont, etc.).

**39.** A cet effet, sur un objectif de 1 100 km de routes (pistes rurales, routes urbaines ou interurbaines...) à réhabiliter ou stabiliser afin de les rendre praticables en toutes saisons, environ 983 km de routes ont été réhabilitées ou stabilisées et rendus praticables en toute saison dont environ 430 km stabilisés par la construction de 36 ouvrages de franchissement. La réalisation du le pont de Banakélédaga a également permis de désenclaver la zone de forte production agricole de Desso ainsi

que des villages environnant (Toukouro, Lanfiéra, ...).

**40.** En outre, environ 510 km de pistes rurales sont en cours d'aménagement dans les communes de la 2<sup>ème</sup> extension du Projet. A date, (i) environ 90 Km de pistes rurales sont achevés et en attente de réception, (ii) environ 374 km de pistes ou la plupart des ouvrages hydrauliques sont achevés ; il ne reste que la finition de la couche de roulement et, (iii) environ 46 km de pistes dont les travaux connaissent un retard remarquable avec des taux d'exécution compris entre 50 et 60% pour un délai consommé à 90%.

**41.** Il est à noter que les fortes et fréquents pluies enregistrées courant août et septembre 2025 ont eu un impact négatif sur l'avancement des travaux. Toutefois avec la fin des pluies, un suivi rapproché des entreprises devra permettre d'achever les travaux courant décembre 2025.

**42.** Les travaux d'amélioration du réseau routier a permis faciliter la mobilité de près de 728 835 personnes pour une cible de 800 000 personnes bénéficiaires d'un réseau routier / ou de route praticable en toute saison. En outre, ces réseaux contribuent à faciliter les échanges commerciaux, l'accès aux services sociaux (santé, éducation) et au désenclavement des régions, toute chose qui permet de booster le développement économique et social.

***Encadré 4 : Pont de Banakélédaga, le sourire redonné aux populations grâce au PUDTR***

« Avant, traverser le marigot était un combat. L'ancien pont n'était plus en bon état. Parfois l'eau montait et certains forçaient la traversée et se faisaient emportés. Plus de 30 personnes ont perdu la vie ici. Les évacuations sanitaires étaient souvent impossibles ; il y a une femme enceinte qui est décédée lors d'une évacuation. Les villages se sont mobilisés pour résoudre le problème de ce pont sans succès. Pendant des années, les habitants ont vécu dans l'angoisse, incapables de rejoindre les champs, les marchés ou les centres de santé en toute sécurité. » Ce nouveau pont nous est d'une très grande utilité. Nous sommes des agriculteurs et c'est à travers ce pont que nous arrivons à rallier les grandes villes pour vendre nos récoltes. Aujourd'hui par exemple c'est le marché de Desso et beaucoup de gens venant de Toukoro, Lanfiera, Moukoma et Banakeledaga passent par ce pont pour y aller ».

***Propos de Madou Sanou, agriculteur résident à Banakélédaga***

❖ **Dans le domaine de la connectivité virtuelle**

**43.** Les actions visent l'inclusion numérique à travers l'accès aux outils numériques (informatiques et télécommunications) matériels, logiciels, connaissances (formations) et connectivité à internet pour divers usages (administratif, commercial, social, éducatif et autres). Cela se fait à travers les actions suivantes : (i) modernisation du réseau métropolitain sans fil (RADWIN connecté au RESINA), (ii) numérisation des registres d'état civil; (iii) étude de faisabilité pour le raccordement de bâtiments administratifs à la fibre optique du RESINA, (iv) étude de modernisation des réseaux locaux de l'administration, (v) étude de faisabilité technique pour la construction de Centres Numériques Communautaires (CNC).

**44.** La modernisation du réseau métropolitain sans fil (RADWIN connecté au RESINA) dans le cadre du PUDTR a permis de raccorder 70 sites clients sur une prévision de 70 (sites 35 à Fada N'Gourma et 35 à Dédougou). A cet effet, le projet a appuyé le déploiement de 02 stations de base dans lesdites communes, ce qui a permis de connecter les 70 sites clients administratifs au RESINA leur offrant désormais une connectivité stable pour une meilleure exploitation des applications métiers, une amélioration notable de la qualité des prestations et une réduction des délais de traitement.

**45.** Le Projet a également appuyé la numérisation des registres d'état civil dans ses communes d'intervention afin de contribuer à la sécurisation des documents d'état civil et à l'amélioration de leur

accès. Ainsi, plus de 02 millions d'actes d'état civil de 17 communes ont été numérisés grâce à l'appui du PUDTR.

**46.** Des études de faisabilité techniques ont été réalisées par le Projet en vue :

- du raccordement de bâtiments administratifs (20 à Fada, 20 à Déougou, 10 à Koudougou) à la fibre optique du RESINA. Le rapport est disponible et constitue une base technique pour l'extension de la fibre optique, garantissant à terme des communications sécurisées, rapides, fiable et stables.
- de la modernisation des réseaux locaux de l'administration (50 sites administratifs. Cette étude a permis une identification claire des besoins techniques et définition d'une feuille de route pour moderniser les infrastructures numériques locales). Le rapport est disponible.
- de la construction des Centres Numériques Communautaires (CNC). Il constitue un document de référence pour le déploiement des CNC, avec un potentiel fort pour la formation, la sensibilisation, la création d'activités génératrices de revenus et l'accès à la téléadministration. Le rapport est disponible.

### **Sous composante 2 : « Soutien à la résilience des villes secondaires »**

#### **❖ Dans le domaine de l'assainissement**

**47.** Les travaux d'assainissement dans le cadre du Projet devraient aboutir à terme à 150 km de canaux d'évacuation des eaux pluviales construits et / ou curés. Au 31 octobre 2025, un linéaire total d'environ 171 km ont été réalisés soit environ 66,4 km de caniveaux construits et environ 105 km curés dans les communes bénéficiaires.

#### **❖ Dans le domaine de l'éclairage public**

**48.** L'éclairage public constitue un élément important pour la résilience des populations et la lutte contre l'insécurité. A cet effet, le PUDTR a contribué à éclairer 79 km de voirie sur 124 km prévus, par l'installation de lampadaires solaires dans les ex-régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est.

**49.** Il ressort du suivi rapproché que l'éclairage public contribue à (i) l'amélioration de la sécurité routière pendant la nuit et, (ii) la poursuite des activités économiques jusqu'à tard dans la nuit favorisant ainsi le développement du petit commerce nocturne. Par ailleurs, l'éclairage public a contribué à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et facilité les interventions nocturnes en cas d'urgence signalée des localités traversées.

#### ***Encadré 5 : Eclairage public, un outil de résilience pour les populations de la zone d'intervention du PUDTR***

**Estelle Sabdano, élève en classe de troisième à Fada N'Gourma :** « Avec l'éclairage public, nous arrivons à mieux bosser, et surtout que nous sommes à quelques pas de l'examen. Je viens ici tous les soirs pour bosser, car ici tout est calme, on peut bosser en toute tranquillité sans être dérangé ». Et en cas de coupure de courant, nous avons toujours de la lumière »

**Senini Ludovic Domboué, commissaire principal du commissariat de police de la ville de Boromo :** « Avec le système d'éclairage qu'a bénéficié la commune de Boromo, nous avons constaté une réduction drastique, une réduction réelle des cas d'infractions et de vols à main armée sur les axes éclairés. L'éclairage public a aussi contribué à réduire le taux d'accident sur les voies éclairées qui, auparavant était sombre à la tombée de la nuit ».

**50. Perspectives :** l'UCP poursuivra les travaux d'aménagement de pistes rurales dans les communes de la 2<sup>ème</sup> extension du Projet.

## ZOOM SUR LES INDICATEURS DE LA COMPASANTE

N°	INDICATEURS	CIBLE FINALE REVISE (ANNEE 2025)	REAL AU 31 OCTOBRE 2025	ECART PAR RAPPORT CIBLE FINALE	Appréciation du niveau d'atteinte des cibles (en fin décembre 2025)	Perspectives d'ici le 31/12/2025
1	Routes (pistes rurales, routes urbaines ou interurbaines,...) réhabilitées ou stabilisées et praticable en toutes saisons résistantes au climat (Kilomètres)	1100	990,17	-109,83	La cible sera atteinte en fin 2025	La cible sera atteinte en fin 2025 au regard des actions en cours (aménagement d'environ 510 km de pistes rurales dans la 2ème extension du Projet)
2	Construction ou curage d'un canal d'évacuation des eaux pluviales dans les zones inondables des communes urbaines bénéficiaires (en kilomètres)	150	171,4	21,4	Cible atteinte	Cible atteinte
3	Nombre homme/Jour généré par les travaux HIMO dans la zone d'intervention du projet	1 000 000	1 063 470	63 470	Cible atteinte	Cible atteinte

## Composante 3 : « RELANCE ECONOMIQUE COMMUNAUTAIRE ET AUTONOMISATION »

Dans sa mise œuvre le PUDTR, a soutenu la relance économique communautaire et l'autonomisation notamment des ménages vulnérables.

### Sous composante 1 : « Soutien à la résilience des ménages »

#### ❖ Dans le domaine de l'amélioration des moyens d'existence et de protection des populations vulnérables

51. L'appui aux AGR des populations répond au besoin de construire une résilience durable. Il résulte des actions menées par le Projet :

- 1950 bénéficiaires individuels (dont 609 dans l'ex-région de l'Est et 1341 dans celle de la Boucle du Mouhoun) ont été identifiés et formés dans divers domaines d'activités dont l'embouche (bovine, ovine, porcine), agriculture, commerce, couture, tissage, etc. Sur l'ensemble de ces bénéficiaires formés, 1711 dont 1 143 PDI ont été dotés de kits AGR constitués d'équipements et de fonds de roulement d'un montant total estimé à 986 208 006 F CFA. La déperdition s'explique entre autres par le retour des PDI dans leur village à la suite des actions du Gouvernement. Par ailleurs, dans le but de consolider les efforts de ces bénéficiaires pour leur autonomisation, ils ont été organisés en 75 groupes de 25 à 30 membres. Ces groupes qui constituent des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) sont accompagnés avec des formations complémentaires dans le but de garantir leur pérennité.

- 61 associations de 6 186 membres dont 3 086 PDI (20 dans l'ex-région de l'Est, 27 dans l'ex-région de la Boucle du Mouhoun, 07 dans l'ex-région du Centre-Est et 07 dans l'ex-région du Centre-Ouest) identifiées et formées dans divers domaines d'activités dont l'organisation et le fonctionnement d'une AGR; le suivi évaluation et la reddition de comptes; l'éducation financière; la transformation des

produits forestiers non ligneux et le mécanisme de vente en ligne en vue d'exploiter le site Web AGR <https://produitsdufaso.net/> conçu à cet effet, avec un mécanisme endogène pour la gestion durable dudit site par les associations elles-mêmes. Toutes ces associations ont été dotés de kits de production constitués d'équipements et de fonds de roulement d'un montant global estimé à 152 469 083 F CFA. Toutes les 61 associations sont actuellement en production. Cette approche a permis d'impacter plus de 37 116 bénéficiaires directs et indirects dont 78,11% de femmes et 49,88% de PDI.

- 779 jeunes dont 288 PDI identifiés sur une prévision de 750 jeunes et formés en technique de production animale en collaboration avec l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA). Les bénéficiaires ont été dotés de kit d'animaux d'un montant global estimé à 193 478 440 F CFA. Ils sont en phase de production avec l'appui conseil des services techniques déconcentrés de l'élevage.
- 453 jeunes identifiés et formés en installation et maintenance en énergie photovoltaïque en collaboration avec l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE). Cette initiative vise à doter les communes bénéficiaires PUDTR, de compétences qualifiées pour l'entretien et la réparation des installations solaires. Ils ont été également dotés de kits d'équipements en vue de leur installation d'un montant global de 80 181 000 F CFA.
- 43 jeunes étudiants incubés de Bagrépôle dont 14 femmes et 03 PDI appuyés pour leur installation en collaboration avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et des innovations (ANVAR). Ils ont été dotés de kits d'installation constitués d'équipements et de fonds de roulement d'un montant global estimé à 495 188 000 FCFA. Les bénéficiaires ont entamé la production depuis 2024 et pour l'écoulement de leurs productions, un partenariat a été établi sous la houlette du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, avec les gestionnaires des restaurants universitaires pour l'achat de toute la production.

Selon le suivi de l'activité, les premières récoltes en maraicher-culture ont été faites courant mars-avril 2025 avec une production de 77,363 tonnes. Les ventes enregistrées sont estimées à 16 352 500 FCFA avec 55,7 tonnes vendues.

- 1000 femmes dans les ex-régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Ouest et des Cascades ont été capacités en teinture et tissage, en éducation financière et en marketing digital. Elles ont toutes été dotées d'équipement de travail (y compris métier à tisser) et de fonds de roulement d'un montant global estimé à 564 330 000 F CFA. Cette action entre dans le cadre de l'initiative 1000 métiers à tisser du Gouvernement et a été réalisée en collaboration avec la Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre (DGPGF) du Ministère en charge de la Femme, la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina (CMA/BF) et la Fédération nationale des tisseuses du Burkina Faso (FENATI/BF). Certaines bénéficiaires ont pu exposer leurs produits lors de la célébration de la journée internationale de la femme le 08 mars 2025 à dans l'ex région de la Boucle du Mouhoun.

**Encadré 6 : Initiative 1000 métiers à tisser, une opportunité d'emploi pour les bénéficiaires**

« Avant on était sans emploi mais grâce à l'initiative 1000 métiers à tisser maintenant on a un emploi permanent qui nous permet de gagner notre vie ».

« Depuis que j'ai commencé le tissage, je n'achète plus d'habits pour mes enfants lors des fêtes. Je les habille avec le pagne tissé, ce qui me permet d'économiser l'argent que je devais utiliser pour l'habillement des enfants et de moi-même ».

« En termes de réinvestissement des connaissances acquises, certaines bénéficiaires de l'initiative forment d'autres personnes qui veulent se lancer dans le domaine du tissage. C'est le cas de la bénéficiaire SORE Abibata du Boulkiemdé qui a initié sa propre fille au tissage et de ZORE Alizète qui a déjà formé huit (08) femmes ».

**Extrait des rapports de suivi terrain des bénéficiaires réalisé par la DGPGF-2025**

Un suivi auprès des bénéficiaires fait ressortir que l'appui du projet à la mise en œuvre des AGR a permis une augmentation significative des revenus des bénéficiaires, ce qui a entraîné une amélioration des conditions de vie et un renforcement de la résilience des populations concernées. Concernant spécifiquement le statut social, les bénéficiaires rapportent une amélioration entraînant un renforcement de leur position au sein de la communauté et dans la prise de décision.

**52.** En vue d'accroître les performances techniques et économiques des filières riz et maraîchères ciblées, le PUDTR a également appuyé les producteurs vulnérables.

**53.** Ainsi, au cours des campagnes agricoles 2022-2023 et 2023-2024, le Projet avait prévu et a pu mener des opérations de distribution ou de vente à prix subventionné d'intrants agricoles composés comme suit : (i) 2 073,93 tonnes de semences améliorées (céréales et de niébé) au profit de 63 710 producteurs ; (ii) 1 046 kg de semences maraîchères (10 spéculations) au profit de 1725 bénéficiaires ; (iii) 28 996 tonnes d'engrais minéraux (NPK et Urée) pour 145 105 bénéficiaires dont 20 922 femmes et 4 021 PDI.

**54.** Quant à l'appui à la production animale : (i) 750 tonnes d'aliments pour volaille, 500 tonnes de maïs et 300 tonnes de tourteaux de soja pour la fabrication d'aliments pour volaille ont été acquis et ont permis de toucher environ 5 870 aviculteurs dont 1 526 femmes et 998 PDI ; (ii) 3 930 tonnes d'aliments pour bétail (100 tonnes de pierres à lécher, 1830 tonnes de son de blé cubé et 2 000 tonnes de tourteau de coton) ont été acquis et distribués à 65 415 éleveurs y compris des PDI ; (iii) 158,572 tonnes d'aliments pour poissons ont été acquises et distribuées à 480 pisciculteurs dont 59 femmes. Les aliments pour la production animale et halieutique ont été vendus à prix subventionné. Les différents appuis ont connu l'implication de la Direction Générale des Productions Animales (DGPA) du MARAH.

**55.** Outre l'acquisition et la mise à disposition des aliments pour poisson, le projet a conduit des actions de production de poisson en cages flottantes sur 08 barrages (Moussodougou, Bapla, Pâ, Soum, Dourou, Bion, Bagré et Loumbila) dans 8 régions. La production de poisson attendue pour les 52 cages flottantes de 75 m<sup>3</sup> chacune est 312 tonnes par cohorte ou cycle de production, soit 624 tonnes par an pour 02 cycles de production. La production issue de cette activité va non seulement contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations bénéficiaires et aussi améliorer leurs revenus et donc leurs conditions de vie. Les bénéficiaires directes de cette activité sont estimés à 321 personnes.

**56.** Ces actions ont été menées en vue d'atténuer les effets immédiats de la crise sécuritaire et alimentaire et aussi, de protéger les moyens d'existence des populations vulnérables. Les opérations d'appui en intrants à prix subventionné ont permis d'augmenter la production agricole de plus de 143 858 tonnes pour la campagne 2022-2023 et 80 711 tonnes pour la campagne 2023-2024.

**57.** Dans le domaine de la mécanisation agricole, l'appui du PUDTR a porté sur la mise à disposition des producteurs agricoles du matériel aratoire dont la rentabilité et la solvabilité permettent aux bénéficiaires son renouvellement permanent. Ainsi, le projet a signé une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF) pour la fabrication et la distribution de 8 922 unités d'équipements au profit de 8 922 bénéficiaires individuels ciblés dans 09 régions. Cette action a été accompagnée d'un renforcement des capacités des bénéficiaires des équipements. Ces équipements ont été vendu à prix subventionné aux producteurs. Le coût de l'opération est évalué à 1 249 973 235 F.CFA.

**58.** Par ces actions de soutien à la résilience des ménages, environ 291 277 producteurs (agriculteurs, éleveurs, pisciculteurs, ...) ont été appuyés avec des actifs ou des services agricoles sur une prévision de 233 000 bénéficiaires.

#### **Sous composante 2 : « Construction et réhabilitation des infrastructures productives et marchandes »**

**59.** Il s'est agi pour le PUDTR, d'appuyer le développement des infrastructures productives et de commercialisation. L'objectif visé est de permettre aux bénéficiaires d'accroître durablement leur productivité et de capter des opportunités du marché tout en répondant aux besoins des populations.

**60.** Pour contribuer à la relance économique communautaire, le Projet a réalisé 374 boutiques de rue (dont 149 réhabilitations) qui servent d'infrastructures marchandes et productives. Ces infrastructures qui sont mises à la disposition d'initiateurs d'AGR, leurs permettront de disposer de cadres adéquats pour développer leurs activités.

**61.** En outre, une salle polyvalente, un marché et un village artisanal ont été construits par le PUDTR. Ces infrastructures de grande envergure offrent aux communes bénéficiaires des opportunités de création de richesse et d'un développement économique locale.

**62.** Concernant les aménagements hydroagricoles, il était prévu l'aménagement de 2 000 ha de superficies agricoles (bas-fonds, périmètres irrigués et jardins maraîchers). Afin de conduire les travaux d'aménagement, des études ont été réalisées et ont dégagé des superficies totales de 2 923,82 ha en cours d'aménagement réparties comme suit : (i) 2 536,51 ha de bas-fonds, (ii) 281,31 ha de jardins maraîchers et (iii) 106 ha de périmètres irrigués. Au 31 octobre 2025, environ 1 433,04 ha de superficies ont été aménagées dont 1 199,14 ha de bas-fonds, 136,75 ha de jardins maraîchers et 97,15 ha de périmètres irrigués. Les travaux sont en cours pour l'aménagement des superficies restantes.

**63.** Conformément à l'approche intégrée qui sous-tend sa mise en œuvre, le Projet a fourni un kit complet aux personnes vulnérables bénéficiaires des aménagements hydroagricoles. Ce kit inclue des semences, intrants et équipements agricoles, ainsi que des formations pour améliorer la production. De ce fait, les attributaires des 181,31 ha de jardins maraîchers aménagés ont été dotés de 689,85 tonnes d'engrais minéraux, 776,75 tonnes de fumure organique et 885 kg de semences. Ces actions, menées

avec les services techniques du ministère en charge de l'agriculture et des partenaires spécialisés, visent aussi la réinstallation des PDI dans leur terroir et s'inscrivent dans la dynamique de l'offensive agropastorale et halieutique.

**64.** Dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Projet a entrepris en collaboration avec l'ONG Tree Aid, l'aménagement de 20 jardins nutritifs (JN) de 0,5 ha chacun au profit de 1 195 bénéficiaires dont 82% de femmes, 20% de PDI dans les ex-régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Nord. Pour permettre une bonne exploitation des jardins, un renforcement de capacités a été opéré sur la gestion entrepreneuriale et coopérative des jardins nutritifs et les techniques de production de feuilles de moringa et de baobab. Tous les 20 sites sont clôturés et équipés de forage d'au moins 03 m<sup>3</sup>/h avec un système d'exhaure solaire et un système de distribution d'eau à la parcelle. Au 30 septembre 2025, tous les sites sont en production (moringa, baobab et cultures maraîchères diverses). Les récoltes de moringa et baobab sont entamées sur tous les sites. Quant aux cultures maraîchères et suivant les spéculations, certains sites sont à leur 2<sup>ème</sup> cycle de production.

**65.** Le suivi de la production et de la vente fait ressortir des recettes de 3 050 950 FCFA pour le premier semestre 2025 pour 05 sites de jardins.

***Encadré 7 : Des jardins nutritifs pour améliorer les conditions de vie des ménages***

« Nous avons réparti le jardin en 04 zones de production : le moringa, l'oseille, le baobab et la patate douce. Nous avons déjà effectué une 1<sup>ère</sup> récolte pour l'oseille et nous sommes actuellement à la 2<sup>ème</sup> saison de production. Nous avons aussi fait plusieurs récoltes pour le moringa que ce soit pour la consommation familiale, la vente ou pour sécher. A la 1<sup>ère</sup> récolte de l'oseille, nous avons pu réaliser une vente de 60 000 F.CFA. Si on avait commencé plus tôt, on allait se faire plus de recettes mais malgré le retard nous restons confiants. Pour l'instant, les recettes sont placées dans une caisse, lorsqu'elles seront conséquentes, nous pourrons les repartir entre les besoins du jardin et ceux de nos ménages. Ces revenus constitueront un appui précieux pour nos ménages en facilitant l'accès à l'éducation pour nos enfants. Notre jardin nutritif contribuera également à notre émancipation en tant que femme et nous permettra de soutenir nos maris dans les besoins de la famille ».

***Propos de Ebou Léa KANKO, exploitante du jardin nutritif de Réo***

**66. Perspectives** : il s'agira de poursuivre les travaux d'aménagement des superficies agricoles restantes (basfonds, jardins maraîchers, périmètre irrigué...).

**Sous composante 3 :« Reconstitution du Stock Stratégique national de sécurité alimentaire ».**

**67.** Le PUDTR a engagé des actions de soutien aux populations vulnérables à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire. Ainsi avec l'appui du PAM, il a acquis 70 000 tonnes de céréales (maïs, riz, sorgho et mil) au profit du Secrétariat permanent du Conseil National de secours d'urgence (SP/CONASUR) et de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire (SONAGESS). De ce stock (i) 25 600 tonnes ont été vendues à prix subventionné à 512 000 personnes vulnérables par la SONAGESS, (ii) 29 400 tonnes ont été livrées au SP/CONASUR et distribuées à 1

179 671 personnes vulnérables et (iii) 15 000 tonnes destinées à la constitution du stock d'intervention (SI). Le nombre total de bénéficiaires de l'aide alimentaire est de 1 691 671 personnes.

**68.** Par ailleurs, pour augmenter les capacités de stockage de la SONAGESS, le PUDTR a lancé la construction de 03 magasins d'une capacité totale de 5 000 tonnes dont les travaux ont démarré en août 2025 pour une durée de quatre mois. A la date du 31 octobre 2025, les travaux sont aux stades des maçonneries et la préfabrication des fermes et ouvertures.

**69.** En outre, la crise multiforme que traverse le Burkina Faso a mis en exergue les difficultés que rencontrent les structures du dispositif national de sécurité alimentaire ((Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA), le SP/CONASUR et la SONAGESS). Ces difficultés qui portent sur les domaines de la logistique, de la gestion des stocks, de la collecte des données et du rapportage post-distribution. Pour contribuer à les juguler, le PUDTR a entrepris avec l'appui du PAM de renforcer les capacités opérationnelles desdites structures.

**70.** Le SE-CNSA, a bénéficié d'un lot de matériels informatiques (10 ordinateurs portables, 04 imprimantes couleur avec option copieur, scanner, 05 disques WD Éléments 2 TB HDD USB 3.0, et des consommables informatiques) ainsi que de séances de consultations et de formations techniques au profit de 128 agents des services centraux et déconcentrés. Cet accompagnement a permis au SE-CNSA d'améliorer l'appropriation et le leadership dans la coordination, l'analyse et la planification ainsi que la rédaction des documents stratégiques afin d'éclaircir les décisions du Gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, les acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, consommateurs) ont reçu des formations sur les bonnes pratiques de gestion de récoltes et post-récolte des productions végétales.

**71.** Quant au SP/CONASUR, il a bénéficié d'appuis pour renforcer son dispositif de préparation et de réponse aux besoins urgents des populations touchées par les chocs à travers notamment le soutien pour le transport et la distribution des aliments basées sur la vulnérabilité. Il a bénéficié également du renforcement des mécanismes de collecte et de gestion des plaintes. Ces interventions ont permis au SP/CONASUR de disposer à présent d'un manuel de suivi évaluation et d'un manuel de mécanisme intégré de gestion de l'information et de redevabilité (MIGIR). A cela s'ajoute le renforcement des capacités de 204 agents du SP/CONASUR à travers plusieurs sessions de formation organisées à leur profit. La structure a été aussi dotée en équipements pour un centre d'appel, de matériels informatiques pour la gestion des magasins et de 04 nouveaux magasins mobiles d'une capacité de 350 tonnes chacun installés à Tenkodogo, Déougou, Gaoua et Banfora afin de rapprocher les capacités opérationnelles et l'assistance des bénéficiaires. Les sites de Tenkodogo et Déougou ont bénéficié en sus d'une clôture avec portail afin de sécuriser davantage les magasins mobiles installés. En plus, il a été doté de divers équipements de stockage composés de mille (1000) palettes en plastiques, des bureaux, des conteneurs et des points incendies. Ces interventions ont augmenté la capacité de stockage du SP/CONASUR de 1 400 tonnes et porté son système de gestion des stocks aux standards internationaux. Le projet a également appuyé le transport et la distribution d'environ 5 930 tonnes de vivres aux populations vulnérables entre 2023 et 2024.

**72.** La SONAGESS a été dotée d'un cadre de programmation globale (CPG) et d'un plan d'actions afin de renforcer ses capacités en matière de sécurité alimentaire, d'assurance qualité (SAQ) et de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Sa plateforme digitale de gestion des stocks entreprise a également été améliorée. Elle dispose désormais de nouveaux matériels de laboratoire, d'un lot de

matériels informatiques et de laboratoire et 121 agents ont bénéficié de formations techniques dans le cadre des échanges de connaissances sud-sud pour une meilleure gestion des stocks et de réduction des pertes pendant le stockage. Le matériel est composé entre autres de réfrigérateurs de laboratoires, d'analyseur infrarouge, de balance électronique, testeurs d'humidité, de kits d'analyse de fumosin, d'ordinateurs, Contador-conteurs de grains, diviseurs d'échantillon. Outre ces appuis, la SONAGESS a été accompagné par le PUDTR pour réaliser une étude diagnostic et audit sur les démarches qualité et sécuritaire sanitaire des aliments et des formations diverses (une formation au système de gestion de la sécurité sanitaire alimentaire ; une formation des fournisseurs de la SONAGESS et une formation sur l'utilisation de la plateforme digitale de gestion des stocks).

**73. Perspectives** : l'UCP poursuivra les travaux de construction des magasins au profit de la SONAGESS.

## ZOOM SUR LES INDICATEURS DE LA COMPASANTE

N°	INDICATEURS	CIBLE FINALE REVISE (ANNEE 2025)	REAL AU 31 OCTOBRE 2025	ECART PAR RAPPORT CIBLE FINALE	Appréciation du niveau d'atteinte des cibles (en fin décembre 2025)	Perspectives d'ici le 31/12/2025
1	Nombre d'infrastructures économiques construites ou réhabilitées par le projet	300	377	77	Cible atteinte	Cible atteinte
2	Superficie (ha) de bas-fonds, de périmètres maraîchers et irrigués aménagés ou réhabilité (Hectare)	2 000	1 433,04	-566,96	La cible sera atteinte en fin 2025	La cible sera atteinte Poursuivre et achever les travaux d'aménagement
3	Bénéficiaires des appuis du projet pour développer des activités génératrices de revenus (Nombre)	300 000	331 095	31 095	Cible atteinte	Cible atteinte
	- Dont nombre de PDI		10909			
	- Dont nombre de femmes		60819			
4	Bénéficiaire participant à des formations aux compétences de la vie courante ou aux moyens de subsistance (Nombre)	15 000	15 034	34	Cible atteinte	Cible atteinte
	- Dont les jeunes filles (Nombre)	4 000	8 256	4 256		
5	Agriculteurs atteints avec des actifs ou des services agricoles (Nombre)	233 000	291 227	58 227	Cible atteinte	Collecte de données toujours en cours pour désagréger en nombre de femme bénéficiaires
	- Dont nombre de femmes	90 000	31 328	- 58 672		

## Composante 4 : « ENGAGEMENT CITOYEN ET GESTION DU PROJET »

### Sous composante 1 : « Engagement citoyen et renforcement de la présence de l'Etat »

**74.** Le PUDTR à travers sa quatrième composante appuie les activités d'engagement citoyen notamment par la mobilisation sociale de la population ciblée par le Projet, la participation citoyenne, la mise en place des structures et mécanismes de suivi communautaire, la gestion et l'entretien des infrastructures, etc. Pour ce faire, il s'est attaché les services de l'ONG Laboratoire Citoyennetés (LC) pour la mise en œuvre des activités d'engagement citoyen.

**75.** A travers l'engagement citoyen le projet a veillé à associer les bénéficiaires (individuels et groupes d'individus) au processus de mise en œuvre des activités du projet et à celle de la commune

de manière générale à travers la prise en compte de leurs avis sur la gestion des activités publiques. Cette participation des citoyens à la délivrance des actions de développement constitue un moyen pour la responsabilisation des parties prenantes au Projet.

**76.** Pour la mise en œuvre, le projet a recruté l'ONG Labo Citoyen qui a agi à travers 03 axes d'interventions à savoir : (i) mobilisation sociale autour des objectifs du PUDTR, (ii) suivi communautaire des investissements réalisés par le PUDTR et, (iii) maîtrise d'œuvre sociale des réalisations du projet. Des activités ont été réalisées par axe et ont permis d'atteindre les résultats suivants :

**77.** En matière de mobilisation sociale autour du PUDTR, il s'agit de faire connaître le projet et les activités menées dans le cadre de sa mise en œuvre afin de garantir l'appropriation des populations. Cela s'est fait à travers :

- la production et la diffusion d'émissions en français et en langues locales : (i) sur la présentation du PUDTR (06 émissions produites et diffusées dans 29 communes) ; (ii) sur l'engagement citoyen et le rôle des OSC (0 2émissions produites et diffusées dans 15 communes); (iii) sur le mécanisme de gestion des plaintes (06 émissions produites et diffusées dans 29 communes); (iv) sur le suivi communautaire, la redevabilité et les résultats des panels (28 émissions produites et diffusées dans 29 communes); (v) sur la gestion et l'entretien des infrastructures (06 émissions produites et diffusées dans les communes); (vi) sur le bilan des réalisations du PUDTR (06 émissions produites et diffusées). Au total 664 diffusions ont été faites pour l'ensemble des émissions ;
- la production de 09 pièces théâtrales avec 110 représentations/diffusions dans 15 communes de : (i) théâtres foras dans 15 communes (Siby, Boromo, Fara, Poura, Déougou, Toma, Pouytenga, Koupéla, Yargo, Koudougou, Réo, Fada, Diapangou, Diabo, Tibga) ; (ii) de théâtres radiophoniques à travers 06 radios partenaires dans 06 communes pour 34 diffusions ;
- la tenue d'au moins une journée d'information et de redevabilité dans 15 communes et de 02 journées dans les communes de Koudougou, Koupéla, Pouytenga, Réo et Yargo.

**78.** Le suivi communautaire des investissements réalisés par le PUDTR a permis de recueillir les appréciations et préoccupations des bénéficiaires aux fins d'assurer de répondre à leurs attentes et d'apporter les éventuelles corrections nécessaires. Au total six collectes ont été organisées depuis 2022 dont une collecte en cours et quatre achevées. Les préoccupations soulevées dans les rapports des collectes achevées ont fait l'objet de traitement et de mise en œuvre pour celles qui sont pertinentes dans le cadre du projet et un feedback en a été fait aux bénéficiaires. En outre, les exécutifs communaux ont, lors de panels, partagé à l'ensemble des participants les actions menées et celles à venir dans le cadre des réalisations du PUDTR.

**79.** La maîtrise d'œuvre sociale des réalisations du projet vise à assurer la bonne gestion des réalisations afin d'en garantir la durabilité. Pour ce faire, des cellules MOS mises en place et elles se sont dotées de plan d'actions dont la mise en œuvre a contribué à : (i) la mise en place d'outils d'intermédiation sociale dans 29 communes ; (ii) l'instauration d'une culture de réédition des comptes chez des gouvernants locaux sur les objets de travail du projet et globalement sur la gestion communale ; (iii) la visibilité des interventions du projet dans sa zone intervention, voir au-delà. Cela, à travers les radios et la plateforme Civitac ; (iv) la forte mobilisation des populations autour des réalisations du PUDTR et (v) l'amélioration de la qualité des prestations/travaux par les entreprises à travers des interpellations de l'UCP grâce aux résultats du suivi communautaire et ; (vi) le renforcement de

capacités des membres des comités de gestion des infrastructures.

**80.** En vue d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires sur les activités menées par le Projet dans ses zones d'intervention, l'ONG Laboratoire Citoyennetés (LC) a été mandatée pour conduire la première enquête de satisfaction du Projet. L'enquête a couvert la première zone d'intervention du Projet. Elle a porté sur :

- la démarche/méthode de réalisation des activités à savoir les informations / sensibilisations, la construction des infrastructures, la réalisation des études techniques, de sauvegardes environnementales et sociales et autres, le recrutement des entreprises par les communes, les transferts monétaires, les mesures de prévention et de réponse à l'EAS/HS/VCE/VBG, le bitumage de la route par Bagrépôle, (implication des bénéficiaires, etc.) ;
- la qualité des actions menées (réalisation d'infrastructures, mise en œuvre des actions de prévention et de réponse à l'EAS/HS/VCE/VBG, cash transferts, etc.).

L'enquête a également pris en compte le niveau de connaissance des outils d'engagement citoyen (le MGP), leur fonctionnement et leur efficacité par les bénéficiaires.

Il ressort des résultats du rapport de l'enquête de satisfaction des bénéficiaires du PUDTR, un taux de satisfaction de 99,4% exprimé par les bénéficiaires sur la cohérence entre leur expression de besoin en infrastructures et les infrastructures réalisées par le Projet. En outre, 61% des enquêtés connaissent ou ont déjà entendu parler du projet PUDTR. La quasi-totalité des enquêtés qui déclarent connaître le PUDTR ont une bonne connaissance des activités du projet (96,8%). Par ailleurs, ils sont 97,8% des enquêtés qui apprécient positivement les infrastructures réalisées dans leur localité respective. Dans le même ordre, 94,8% des bénéficiaires ont déclaré utiliser les équipements mis à leur disposition. Quant au transfert monétaire, ils sont 70,8% qui sont très satisfaits des montants reçus. S'agissant de l'appréciation de la prise en compte des groupes spécifiques (PDI, femmes et jeunes), les résultats font ressortir une bonne appréciation de leur implication. Ainsi, 62,1% des enquêtés sont satisfaits de la prise en compte des PDI. Pour ce qui concerne le niveau de prise en compte des femmes, ils sont plus de 78,1% à le juger appréciable. Quant aux jeunes, ils sont très impliqués avec un taux de 86,9% pour l'ensemble.

En ce qui concerne les recommandations de l'étude, elles ont été formulées à l'endroit de 03 principaux acteurs : le PUDTR, les collectivités territoriales et la Banque mondiale. Elles se résument entre autres au renforcement :

- de capacités des populations bénéficiaires pour une meilleure utilisation et gestion des infrastructures réalisées ;
- du cadre de communication et d'information à l'endroit des populations bénéficiaires pour mieux les situer sur le début des travaux ;
- des financements afin de permettre aux populations bénéficiaires notamment les jeunes et les femmes de mener des AGR pour une meilleure autonomisation.

Pour la mise en œuvre de ces recommandations un plan d'actions a été élaboré par l'UCP. Ce plan d'actions a fait l'objet d'une séance de travail avec la Banque et a été présenté aux parties prenantes lors des ateliers de restitution des résultats de l'enquête de satisfaction organisés dans la région de l'Est le 12 mars 2024 et dans la région de la Boucle du Mouhoun le 28 mars 2024.

La mise en œuvre des recommandations est effective et à ce jour les actions réalisées sont les suivantes : (i) le renforcement des capacités des acteurs et actrices pour la conduite des activités de mobilisation sociale à travers la tenue des cadres de concertation régionaux et provinciaux dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre -Est et du Centre-Ouest ; (ii) le partenariats avec 18 radios communautaires pour la production et la diffusion d'émission sur les EAS/VCE/VBG en Français et dans 13 langues nationales ; (iii) le renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés (iv) l'organisation des journées d'information et de redevabilité et des journées de dialogue OSC- autorités locales dans les communes bénéficiaires des interventions du Projet ; (vi) le partenariat avec 21 radios communautaires pour la réalisation et la diffusion d'émission d'information et de sensibilisation sur la mise en œuvre du PUDTR ; (vii) le renforcement des capacités des comités de gestion des infrastructures sanitaires dans la région de l'Est.

Après 4 ans de mise en œuvre, le PUDTR est dans sa phase de clôture. Afin de permettre d'alimenter le cadre de résultats du PUDTR et d'avoir la perception des citoyens sur le projet et sur les activités réalisées, il est prévu la réalisation d'une 2<sup>ème</sup> enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires. L'enquête qui est en cours de réalisation prend en compte toutes la zones d'intervention du PUDTR ainsi que tous ses domaines d'intervention.

**Perspectives** : il s'agira principalement pour le PUDTR d'achever la seconde enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du PUDTR.

**81. Par ailleurs, le Projet a accompagné les communes bénéficiaires dans l'élaboration ou la révision de leurs plans communaux de développement (PCD) et schémas directeurs d'aménagement et de développement du territoire de commune (SDADDC).** Ces activités sont réalisées en collaboration avec la Direction générale du développement territorial (DGDT). Le Projet a appuyé les communes de Toma, Siby et Boromo dans l'élaboration de leurs PCD pour la période de 2024-2028 ainsi que celles de Koudougou, Réo, Dédougou, Yaba et Diapangou qui disposent désormais de leurs PCD pour la période 2025-2029.

**82.** Concernant l'appui à l'élaboration de schémas directeurs d'aménagement et de développement du territoire de commune (SDADDC), les communes de Boromo et de Fada N'Gourma bénéficient de l'appui du PUDTR. La réalisation de ces instruments de cohérence spatiale permettra d'assurer une coordination optimale des actions de développement des territoires communaux bénéficiaires. Le processus a démarré et les schémas sont attendus au plus tard en fin novembre 2025.

**83. Perspectives** : il s'agira d'achever le processus d'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et de développement durable communal de Fada N'Gourma et Boromo

## **Sous composante 2 : « Gestion du Projet »**

Au titre des activités de gestion du Projet, des concertations ont été engagées et se poursuivent avec les parties prenantes en vue de leur appropriation des actions du PUDTR et de leur pleine implication dans sa mise en œuvre. Le suivi – évaluation de la mise en œuvre des activités ainsi que la capitalisation et la communication ont été réalisés afin d'assurer la visibilité du Projet. Dans ce cadre, le PUDTR a noué des partenariats pour la mise en œuvre des activités avec des structures ciblées, des protocoles de collaboration ont été signés. Les différents protocoles servent de cadre d'orientation et d'exécution des activités en lien avec les domaines de compétences de chaque ministère concerné par le Projet.

❖ En matière de sauvegardes environnementales et sociales

84. L'ensemble des réalisations du PUDTR devaient respecter les exigences environnementale et sociale de la Banque mondiale et de la réglementation nationale du Burkina afin d'éviter, minimiser ou atténuer les impacts environnementaux et sociaux de ces activités. Pour ce faire, l'UCP a su mettre en place des stratégies qui ont permis d'atteindre les objectifs assignés au projet en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux. Les principaux résultats atteints en termes de gestion environnementale et sociale dans le cadre des activités du projet se résument ainsi qu'il suit :

- **élaboration des EIES/NIES** : à la date du 30 septembre 2025, 75 EIES/NIES ont été réalisées et disponibles au niveau de l'UCP dont 70 approuvés par la Banque, 02 en cours de revue qualité et de consolidation au niveau de l'UCP/Consultants et 03 EIES/NIES ont vu leur processus d'approbation suspendu en raison du contexte sécuritaire défavorable (marché de Manni, pistes rurales de Bourasso et Pont de Bagala). Par ailleurs, la réalisation de 23 EIES/NIES a été suspendue pour raison d'insécurité. Il s'agit des sous projets de pistes rurales (02), d'AEPS/AEP (07), de marchés à bétail et parc de vaccination (03), de bas-fonds aménagés (07), de voiries urbaines (02), de gare routière à Bomborokuy (01). Les 53 rapports EIES/NIES approuvés par la Banque mondiale portent sur les sous projets de pistes rurales (11), de bas-fonds aménagés (23), de CEG (09), de CSPS (11), de marchés (02), de la salle polyvalente de Fada N'Gourma (01), du pont de Banakélédaga (01), des ouvrages d'assainissement des villes de Fada N'Gourma et de Koudougou (02), de bitumage de route à Bagrépôle (01), de périmètres irrigués (04) et, d'AEP/AEPS (03).
- **élaboration de Plans d'action de réinstallation (PAR)** : à la date du 30 septembre 2025, 58 PAR ont été réalisés dont 40 approuvés par la Banque. Les 40 rapports PAR approuvés par la Banque mondiale portent sur les sous projets de pistes rurales (08), de bas-fonds aménagés (17), de CEG (05), de CSPS (04), de marchés (01), ouvrage de d'assainissement (01), périmètres irrigués (03), Bitumage route (01). En outre, 02 rapports PAR ont vu leur processus d'approbation suspendu en raison de la situation sécuritaire défavorable dans les zones d'implantation dont 01 rapport PAR se rapportant aux sous projets de marché (Manni) et 01 rapport de pistes rurales (Dokuy-Bourasso). Par ailleurs, la réalisation de 21 PAR a été suspendue pour raison sécuritaire. Il s'agit des sous projets de pistes rurales (02), d'AEPS/AEP (07), de marchés à bétail et parcs de vaccination (03), de bas-fonds aménagés (07) et de voiries urbaines (02).
- **mise en œuvre de Plans d'action de réinstallation (PAR) et Évaluations sociales** :  
Au titre de la mise en œuvre des PAR, à la date 30 septembre 2025, sur cinquante-huit (58) PAR projetés, Cinquante-cinq (55) PAR ont connus un aboutissement jusqu'à l'élaboration du rapport dont 40 PAR ayant reçus l'ANO de la Banque Mondiale. La dégradation de la situation sécuritaire dans certaines communes d'intervention du PUDTR est la raison principale qui a empêché l'aboutissement de 03 PAR et l'obtention des ANO de la Banque Mondiale. Pour 15 PAR. En effet, la dégradation de la situation sécuritaire n'a pas permis de finaliser les 03 rapports de PAR et d'épuiser les commentaires de la Banque sur les 15 autres rapports de PAR. Parmi ces quarante (40) PAR ayant reçus l'ANO, trente-huit (38) PAR ont été mis en œuvre. Deux (02) PAR approuvés par la Banque Mondiale n'ont pas pu être mis en œuvre du fait de l'insécurité.

*Au titre des enquêtes socio-économiques, 15 ont été préparées dont 11 entièrement mises en œuvre. La mise en œuvre des trois (03) ES se rapportant aux sous - projets de AEP est tributaire de la réalisation desdites infrastructures. Celle de la gare routière de Nouna est suspendue en raison de la contrainte sécuritaire.*

- ***compensation des Personnes Affectées par le Projet (PAP) : 49 rapports PAR/ES dont 38*** PAR et 11 ES ont été mis en œuvre sur un total 51 PAR /ES approuvés au 30 septembre 2025. Pour ces 49 PAR, 5 042 PAP ont été recensées, dont 4 921 ont été compensées, soit un taux de 97,60%. 121 PAP résiduelles n'ont pas encore été compensées pour diverses raisons (dont principalement des cas de voyages, numéros confirmés non disponibles, CNIB à jour non disponibles, PAP non identifiées depuis le recensement). Le coût total prévu pour les compensations et les mesures additionnelles est de 1 886 962 985 FCFA. Le montant effectivement payé pour les compensations et les mesures additionnelles s'élève à 1 866 032 802 FCFA dont 1 618 508 054 FCFA pour les compensations. Le montant non payé aux 121 PAP résiduelles pour les compensations ainsi que les mesures additionnelles s'élève à 20 930 183 FCFA, dont 14 410 274 FCFA pour les compensations.
- ***mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) : l'opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) du PUDTR a été effective au niveau des onze (11) régions d'intervention du Projet et a été marqué la mise en place de trente (30) Comité de Gestion des Plaintes départemental (COGEP/D) ainsi que 234 COGEP/villages dans les villages relevant de ces communes. A cela, s'ajoute la mise en place d'un comité interdépartemental ainsi que 13 comités villageois des 13 villages relevant des 03 communes d'intervention dont 04 au niveau de Bagré, 05 au niveau de Gomboussougou et 04 au niveau de Zonsé dans le cadre du bitumage de 50 Km dans la zone du pôle de croissance de Bagré. L'opérationnalisation a consisté également à la gestion des plaintes par les COGEP. Ainsi, 887 plaintes ont été enregistrées à la date du 31 octobre 2025 dont 729 ont été résolues soit un taux de résolution de 82,37%. 156 plaintes sont en cours de résolution.***
- ***mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les VBG du projet : le risque d'incident d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels avait été jugé élevé d'une part entre les travailleurs eux-mêmes et d'autres part entre les travailleurs du Projet et les populations bénéficiaires des investissements au regard de la forte mobilisation de travailleurs du Projet dans l'ensemble des localités d'intervention. Le recours à l'expertise de l'OCADES et de ses points focaux VBG ainsi qu'aux services techniques déconcentrés de l'Etat comme ceux des Ministères en charge de l'action humanitaire et de la santé a permis de gérer efficacement ces risques et de permettre au Projet de conduire à terme ses travaux dans l'ensemble de ses zones d'intervention sans incidents majeurs. Cela a consisté à la signature de codes de bonne conduite par 18 745 travailleurs/employés (16 788 hommes et 1 957 femmes) du Projet et leur sensibilisation sur leur contenu, à la sensibilisation de proximité de 167 330 membres des populations (84 567 femmes, 32 370 filles, 33 296 hommes, 17 097 garçons) bénéficiaires des investissements et de toutes les parties prenantes sur les risques d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels et sur le mécanisme mis en place par le Projet pour gérer les éventuels incidents. Pour ce faire, au total 352 points focaux VBG endogènes (220 femmes, 132 hommes) ont été mobilisés et formés par le projet dans 89 communes. Le Projet a également élaboré et diffusé 18 074 outils et supports de communication avec des messages portant sur les risques d'EAS/HS, leurs probables conséquences, le MGP, le code de conduite, etc. Toutes ces***

activités ont permis de minimiser les risques et d'assurer une bonne prise en charge de l'unique incident d'abus sexuel enregistré.

**85. Perspectives** : il s'agira de : (i) traiter les plaintes résiduelles et (ii) poursuivre l'enregistrement et le traitement des plaintes.

❖ **En matière de suivi évaluation et communication**

**86.** Dans le cadre du **suivi-évaluation des activités**, des instances de suivi de la mise en œuvre du Projet ont été mis en place dans le but de s'assurer que les actions menées par le projet permettront à termes d'atteindre l'objectif global fixé.

**87.** **La tenue des sessions du comité technique** : le Comité technique mis en place par arrêté n°2021-252/MINEFID/CAB du 05 mai 2021 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement et composé des représentants des structures des ministères sectoriels concernés par le Projet est l'organe opérationnel servant de cadre de concertation entre les différents départements des ministères en vue d'assurer un bon suivi technique. A la date du 31 octobre 2025, quatorze sessions ont été tenues et ont permis de statuer sur les dossiers soumis à examen.

**88.** **La tenue des sessions du comité de revue/ comité de pilotage** : dans le cadre de sa mise en œuvre et conformément à la règlementation générale des projets et programmes exécutés au Burkina Faso, le comité de revue du programme budgétaire pilotage de l'économie et du développement qui tient lieu d'organe d'administration et de pilotage du Projet a tenu huit (08) sessions de 2021 à février 2023 auxquelles le PUDTR a participé. Faisant suite à la réforme de la règlementation générale des projets et programmes qui a institué les comités de pilotage (COPIL) pour chaque projet, il a été créé par arrêté n°2023-0298/MEFP/SG/DGESS du 31 mai 2023, le comité de pilotage du PUDTR. Il est l'organe d'orientation et de pilotage du projet. Il se réunit deux fois par an en sessions ordinaires sur convocation de son président et, regroupe les directions techniques des ministères impliqués dans sa mise en œuvre. Il a tenue cinq sessions du COPIL respectivement les 27 juillet et 15 décembre 2023 et les 30 juillet et 27 décembre 2024 et, 28 juillet 2025.

**89.** **La tenue des cadres de concertation internes** : dans le but d'assurer un bon fonctionnement du Projet, il a été créé des cadres de concertation interne par décision n°2021-02/MEFP/SG/DGDT/PUDTR du 24 décembre 2021. Ces cadres de concertation sont : (i) la réunion de coordination qui est l'instance de programmation et de suivi hebdomadaire des activités et qui regroupe l'ensemble des experts de l'UCP ; (ii) l'atelier bilan et programmation stratégique qui est le cadre de programmation et de suivi trimestriel des activités du Projet. Il constitue également un cadre d'échanges sur la mise en œuvre des activités sur le terrain ; (iii) l'assemblée générale annuelle qui regroupe l'ensemble du personnel du PUDTR et les représentants des agences d'exécution ; c'est l'instance d'échanges sur la vie du Projet et de partage d'expériences et enfin ; (iv) la réunion avec le personnel d'appui qui se tient deux fois par an, constitue un cadre d'échanges entre la coordination du Projet et le personnel d'appui sur le fonctionnement du projet et la collaboration entre agents. A la date du 31 octobre 2025, le Projet a organisé 04 assemblées générales, 10 réunions avec le personnel d'appui et 16 ateliers bilan / programmation.

**90. La tenue des cadres de concertation régionaux et provinciaux :** dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Projet a appuyé la tenue de 16 cadres de concertation régionaux (CRD) dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre -Est et du Centre-Ouest. En outre 25 cadres de concertation provinciaux (CCP) ont été appuyés dans lesdites régions. Ces instances constituent des cadres d'échange et de redevabilité sur les activités menées par le Projet.

A la date du 31 octobre 2025 au total, 41 cadres de concertation ont été organisés dans la zone d'intervention grâce à l'appui du PUDTR et ont permis de (i) présenter le Projet, l'état d'avancement des activités, les difficultés rencontrées, (ii) discuter sur les propositions de solutions afin d'améliorer l'exécution des activités sur le terrain et, (iii) inviter les bénéficiaires à plus d'engagement dans la mise en œuvre du PUDTR dans leurs localités respectives.

**91. La tenue des missions d'appui conjointe Gouvernement - Banque mondiale :** dès l'entrée en vigueur du PUDTR, la Banque mondiale a effectué une mission d'appui à l'opérationnalisation du Projet. Cette mission s'est déroulée du 14 au 21 avril 2021. Une deuxième mission d'appui a été réalisée du 31 août au 10 septembre 2021 dont l'objet était de faire le point sur l'avancement des activités du Projet et lui apporter un appui pour la poursuite de sa mise en œuvre. La troisième mission d'appui s'est déroulée du 19 au 28 septembre 2022. Les travaux de cette mission ont permis de porter une appréciation modérément satisfaisante à la mise en œuvre du PUDTR du fait d'un incident survenu sur le chantier de Bagrépôle. Des recommandations ont été formulées à l'endroit du Projet pour améliorer ses performances. Les dispositions prises par le Projet ont permis la bonne gestion de l'incident et l'amélioration du dispositif de suivi des activités sur le terrain. Quant à la 4<sup>ème</sup> mission d'appui, elle s'est déroulée du 06 au 10 mars 2023 et a permis de porter une appréciation satisfaisante à la mise à œuvre du Projet de façon globale. L'équipe du Projet a été invitée à travailler à améliorer l'appréciation du niveau d'avancement du projet afin d'assurer l'atteinte des objectifs à terme. La 5<sup>ème</sup> mission d'appui s'est déroulée du 02 au 06 octobre 2023. Elle était celle de la revue à mi-parcours du Projet. Des recommandations ont été formulées pour permettre d'optimiser les actions à mener et favoriser l'atteinte des objectifs fixés. La 6<sup>ème</sup> mission d'appui réalisée du 08 au 18 avril 2024 a permis de faire le point de l'état d'avancement des activités convenues et recommandations de la mission de revue à mi-parcours. La mise en œuvre du Projet a été jugée satisfaisante et l'équipe projet a été encouragée et invitée à maximiser les efforts sur les activités à fort impact sur les indicateurs du Projet dont les cibles ne sont encore atteintes. La 7<sup>ème</sup> mission d'appui réalisée du 21 au 25 octobre 2024 a permis de faire le point de l'état d'avancement des activités convenues et recommandations de la mission d'appui n°6. Les progrès et résultats obtenus dans la mise en œuvre des différentes composantes ont été appréciés « satisfaisants ». Les échanges ont souligné l'importance d'un suivi rapproché pour assurer le bon achèvement de certaines activités des composantes 2 et 3, notamment les travaux de réalisation de pistes rurales et les travaux d'aménagement de bas-fonds. La 8<sup>ème</sup> mission d'appui qui s'est déroulée du 07 au 09 mai 2025 a conclu que Les progrès et résultats obtenus dans la mise en œuvre des différentes composantes sont satisfaisants. Toutefois, elle a souligné l'importance d'un suivi rapproché pour garantir la finalisation de l'ensemble des activités avant la clôture du Projet. La mission a également rappelé que seuls les biens, services et travaux réceptionnés au 30 décembre 2025 seront considérés comme des dépenses éligibles.

**92.** Le Projet a reçu en visite de travail du Responsable de l'unité transport pour l'Afrique de l'Ouest, Banque mondiale. Ces visites se sont déroulées du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2023 pour la première et du 06 au 09 juin 2023 pour la 2<sup>ème</sup>. Cette dernière a été l'occasion d'introduire la nouvelle Spécialiste

principale en transport qui aura en charge le Projet. Une 3<sup>ème</sup> visite réalisée par le Directeur Régional des infrastructures de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Banque mondiale a eu lieu le 16 février 2024. Le PUDTR a bénéficié d'une visite de courtoisie et d'encouragement du Représentant Résident de la Banque mondiale au Burkina Faso le 07 juin 2024. Le 04 février 2025, l'équipe du PUDTR a reçu la visite du Directeur transport de la Banque mondiale dans ses locaux. Cette visite avait pour principale but d'encourager l'équipe et l'inviter à travailler à l'atteinte des objectifs du Projet.

**93.** Outre ces instances, le suivi de la mise en œuvre du PUDTR est assuré par la tutelle technique et financière qui est le ministère en charge de l'économie et des finances. Des cadres de concertation comme les revues sectorielles des programmes budgétaires sont organisées et les projets et programmes sont invités à présenter les bilans et les programmes d'activités. Des recommandations sont formulées pour permettre la bonne mise en œuvre des activités et des mesures prises, pour accompagner les projets / programmes dans leurs missions. Par ailleurs, des revues conjointes des portefeuilles de projets / programmes du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers sont organisées afin d'examiner la performance de ces derniers et prendre les mesures adéquates pour améliorer les performances. A ce titre, le PUDTR a participé au cours de sa mise en œuvre à quatre revues conjointes du portefeuille de projets / programmes financés par la Banque mondiale respectivement en juin 2022, mai 2023, mai 2024 et juin 2025.

Par ailleurs, le Projet a fait l'objet d'une évaluation de performance au titre des années 2021 et 2022 par le Ministère de l'Economie, des finances et de la prospective conformément à la réglementation générale des projets et programmes. Cette évaluation s'est déroulée en mai 2023 et le projet a été classé dans la catégorie des « projets / programmes ORANGE »<sup>1</sup> suivant la grille d'évaluation mise en place. Cette classification s'explique principalement par la dégradation de la situation sécuritaire dans les communes d'intervention du Projet ayant ralenti voire empêché la mise en œuvre des certaines activités et l'instabilité institutionnelle au cours de la période.

**94.** **Au cours de la mise en œuvre du Projet, des plans de travail et budget annuels (PTBA) et rapports de suivi technique et financier ont été élaborés.** A la date du 31 octobre 2025, cinq PTBA ont été élaborés et validés et seize rapports de suivi financier (RSF) ont été élaborés et transmis via client connections à la Banque qui les a validés. En outre, neuf rapports d'avancement ont été préparés dans le cadre des missions d'appui.

**95.** **Le Projet a également assuré le suivi de l'évolution des indicateurs.** Des données sont collectées auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités et une mise à jour du niveau d'atteinte des cibles est faite périodiquement. Le cadre de suivi des indicateurs est joint au présent rapport.

**96.** Pour permettre de mieux apprécier les effets et impact des interventions du Projet, l'UCP a entrepris la réalisation de l'évaluation finale du PUDTR. Un prestataire a donc été recruté et sa mission est en cours de réalisation depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2025 pour un délai d'exécution de 60 jours.

**97.** **Le suivi GEMS des activités :** afin d'assurer une bonne exécution des activités dans un contexte sécuritaire délétère, le PUDTR a fait l'option d'utiliser la méthode GEMS couplée aux SIG.

---

<sup>1</sup> Cette catégorie ORANGE traduit un risque modéré de non atteinte des objectifs au regard des résultats obtenus et des effets perceptibles

Cela permet de suivre à distance et à temps réel l'exécution des activités même dans les zones difficilement accessibles du fait de l'insécurité, ainsi que leur visualisation sur des cartes afin d'aider à la prise de décision. Elle permet de réaliser les enquêtes socio-économiques pour la mise en œuvre des sous-projets. Cette méthode permet également d'alimenter la plateforme du portefeuille des projets de la Banque Mondiale et de mettre à la disposition du Gouvernement, une base de données spatiales sur les investissements du PUDTR. Toutes choses qui contribuent à la visibilité et à la pérennisation des résultats du PUDTR mais aussi à améliorer la planification du développement du pays.

**98.** Pour ce faire, divers outils élaborés pour la collecte de données afin de permettre de renseigner les indicateurs du cadre de résultats du Projet, ont été déployés sur la plateforme de suivi à distance des activités du PUDTR.

Ainsi, les principales activités suivantes ont été menées dans le cadre du déploiement de GEMS au sein du Projet :

- l'élaboration de 12 rapports GEMS trimestriels pour le suivi de la réalisation/réhabilitation d'infrastructures éducatives, sanitaires, hydraulique, d'eau potable, la réalisation des canaux d'assainissement de la ville de Fada N'Gourma, le bitumage des routes dans la zone de concentration de Bagré pôle, la réalisation de pistes rurales, des activités de sensibilisation sur la mise en œuvre des mesures de prévention et de réponse aux Exploitations et Abus Sexuels/Harcèlements Sexuels/Violence Contre les Enfants/Violences Basées sur le Genre (EAS/HS/VCE/VBG) l'EAS/HS, les activités du Capital Humain, le suivi des bénéficiaires de cash transfert du volet Filets Sociaux dans la région de la Boucle du Mouhoun ainsi que la gestion des plaintes ;
- la réalisation de 03 rapports de cartographie des prestataires de services VBG dans les communes d'intervention du PUDTR en 2021, 2022 et 2023 ;
- l'alimentation de la plateforme du portefeuille des projets de la Banque Mondiale.

En outre, des cartographies sont réalisées d'une part pour suivre à distance les activités sur le terrain ou visualiser leur implémentation sur le terrain et d'autre part, pour aider à la prise de décision. Ce sont entre autres :

- ***pour le rapport GEMS trimestriel, la cartographie des:*** (i) chantiers en cours de réalisation, (ii) canaux d'assainissement de la ville de Fada N'gourma, (iii) bitumage des routes de la zone de concentration du projet Bagrépôle, (iv) la réalisation des pistes rurales, (v) activités de sensibilisation sur l'EAS/HS, (vi) plaintes, (vii) activités du capital humain, (viii) activités du volet filets sociaux notamment les bénéficiaires du cash transfert de la région de la Boucle du Mouhoun au 30 juin 2022, (ix) activités du volet VBG au 30 juin 2022 notamment des bénéficiaires (leaders, ouvriers, PDI,...) de formation sur les EAS/HS dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Ouest ,du Centre-Sud et le Nord (x) bénéficiaires de cash transfert exécuté par le PAM dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel.
- ***pour la visualisation et l'aide à la prise de décision:*** la cartographie des (i) nouvelles infrastructures à réaliser, (ii) pistes et des basfonds selon le niveau de sécurité des communes de la région de la Boucle du Mouhoun et de l'Est en 2022, (iii) niveau de sécurité des communes d'intervention du PUDTR de la région de la Boucle du Mouhoun et de l'Est en 2021, (iv) niveau de sécurité de toutes les communes d'intervention du PUDTR en 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, (v) communes du Burkina Faso bénéficiaires des transferts monétaires dans le cadre de la réponse du PUDTR à l'insécurité alimentaire à travers PAM en 2022, (vi) communes du Burkina Faso bénéficiaires des intrants agricoles dans le cadre de la réponse du PUDTR à

l'insécurité alimentaire à travers AGRODIA en 2022, (vii) l'approche spatiale de la mise en œuvre du PUDTR, (viii) infrastructures du PUDTR dans les provinces du Gourma et de la Gnagna ainsi que celles des régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est, (ix) montants en dollars investis dans les communes d'interventions du PUDTR selon le niveau de sécurité en 2021 et 2022 de la région de la Boucle du Mouhoun et de l'Est en novembre 2022, (x) 05 nouvelles communes d'intervention du PUDTR, (xi) niveau de sécurité des communes devant abriter les sous-projets de bas-fonds et de périmètres maraîchers.

**99. Concernant la mise en œuvre des activités de communication**, pour renforcer la visibilité, la compréhension et l'adhésion des acteurs et des bénéficiaires à la mise en œuvre du PUDTR, le projet s'est doté d'une stratégie de communication à 02 volets : la communication interne et la communication externe. Elle a été basée sur des approches de communication définies en fonction des cibles et des objectifs de communication à savoir la communication institutionnelle, la communication de masse, la communication participative y compris la communication pour le changement social et comportemental et le plaidoyer.

**100.** La communication interne s'est faite dans le cadre de l'administration du projet et de la coordination générale des activités entre l'Unité de coordination, les antennes régionales, les agences d'exécution, des partenaires de mise en œuvre, la tutelle technique et financière et la Banque mondiale.

**101.** Quant à la communication externe, elle a permis de soutenir la mise en œuvre du projet en suscitant une forte adhésion des parties prenantes et des populations bénéficiaires à sa mise en œuvre et en assurant sa bonne visibilité.

**102.** Dans sa stratégie de communication, le PUDTR a utilisé une variété de canaux, allant des cadres de concertations, des réunions, des sessions des comités, les courriers formels et électroniques, des médias, des réseaux sociaux, le site internet, des films, des plaquettes d'information et des brochures, aux causeries éducatives et théâtres forum, pour atteindre ses objectifs de communication.

La stratégie de communication mise en place par le PUDTR a tenu compte de la contrainte sécuritaire et de la nécessité de communiquer sur les résultats pour deux raisons. Tout d'abord, la contrainte sécuritaire dans la zone d'intervention du projet commandait d'adopter une attitude discrète afin de minimiser les risques d'expositions. Ensuite, la nécessité de renforcement, voire de rétablissement de la confiance entre les populations et l'administration invitait aussi à éviter de faire des promesses qui pourraient ne pas être tenues pour des raisons sécuritaires ou autre.

**103.** Cette approche a permis de créer un environnement stable pour la mise en œuvre des activités. Combinée à la veille sécuritaire, elle a permis de minimiser les incidents sécuritaires tout au long de l'implémentation du projet. En outre, la communication sur les résultats a renforcé davantage la crédibilité du projet.

**104. Perspectives** : il s'agira de : (i) finaliser l'évaluation finale du Projet, (ii) réaliser de 2 films de capitalisation sur le Projet, (ii) poursuivre les activités de capitalisation et de communication sur le PUDTR.

#### ❖ **Gestion administrative et financière du Projet**

**105. Gestion du personnel** : le PUDTR compte 42 agents à la date du 31 octobre 2025. Il comprend 16 fonctionnaires recrutés mis en position de détachement et 26 agents non-fonctionnaires recrutés. Depuis le démarrage, le Projet a enregistré huit (08) départs dont 03 au poste de chauffeur (01 en

novembre 2021 et 02 en juin 2025), 02 Assistants en passation de marchés en décembre 2023 et 01 Expert en sauvegarde social en février 2025, 01 Expert en développement du capital humain en août 2025 et 01 agent de liaison en juin 2025. Tous les postes ont été remplacés.

Les dossiers du personnel sont régulièrement mis à jour. Les déclarations mensuelles à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ou à la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) sont régulièrement faites. Tous les actes de détachement ont été renouvelés pour se conformer avec les dispositions légales en la matière.

**106. Gestion des immobilisations :** les immobilisations du Projet sont suivies à travers leurs codifications et leurs enregistrements dans le logiciel. Un dossier permanent et un fichier des immobilisations ont été constitués pour chaque nature de biens durables acquis. Les immobilisations acquises par le Projet comportent : (i) du matériel roulant (22 véhicules et 23 motocyclettes). La répartition des véhicules est faite comme suit : 09 pour l'unité de coordination, 02 pour les antennes régionales du Projet, 02 pour Plan International Burkina, 02 pour Laboratoire citoyenneté, 01 pour SONATER, 02 pour AGETIB, 01 pour la DGDT ; (ii) du mobilier de bureau (Bureaux, fauteuils, chaises, tables, armoires etc. ; (iii) du matériel informatique (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, serveurs, imprimantes, scanner, équipement vidéo conférence) et (iv) divers matériel de bureau (Réfrigérateur, coffre-fort...).

Le suivi de l'utilisation des biens présente un état de fonctionnement moyen selon le rapport d'inventaire des immobilisations au 31 décembre 2024. Cependant, on note la perte d'un ordinateur HP, de 02 onduleurs, et d'une chaise de bureau. Le matériel informatique rencontre beaucoup de pannes après 05 ans d'utilisation. 14 ordinateurs portables et 04 ordinateurs de bureau ont fait l'objet de réparation.

**107. Etat des engagements au 31 octobre 2025 :** les ressources totales allouées au PUDTR sont estimées à 262 075 000 000 FCFA dont 1 925 000 000 FCFA au titre de la contrepartie nationale et environ 473 millions de dollars US au titre du partenaire technique et financier qu'est la Banque mondiale. Les engagements sur les composantes du Projet (1192 contrats, conventions et protocoles signés + charges courantes) sont estimés à 257 548 500 000 FCFA, soit 99,2%, et un reliquat d'environ 4 086 000 000 FCFA.

**108. Décaissement et exécution au 31 octobre 2025 :** les décaissements sont faits par accord de financement et par catégorie de dépenses selon le canevas type des demandes de retrait de fonds.

Les décaissements sur les accords de financement entre le Gouvernement et IDA à date sont de l'ordre de 248 421 570 893 F CFA contre un montant total alloué de 260 150 000 000 F CFA, soit un taux global de décaissement de 95% contre un taux de 82% à la mission précédente, ce qui représente un progrès de 13 points. (Le taux de conversion utilisé est de 550 F CFA).

Les ressource du crédit IDA 6819 BF du financement initial et du Don E1000 du financement additionnel sont décaissées à 99%. Celles du crédit IDA 7181 BF et du Don D7610 sont respectivement décaissées à 79% et 96%.

Le taux global de décaissement tout bailleurs pris en compte est de 96%. Cela s'explique par : (i) les efforts dans l'exécution des activités avec la contribution des agences d'exécution, (ii) la diligence dans la production des demandes de retrait de fonds par le Projet avec une cadence moyenne de 03 DRF et DPD par mois. La méthode de paiements directs a été peu utilisée.

Sur les ressources de l'Etat, les déblocages ont été de 2 272 655 724 F CFA contre une prévision initiale estimé à 1 925 000 000 F CFA. Les ressources supplémentaires décaissées l'ont été à cause du financement additionnel du Projet dont l'accord a été signé en juin 2022.

Le tableau suivant présente la situation des décaissements depuis le démarrage du Projet.

**Tableau 6 : Etat de décaissement réalisé au 31 octobre 2025** (en millier de F CFA)

Convention/ accord de financement / Bailleurs	Montant alloué par convention	Cumul des décaissements depuis le début du projet	Taux global de décaissement début le début du Projet (cumul des décaissements/ montant de la convention)	Montant Disponible à décaisser par convention
Etat	1 925 000 000	2 272 655 724	118%	- 347 655 724
IDA (Subvention) D7610	96 250 000 000	92 102 004 453	96%	4 147 995 547
IDA (prêt) 68190	96 250 000 000	95 945 458 349	100%	304 541 651
IDA FA (Subvention) E1000	33 825 000 000	33 528 869 996	99%	296 130 004
IDA FA (prêt) 71810	33 825 000 000	26 845 238 095	79%	6 979 761 905
<b>Total</b>	<b>262 075 000 000</b>	<b>250 694 226 617</b>	<b>96%</b>	<b>11 380 773 383</b>

**Source :** Base de données PUDTR

L'exécution globale pour l'ensemble des accords de financement depuis le début du Projet par rapport au montant alloué est de 94%. Le Don D7610 est le plus exécuté avec 95% suivi du Don E1000 avec 100%. Au niveau des crédits, l'IDA n° 6819 est exécuté à 99% et l'IDA 7181 à 73%. Le taux d'absorption qui est le rapport entre les dépenses sur les ressources se situe à 98%. Le détail par source de financement est consigné dans le tableau suivant :

**Tableau 7 : Exécution par financement au 31 octobre 2025**

Convention/ accord de financement / Bailleurs	Montant alloué par convention	Cumul des décaissements depuis le début du projet	Taux global de décaissement début le début du Projet (cumul des décaissements/ montant de la convention)	Montant disponible à décaisser par convention	Cumul des dépenses depuis le début du projet	Taux exécution globale depuis le début du projet (cumul des dépenses / montant de la convention)	Taux global d'absorption depuis le début du projet (cumul des dépenses / cumul des décaissements)
Etat	1 925 000 000	2 272 655 724	118%	347 655 724	2 107 198 765	109%	92,7%
IDA (Don) D7610	96 250 000 000	92 102 004 453	96%	4 147 995 547	91 218 647 953	95%	99,0%
IDA (prêt) 68190	96 250 000 000	95 945 458 349	100%	304 541 651	95 175 595 386	99%	99,2%
IDA FA (Don) E1000	33 825 000 000	33 528 869 996	99%	296 130 004	33 173 160 782	98%	98,9%
IDA FA (prêt) 71810	33 825 000 000	26 845 238 095	79%	6 979 761 905	24 575 945 948	73%	91,5%
<b>Total</b>	<b>262 075 000 000</b>	<b>250 694 226 617</b>	<b>96%</b>	<b>11 380 773 383</b>	<b>246 250 548 833</b>	<b>94%</b>	<b>98%</b>

**Source :** Base de données PUDTR

**109. Exécution budgétaire** : l'exécution budgétaire globale par composante au 31 octobre 2025 est de 94%. L'exécution des composantes 1, 2, 3 et 4 sont respectivement de 98%, 96%, 91% et 82% à la date du 30 octobre 2025. Il faut noter qu'en 2024, une réallocation budgétaire par composante a été réalisée pour tenir compte des engagements, des besoins exprimés par les populations et des adaptations liées à la situation sécuritaire qui a entraîné l'extension de la zone d'intervention du Projet. La situation par composante est présentée dans le tableau qui suit :

**Tableau 8 : Exécution budgétaire par composante au 31 octobre 2025** (en millier de F CFA)

Code	Composante du projet	Montant alloué	Montant exécuté au 31 octobre 2025	Ecart	% Exécution
1	AMELIORATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	66 000 000	64 680 000	1 320 000	98%
2	AMELIORATION CONNECTIVITÉ PHYSIQUE-VIRTUEL & RESILIENCE URBAIN	99 000 000	94 692 548	4 307 452	96%
3	RELANCE ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE ET AUTONOMISATION	80 850 000	73 573 500	7 276 500	91%
4	ENGAGEMENT CITOYEN ET GESTION DU PROJET	16 225 000	13 304 500	2 920 500	82%
	<b>Total</b>	<b>262 075 000</b>	<b>246 250 548</b>	<b>15 824 452</b>	<b>94%</b>

**Source :** Base de données PUDTR

#### **110. Gestion comptable, contrôle et rapport financier du Projet**

Les progrès au niveau comptable et financier se résument à travers les actions suivantes :

- la comptabilité du Projet est mise à jour au 31 octobre 2025 avec les états de rapprochement bancaire élaborés. Le rapport de suivi financier du troisième trimestre 2025 a été soumis dans client connections le 07 novembre 2025 ;
- 04 rapports d'audit des comptes ont été produits et soumis dans les délais requis. Cependant, le rapport d'audit de l'année 2024 a été repris par le cabinet Aurec Afrique pour se conformer à la norme d'audit ISA 700.
- 18 Rapports de Suivi Financier (RSF) ont été soumis dans client connections à bonne date et acceptés par la Banque. Les tableaux « source et utilisation de fonds et utilisation par activités » ont été édités du logiciel.
- 192 Demandes de Retrait de Fonds ont été élaborées au 31 octobre 2025 et soumises dans client connexion, soit en moyenne 03 DRF par mois.
- 07 missions de vérification post-semestrielle de l'ASCE-LC, 01 mission de l'Inspection Générale des Finances (IGF) ont été préparées. Les rapports desdites missions sont disponibles et sont transmis à la Banque. La 4ème mission d'audit externe des comptes a été organisée courant les mois de mai à juin 2025. Les états financiers ont été présentés selon le Système Comptables des Entités à But non Lucratif (SYCEBNL) entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### **111. Perspectives** (i) suivre les engagements et les décaissements sur le Projet, (ii) organiser l'audit des comptes annuels 2025, (iii) préparer la clôture du Projet au 31 décembre 2025.

### ❖ Audit et contrôle

Les actions majeures menées dans le cadre de l'audit interne au sein du PUDTR peuvent être présentées comme suit :

**112. Élaboration de la cartographie des risques du Projet et des outils d'opérationnalisation du contrôle interne (code de déontologie, charte d'audit interne, plan stratégique de l'audit interne...)** : il a été élaboré : (i) la cartographie des risques, (ii) le plan de mitigation et le plan d'audit pluriannuels et (iii) la charte de l'audit interne du PUDTR. La version définitive de la cartographie des risques a été soumise à la Banque mondiale qui l'a validée le 17 octobre 2022. Elle a été actualisée en 2024.

**113. Élaboration du manuel d'audit interne du Projet** : le Projet s'est fait accompagner par le Cabinet HOUNGUES PARTNERS pour l'élaboration d'un manuel d'audit interne. La version finale a été soumise à la Banque mondiale qui a répondu favorablement le 20 mars 2023.

**114. Réalisation de la revue trimestrielle des comptes de l'UCP** : depuis le début du Projet, l'audit interne effectue trimestriellement une revue des comptes de l'UCP afin de s'assurer de la bonne tenue des comptes et la production des états financiers trimestriels. Il s'agit particulièrement de :

- s'assurer de la fiabilité du système d'information comptable du Projet ;
- accorder une attention particulière à l'éligibilité des dépenses, à la qualité des pièces comptables, à leur conformité par rapport aux textes en vigueur, et au respect des conditions de forme ;
- contrôler les états de rapprochement mensuels du compte spécial et des comptes d'opérations ;
- vérifier la cohérence de l'état de reconstitution du compte spécial ;
- contrôler le respect du délai d'arrêté des comptes pour la production du rapport de suivi financier conformément aux prescriptions du manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet ;
- contrôler le respect des dispositions budgétaires notamment les affectations et imputations budgétaires.

**115. Vérification de la mise en œuvre du Plan de gestion de la sécurité du PUDTR** : des missions de contrôle de la mise en œuvre du Plan de Gestion de la Sécurité au sein du service sécurité sont faites pour s'assurer de la bonne mise en œuvre dudit Plan. Ces missions ont permis entre autres d'alerter sur la nécessité de mettre à jour le plan de gestion de la sécurité qui l'a été en mai 2024.

**116. Vérification de la mise en œuvre des protocoles d'accord avec les agences partenaires** : depuis le début du Projet des missions de vérification ont été réalisées au sein des agences d'exécution dont AGETIB, SONATER, et le PFS.

Une première mission a eu lieu en octobre 2021 et s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2022 et a concerné les partenaires comme la SONATER, AGETIB et le PFS.

Les vérifications effectuées au niveau de ces agences partenaires ont montré de bonnes pratiques mais ont toutefois relevé des faiblesses notamment au niveau de l'organisation et de la comptabilité. Ces faiblesses ont conduit à organiser un atelier regroupant ces agences ainsi que les nouveaux partenaires à savoir AGTEER et ACOMOD afin de permettre aux équipes chargées de la gestion financières et du contrôle au niveau de ces structures de : (i) disposer des outils de collecte, de rapportage de

l'information financière et comptable et, (ii) disposer des guides pour les activités de contrôle de la mise en œuvre des différents protocoles d'accord.

Une deuxième mission de vérification de la mise en œuvre des protocoles d'accord avec les partenaires a été réalisée au cours de l'année 2023 et a concerné l'AGETIB, la SONATER et le PFS. Les différents constats notés par cette mission se résument comme suit : (i) insuffisances dans l'organisation des services audit interne des agences partenaires ; (ii) non-respect de certaines dispositions prévues dans les protocoles d'accord et conventions signées avec le PUDTR notamment des retards dans l'exécution des travaux, la production des états financiers, la mobilisation et la rémunération du personnel ; (iii) inaccessibilité de certains sites du fait de la situation sécuritaire ou pour des raisons de saison pluvieuse.

Une troisième mission de vérification de la mise en œuvre des protocoles d'accord avec les partenaires a été réalisée en mars 2024 et a concerné l'AGETIB et la SONATER.

Les missions de vérification se sont poursuivies tout au long de l'année 2024 dans le but de garantir la bonne gestion des activités et ressources mis à la disposition des agences d'exécution.

**117. Réalisation de l'audit externe du Projet :** l'audit externe des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, 2022 et 2023 du PUDTR a été réalisé par le Cabinet PANAUDIT conformément au contrat n° N°14/00/02/05/80/2021/00109 du 31 décembre 2021.

Les différentes opinions exprimées par le Cabinet à la suite de ces deux audits, ressort que :

- les opérations réalisées sur la période sous revue l'ont été conformément aux dispositions de l'accord de crédit et à l'accord de don ;
- les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du PUDTR, conformément au plan comptable SYSCOHADA révisé.

Les deux rapports ont été soumis dans le système client connection et ont été approuvés par la Banque.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, la mission d'audit s'est déroulée du 02 mai 2024 au 15 juin 2024. Cette mission a pris en compte le financement additionnel dont les premiers décaissements sont intervenus en 2023. Le rapport de la mission a été soumis à la Banque mondiale via client connection qui l'a accepté le 19 juillet 2024.

Par ailleurs, le mandat de l'auditeur externe étant à son terme, le processus de recrutement pour son remplacement vient de s'achever avec l'attribution faite au Cabinet AUREC-AFRIQUE qui a effectué sa première mission sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Cette mission s'est déroulée du 02 mai au 27 juin 2025 et les rapports ont été soumises à la Banque mondiale via client connection qui l'a accepté le 28 août 2025.

**118. Réalisation de l'audit du Projet par l'ASCE-LC :** l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC), conformément au protocole d'accord n°003 du 17 mai 2021 portant prestations des services de vérification ex-post semestrielle des dépenses du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR), a effectué six missions de vérification à la date du 31 octobre 2025. Chacune de ces missions a fait l'objet d'un rapport de vérification. Au-delà du contrôle sur place au niveau de l'UCP, les missions effectuent des visites de terrain pour voir la conformité des investissements avec les dossiers de marchés.

**119. Coordination de la mission de l'Inspection Générale des Finances :** l'Inspection Générale des Finances a réalisé du 27 février au 27 mars 2023, une mission de contrôle de la gestion financière

et comptable du PUDTR dont l'objectif général est de s'assurer du respect de la réglementation générale des projets et programmes au Burkina Faso et d'évaluer d'éventuelles irrégularités qui seront constatées. A l'issue de ses travaux, la mission a noté : (i) l'application et la prééminence des procédures de la Banque mondiale ; (ii) un état de mise en œuvre des recommandations antérieures avec un taux de satisfaction de 88,88% ; (iii) la permanence de missions de contrôle et d'audit technique, financier et comptable des corps de contrôle publics et privés.

**120. Réalisation de l'inventaire physique des actifs du Projet :** conformément aux dispositions du décret n°2016-603/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 portant comptabilité des matières de l'Etat et des autres organismes publics, il a été procédé à l'inventaire du patrimoine du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Cet inventaire s'est déroulé du 03 au 05 mai 2023 à l'antenne régionale de Fada N'Gourma ainsi que l'antenne régionale de la Boucle du Mouhoun du 14 au 16 mars 2024 et a concerné l'ensemble des biens meubles, du stock de fournitures et du matériel roulant (véhicules).

Pour l'année en 2025, l'inventaire des immobilisations du projet a été réalisé au cours du mois de mars 2025.

**121. Coordonner la mission d'assistance juridique et fiscale :** le Projet a signé le marché PUDTR n°14/00/02/07/2024/00004 du 7 février 2024, avec le cabinet d'avocat conseil juridique et fiscal "ALI NEYA" dont l'objectif est de: (i) appuyer, le Projet dans la formulation des accords avec les partenaires techniques et financiers et les autres partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des activités, (ii) s'assurer que tout accord à signer respecte et est cohérent avec les textes réglementaires ou légaux en vigueur, (iii) anticiper les risques de différends ou litiges pouvant résulter d'un contrat, d'une convention ou d'un protocole d'accord passé le Projet , (iv) procéder un audit fiscal du Projet afin de s'assurer du respect de la réglementation fiscale en vigueur au Burkina Faso, (v) accompagner le Projet à la gestion des risques fiscaux et dans l'interprétation des textes fiscaux pour une meilleure compréhension et application, (vi) au besoin accompagner le Projet lors de négociations intégrant une portée juridique avec ses interlocuteurs.

**122. Perspectives :** (i) poursuivre les activités de contrôle interne et (ii) suivre la mise en œuvre des recommandations des différents audits.

#### ❖ Gestion de la passation des marchés

La situation de la mise en œuvre des activités de la passation des marchés est présentée en quatre grands points ainsi qu'il suit :

**123. Actions de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la Passation des Marchés**

Les actions de programmation sont constituées de la planification des marchés au niveau de STEP. Après la planification, chaque activité est déroulée selon les niveaux de passation des marchés établis au Projet. Ainsi de la programmation à la mise en œuvre de la passation des marchés, 22 activités ont été inscrites et validées sur STEP au cours de la période d'avril à octobre 2025, pour un montant total de 3 212 891 dollars US selon la nature des activités réparties comme indiqué dans le tableau suivant :

**Tableau 9 : Situation globale de la planification des activités de passation des marchés (avril à octobre 2025)**

- **Par nature de passation**

N° d'ordre	Nature de passation	Nombres inscrits	Montant inscrits	Pourcentage en valeur	Pourcentage en nombre
1	Fournitures	12	2 025 160	63,03	54,546
2	Travaux	02	609 091	18,96	09,090
3	Consultants	08	578 800	18,01	36,364
<b>TOTAL</b>		<b>22</b>	<b>3 212 891</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : données PUDTR

- **Par mode de passation**

N° d'ordre	Modes passation	Nombres attribué	Montant attribués	Pourcentage en valeur	Pourcentage en nombre
1	UCP/DMP	21	3 103 800	96,60	95,455
2	SONATER	-	-	-	-
3	AGETIB	-	-	-	-
4	AGETEER	-	-	-	-
5	ACOMOD	1	109 091	3,40	4,545
6	COM_BMH	-	-	-	-
7	COM_EST	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>22</b>	<b>3 212 800</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : données PUDTR

Par rapport au début du projet, ce sont 613 activités d'une valeur totale de 527 256 796 dollars US qui ont été inscrites. Le tableau ci-après présente la situation globale depuis le démarrage du Projet.

**Tableau 10 : Situation globale de la planification des activités de passation des marchés (début du Projet à octobre 2025) par méthodes de passation des marchés**

Méthodes de passation des marchés	Nombre d'activités	Montants prévisionnels en \$ US	Pourcentage en valeur	Pourcentage en nombre
AOI	02	10 000 000	1,89	0,33
AON	57	303 006 264	57,27	9,30
Demande de cotation	378	107 924 906	20,40	61,66
SFQC : qualité-cout	10	23 524 400	4,45	1,63
QC : qualification du consultant	100	15 789 470	2,98	16,31
Entente directe	34	67 541 581	12,76	5,55
Consultants individuels	30	1 214 200	0,23	4,89
SMC : Moindre cout	1	90 000	0,02	0,16
SBD : budget déterminé	1	25 000	0,00	0,16
<b>TOTAL</b>	<b>613</b>	<b>529 115 821</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : données PUDTR

## 124. Etat d'exécution et de suivi des activités de passation de marchés

En ce qui concerne l'état d'exécution des activités de passation de marchés au cours de la période d'avril à octobre 2025, 64 marchés ont été passés et sont en cours d'approbation ou d'exécution. Le montant total de ces marchés est de 6 441 754 dollars US. Le tableau ci-après présente la répartition de ces marchés selon la nature.

**Tableau 11 : Situation d'exécution des activités de passation des marchés du dernier semestre (d'avril à octobre 2025) par nature**

N° d'ordre	Nature de passation	Nombre attribué	Montant attribué (\$US)	Part en valeur	Part en nombre
1	Fournitures	20	2 027 589	31,47%	31,25%
2	Travaux	15	2 628 059	40,80%	23,44%
3	Consultants	29	1 786 106	27,73%	45,31%
<b>TOTAL</b>		<b>64</b>	<b>6 441 754</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : données PUDTR

Du début du projet jusqu'en octobre 2025, 1039 marchés ont été approuvés pour un montant total de 527 256 796 dollars US. Le tableau ci-après présente leur répartition selon la nature des activités.

**Tableau 12 : Situation globale d'exécution des activités de passation des marchés début du projet jusqu'en octobre 2025 par structure**

Agences d'exécution	Nombre de marchés	Montant des marchés en \$ US	Pourcentage en valeur	Pourcentage en nombre
AGETIB	179	161 307 916	30,59	17,23
ACOMOD	19	12 019 784	2,28	1,83
SONATER	111	57 062 695	10,82	10,68
ONBAH (AGETEER)	28	6 156 348	1,17	2,69
COMMUNES	215	42 427 843	8,05	20,69
PAM	3	50 560 445	9,59	0,29
UNICEF	1	5 000 000	0,95	0,1
PUDTR	483	192 721 765	36,55	46,49
<b>TOTAL</b>	<b>1039</b>	<b>527 256 796</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : données PUDTR

**125. Point de la mise en œuvre des 05 grosses activités ci-après identifiées pendant la dernière mission d'appui**

A la dernière mission d'appui, 05 grosses activités ont été identifiés comme devant contribuer aux objectifs de décaissement du Projet. La situation d'exécution de ces grosses activités est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau 13 : Etat de mise en œuvre des 05 grosses activités ci-après identifiées pendant la dernière mission d'appui**

Nº	Désignations	Montant en dollars	Situation du dossier à la date du 31 Mars 2025	Prochaines étapes	Situation du dossier à la date du 31 Octobre 2025	Prochaines étapes	Echéance
1	Acquisition de ponts mobiles et d'équipements complémentaires	6 000 000	Observations de la Banque sur le rapport d'évaluation technique transmis à la Banque pour ANO le 07 mars 2025	Approuver le contrat	Activité annulée	RAS	
2	Fourniture et installation de lampadaires solaires pour l'éclairage public de 50 km de voiries	4 000 000	DAOI soumis à la Banque pour ANO	Suivre l'obtention de l'ANO de la Banque et publier l'AOI	DAOI validé par la Banque mondiale, Attente financement additionnel pour lancer l'activité	Lancer l'activité après obtention du financement additionnel	
3	Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 540 km de pistes rurales dans la région du Centre-Ouest (communes de Réo, Koudougou) et dans la région du Centre-Est (communes de Koupéla, Yargo plus Pouytenga)	2 720 000	Observations de la Banque reçues sur le rapport combiné	Prendre en compte les observations de la Banque, négocier les contrats et soumettre le rapport combiné et les projets de contrats pour ANO	Contrats en exécution	Suivre les réceptions provisoires	31-déc-25
4	Travaux de construction de magasins au profit de la SONAGESS	1 100 000	Attente finalisation de l'étude d'actualisation	Publier l'AON	Contrats en exécution	Suivre les réceptions provisoires	31-déc-25
5	Travaux de réalisation de quinze (15) AEP multi-villages dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est	9 500 000	Délibération des travaux d'évaluation des offres	Publication des résultats	Activité suspendue pour insuffisance de ressources	Activité à réaliser dans le cadre du Financement additionnel	

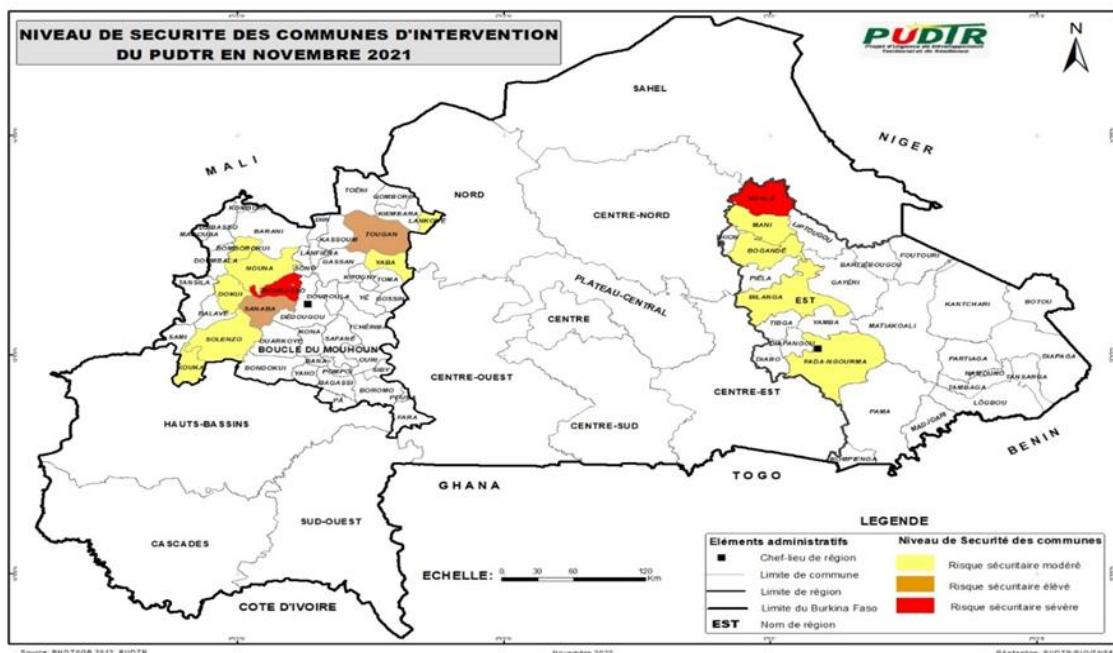
**126. Perspectives : le Projet envisage poursuivre la mise en œuvre du plan de passation des marchés et de la mise à jour de toutes les activités dans STEP.**

❖ Evolution et gestion de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du Projet

## 127. Evolution de la situation sécuritaire

La situation sécuritaire du Burkina Faso en général et celle des régions de concentration du PUDTR en particulier, a connu une dégradation depuis le dernier semestre 2021. Ainsi, courant le dernier trimestre 2021, cette dégradation a touché la plupart des 15 communes initiales d'intervention du projet (Régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est). En effet, au démarrage du Projet, seules, les communes de Bourasso et Coalla présentaient déjà un niveau de risque sécuritaire sévère (rouge) au point que les écoles étaient fermées dans toute la commune de Bourasso. Quant aux communes de Tougan et Sanaba, elles présentaient un niveau de risque sécuritaire élevé (orange) et avaient déjà enregistré des incursions des terroristes dans certaines localités. Dans les 11 autres communes d'intervention le niveau du risque était modéré (confère carte de niveau de sécurité ci-après). Cependant, à partir du mois de novembre, les menaces se sont faites beaucoup plus insistantes dans les communes de Sanaba, Solenzo, Tougan, Lankoué, allant jusqu'à des attaques sur des sites de travaux du projet. A titre illustratif, un incident est intervenu entre Bilanga et Fada N'Gourma où une délégation d'une ONG partenaire a fait l'objet de kidnapping et son véhicule retiré le 05/11/2021. Par ailleurs, dans la commune de Solenzo un autre est intervenu sur le site de construction de salles de classes à Dinkéna (21/12/2021). Cette dégradation rapide du niveau de sécurité dans les communes initiales a rendu les interventions du Projet difficiles, voire impossibles pour ce qui concerne certains types d'activités. Ce qui a conduit à l'extension de la zone d'intervention du Projet à 10 nouvelles communes en décembre 2021.

**Carte N° 2: Niveau de sécurité des communes d'intervention du projet en novembre 2021**



De janvier 2022 à septembre 2023, la dégradation de la situation sécuritaire dans les communes initiales d'intervention s'est accélérée. En effet, pendant cette période, plusieurs incidents sécuritaires impliquant directement les activités du Projet ont été enregistrés. Il s'agit de 04 incidents sécuritaires répertoriés dans les communes de Sanaba (13/01/2022), Bomborokui (29/01/2022), Dokuy (13/04/2022) et Toma (21/01/2023). Ces incidents sécuritaires à répétition ont eu des implications directes sur les activités du

projet à savoir (i) la suspension et/ou l'arrêt des travaux ; (ii) le non-démarrage des activités du Projet à l'exception du cash transfert dans les communes de Bourasso et Yamba ; (iii) l'inaccessibilité de certaines communes (Tougan, Nouna, Sanaba, Dokuy ...)

D'octobre 2023 à septembre 2024, la situation sécuritaire a varié entre un niveau stationnaire et une légère amélioration. En effet, dans les zones de concentration du Projet, dans la région de la Boucle du Mouhoun, le niveau de sécurité s'est légèrement amélioré. A titre illustratif, le niveau de risque sécuritaire dans les communes de Kouka, Yaba, Lankoué, Nouna et Tougan est passé de sévère (rouge) à élevé (orange). Ainsi, les différents services administratifs sont retournés de façon progressive à partir d'octobre 2023 pour la commune de Kouka, janvier 2024 pour la commune de Yaba et à partir de février 2024 pour la commune de Lankoué (confère carte de niveau de sécurité). A l'issue d'une mission d'évaluation sécuritaire effectuée en début mars 2024 dans les communes de Kouka (Banwa) et Yaba (Nayala), il ressort que la situation sécuritaire est favorable à une reprise progressive des activités du Projet. Concernant, la commune de Lankoué, bien qu'elle soit toujours dans une phase de consolidation, la reprise des travaux dans le chef-lieu de la commune est effective avec une observation stricte des mesures de mitigation. Les communes de Nouna et Tougan qui étaient difficilement accessibles depuis plus d'une année, sont à nouveau accessibles (depuis novembre 2024 pour Nouna et décembre 2024 pour Tougan) avec une observation stricte de mesures de mitigation (respect horaires de 08h à 16h et consignes sécuritaires aux check-points) en faveur de cette légère amélioration de la situation sécuritaire.

La situation sécuritaire est restée presque stationnaire dans la zone d'intervention du Projet dans l'ex-région de l'Est. Ainsi, les communes de Fada N'Gourma, Diapangou, Tibga, Mani et Bogandé conservent le niveau de risque sécuritaire élevé (orange). Le niveau de risque sécuritaire s'est légèrement amélioré dans la commune de Bilanga passant de risque sécuritaire sévère (rouge) à risque sécuritaire élevé (orange). Ce qui y a favorisé la reprise des travaux d'aménagement de pistes rurales. Par contre, le niveau de sécurité s'est légèrement dégradé dans la commune de Diabo avec l'enregistrement de quelques incursions des terroristes courant les derniers mois.

Les cinq nouvelles communes d'intervention des ex-régions du Centre-Ouest (Koudougou et Réo) et du Centre-Est (Koupéla, Pouytenga et Yargo) présentent actuellement un niveau de risque sécuritaire modéré (jaune), ne présentant aucune menace sécuritaire sur la réalisation des activités du Projet.

## **128. Gestion de la situation sécuritaire**

Du démarrage du projet au 31 octobre 2025, des activités opérationnelles entrant dans le cadre de la mise en œuvre du PGS ont été réalisées. Il s'agit essentiellement de : (i) la réalisation de 35 missions de liaison et d'évaluation sécuritaire effectuées dans les communes de concentration du Projet dans les ex-régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre-Est et du Centre-Ouest; (ii) la production de 08 rapports d'incident sécuritaires ; (iii) la conduite de 02 mises à jour du PGS effectuée (mai 2022 et mai 2024) ; (iv) la production régulière des rapports hebdomadaires sur la situation sécuritaire des zones d'intervention du Projet; (v) l'organisation de 02 séances de formation au profit du personnel dont la première a porté sur la « sécurité incendie et gestes de premiers secours » et la deuxième a concerné les « bonnes pratiques de prévention et de gestion des incidents sécuritaires dans un contexte hostile » et (vi) la réalisation de 04 missions de sensibilisation au profit des acteurs de collecte d'informations pour la réalisation des rapports GEMS.

Face à la volatilité de la situation sécuritaire dans les communes d'intervention (dégradation, stabilisation et ou amélioration) du Projet et en vue d'atteindre ses objectifs de départ, des mesures de mitigations ont

été prises. Il s'agit :

- l'extension de la zone d'intervention à de nouvelles communes où la situation sécuritaire est assez stable permettant de dérouler sereinement les activités ;
- la suspension des activités à niveau de risque sécuritaire très élevé (par exemple les infrastructures scolaires) dans les zones à fort défi sécuritaire pour les reprendre en cas d'amélioration de la situation ;
- l'évaluation sécuritaire hebdomadaire dans les zones de concentration du projet. C'est dans cette dynamique qu'une cartographie des activités réalisables a été établie par le Projet. Cette cartographie a permis d'arrêter pour chaque commune les activités pouvant être réalisées au regard du niveau du risque sécuritaire.

**Tableau 14 : Cartographie des activités réalisables par niveau de sécurité**

Niveau sécurité de zones	Critères	Communes concernées	Activités réalisables
<b>Zone rouge : zone difficilement accessible</b>	Absence de FDS, absence de services communaux, déconcentrés, localités ayant subi au moins 02 attaques terroristes, destruction des antennes de téléphones mobiles	Bourasso, Sanaba,, Dokuy, Coala, Yamba .	Cash transfert, distribution de vivres, forages communautaires,
<b>Zone orange ; zone accessible avec mesures de mitigation</b>	Présence de FDS, présence de services communaux, déconcentrés ; localité ayant subi au moins une attaque dans ses environs	Fada N'Gourma, Bogandé, Mani, Tibga, Diapangou, Toma, Déougou, Tougan, Nouna, Kouka, Solenzo, Yaba, Lankoué, Bilanga, Diabo, Bomborokui	Cash transfert, distribution de vivres, forages communautaires, périmètres maraîchers, basfonds, écoles dans les centres-villes et des pistes rurales à moins de 20 km des centres-villes
<b>Zone jaune : zone accessible</b>	Présence de FDS, présence de services communaux, déconcentrés ; localité n'ayant pas subi d'attaque	Boromo, Poura, Siby, Fara, Koudougou, Réo, Koupéla, Pouytenga et Yargo.	Toutes les activités du projet sont réalisables

Source : Base de données PUDTR

**129. Perspectives** : il s'agira de (i) poursuivre la veille sécuritaire sur toute l'étendue du pays en général et sur les zones de concentration du Projet en particulier, (ii) poursuivre les évaluations sécuritaires périodiques des zones de concentration du Projet, (iii) poursuivre les séances de sensibilisation des différents acteurs du terrain (personnel PUDTR, enquêteurs, contrôleurs chantiers...) sur les consignes sécuritaires à adopter en milieu hostile.

#### ZOOM SUR LES INDICATEURS DE LA COMPASANTE

N°	INDICATEURS	Cible finale révisée	Real au 31 octobre 2025	Ecart par rapport cible	Appréciation du niveau d'atteinte des cibles	Perspectives d'ici le 31/12/2025
1	Communes disposant d'un budget et / ou d'un comité de gestion dédiés aux infrastructures financées par le projet (Pourcentage)	100	100	0	Cible atteinte	Cible atteinte
2	Communes bénéficiaires disposant d'un mécanisme fonctionnel de recours et de gestion des plaintes (Pourcentage)	100	100	0	Cible atteinte	Cible atteinte
3	Griefs reçus et traités par le biais du système GRM du projet (Pourcentage)	100	82,19	-18	La cible sera atteinte en fin 2025	La cible sera atteinte en fin 2025 au regard des actions en cours

#### **IV- DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES CORRECTIVES PROPOSEES**

Les résultats obtenus auraient pu être bien plus importants si des difficultés qui ont jalonné la mise en œuvre du projet n'étaient pas apparues. Celles-ci peuvent être classées en 02 catégories. (i) celles relatives à l'environnement de mise en œuvre du projet et celles relatives à la gestion du projet.

##### **❖ DIFFICULTES LIEES A L'ENVIRONNEMENT DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

A ce niveau on retient les mutations institutionnelles et les défis sécuritaires.

**130.** Les mutations institutionnelles qu'a connu le pays en 2022 ont conduit à deux suspension des décaissements ayant duré au total environ six mois. Toute chose ayant entraîné un ralentissement si non un arrêt des activités. Le processus d'entrée en vigueur du financement additionnel a également été impacté par ces mutations. En effet, enclenché en juillet 2022 après la signature de l'accord de financement, l'entrée en vigueur dudit financement n'est intervenu qu'en janvier 2023. Cela a eu pour conséquence un retard dans le démarrage des activités. Les conséquences de ces perturbations ont néanmoins pu être amoindries par les dispositions prises pour conduire toutes les tâches pouvant l'être en attendant le retour à la normale.

**131.** La situation sécuritaire critique dans la zone d'intervention du PUDTR a été un facteur limitant à la mise en œuvre des activités du projet. En effet, cette situation sécuritaire a connu une dégradation progressive à partir du dernier semestre 2021 touchant ainsi certaines communes de la zone d'intervention initiale du projet. Ainsi, onze des quinze communes ont très rapidement basculé d'un niveau de risque sécuritaire modéré, voire faible, à élevé et même sévère pour certaines. Cela a rendu les interventions plus difficiles, voire impossibles pour ce qui concerne certains types d'activités comme les infrastructures scolaires, sanitaires et les pistes rurales.

**132.** En effet, les incidents sécuritaires à répétition ont eu des implications directes sur les activités du projet à savoir (i) la suspension et/ou l'arrêt ou le non-démarrage de certains travaux, notamment les infrastructures scolaires, sanitaires et les pistes rurales ; (ii) le non-démarrage des activités du projet à l'exception du cash transfert ; (iii) l'inacces Sibylté de certaines communes. Pour résoudre cette contrainte, 02 extensions de la zone d'intervention du projet ont été opérées. La première, engagée en décembre 2021, a touché 10 nouvelles communes et la deuxième, effectuée en juin 2023, a ajouté cinq autres. Avec les extensions, une reprise de certaines actions telles que les études étaient indispensables, entraînant du coup une augmentation des coûts du projet.

##### **❖ DIFFICULTES LIEES A LA GESTION DU PROJET**

Les difficultés ont été enregistrées principalement au niveau de la gestion financière et de la passation des marchés.

**133.** Dans le domaine de la gestion financière, la première contrainte était relative à la faiblesse du niveau de l'avance initiale : En effet, avec la centralité de la gestion financière et la multiplication des centres de passation des marchés, l'UCP s'est vu confrontée à plusieurs reprises à une tension de trésorerie limitant ainsi sa capacité à faire face aux paiements des factures des prestataires. Le stock de factures impayées dépassait régulièrement un milliard cinq cent mille francs CFA sur une période de deux semaines voire plus. Cette situation de tension a été extrême les jours qui ont suivi les levées de suspension des décaissements. Pour y remédier, l'UCP a demandé et obtenu de la Banque mondiale le versement d'avances de fonds exceptionnelles en 2022 et 2025. En outre, le non paiement des ordres

de virement dans les délais règlementaires de 72 heures par les banques commerciales a eu pour conséquence, le retard dans l'exécution des prestations par les entreprises et dans la production des DRF. Une évaluation du délai moyen de paiement (comparaison de la date de réception de l'ordre de virement et de la date de paiement figurant sur le relevé) révèle 06 jours ouvrables pour les trois banques d'opérations, soit le double du délai règlementaire. Enfin, la justification tardive des fonds mis à la disposition de certains partenaires a retardé l'exécution de certaines activités. ainsi, la non justification des avances précédentes a limité la capacité du projet à mobiliser les ressources pour d'autres activités.

**134.** Au niveau de la passation des marchés, on relève une certaine rigidité des acteurs de la passation des marchés. A l'analyse de la passation de marchés fait dans le PPSD du projet, il a été identifié des marchés à criticité élevé pour lesquels les mesures d'atténuation ont été définies. Ainsi, il a été préconisé outre le recours aux entreprises locales pour la réalisation des travaux, le recours à la méthode de passation limitée avec un rehaussement de seuil ou l'entente directe. Malheureusement, certains acteurs impliqués dans le processus n'ont pas adhéré à ce qui a été arrêté dans le manuel de passation de marchés du projet. Il a donc été recommandé la révision à la baisse et à la revue de certains allègements tels que le nombre de membres des commissions d'attribution des marchés; ce qui a considérablement contribué à freiner l'élan dans la mise en œuvre des activités de passation des marchés.

## **V- LECONS APPRISES**

### **❖ DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET DU SUIVI ÉVALUATION**

**135.** **L'implication des sectoriels dans la mise en œuvre du projet; au regard de son caractère multisectoriel**, a été un atout majeur dans la conduite des activités. En effet, de la formulation du projet à sa mise en œuvre, une attention particulière a été accordée à la participation des différentes parties prenantes tout au long du processus qui passe par l'identification des besoins des bénéficiaires, la planification des activités, le suivi de la mise en œuvre et la capitalisation des résultats, le PUDTR n'a cessé d'impliquer les sectoriels aussi bien au niveau central qu'au niveau local à travers les services techniques déconcentrés.

**136.** **L'utilisation des agences de maîtrise d'ouvrage délégué des ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du PUDTR** a été une option stratégique dans la mise en œuvre des activités ; en effet, elle a permis à ces départements ministériels de s'approprier et capitaliser en temps réel les actions menées par le Projet et concernant leurs domaines de compétence.

**137.** **Le suivi régulier, inclusif et participatif des activités sur le terrain du dispositif de suivi - évaluation alliant suivi à distance** à travers la méthode GEMS qui consiste à l'utilisation des outils comme kobotoolbox et mappillary pour la collecte de données de base sur le projet, la supervision à distance et l'option de coupler les SIG ont permis d'affiner le suivi et d'obtenir de meilleurs résultats tout en disposant d'une meilleure visibilité pour la prise de décision.

**138.** **L'intégration du suivi citoyen dans l'exécution du PUDTR** a permis de s'assurer de répondre de manière satisfaisante aux besoins des populations et dans le cas contraire de procéder aux corrections qui s'imposent. Les résultats sont confirmés par l'enquête de satisfaction qui donne un taux de satisfaction de 92%.

139. La prise en compte de la question sécuritaire dans la mise en œuvre du projet a permis d'atteindre les objectifs du projet. Face à la volatilité de la situation sécuritaire dans les communes d'intervention (dégradation, stabilisation et ou amélioration) du projet et en vue d'atteindre ses objectifs de départ, des mesures de mitigations ont été prises. Ainsi dès la conception du projet, les flexibilités ont été introduites avec la possibilité d'étendre la zone d'intervention à de nouvelles communes, cela a permis de relocaliser les activités évitant ainsi le blocage. Le suivi sécuritaire ainsi que l'analyse des risques sécuritaires a permis de moduler les activités à dérouler sur le terrain en tenant compte de la criticité du risque sécuritaire dans les localités d'intervention. C'est ainsi qu'une cartographie des activités réalisables par niveau de risque sécuritaire a été produite et régulièrement mise à jour. Celle-ci a aidé arrêter quel type d'activité programmer et par conséquent éviter des risques.

#### ❖ DE LA PASSATION DES MARCHÉS

140. La démultiplication des centres de passation des marchés suivant le principe de subsidiarité a permis d'accélérer et de massifier les processus de passation des marchés. Ainsi la délégation de la passation des marchés à criticité élevée à des agences d'exécution spécialisées a permis de profiter de leur technicité et de leur célérité tout en leur donnant de l'activité. La délégation de certaines activités aux agences des Nations unies s'inscrit dans la même dynamique. Quant à l'implication des communes, elle a permis non seulement de passer plusieurs marchés simultanément et dans des délais réduits mais aussi de renforcer les capacités des acteurs des communes en matière de passation des marchés. Ainsi comme le montre le tableau ci-dessous, les délais moyens au niveau des agences d'exécution et des communes ressort bien inférieur à ceux de l'UCP et la DMP.

**Tableau 15:** Délais moyens de passation des marchés au niveau des agences d'exécution et des communes

Méthodes de passation des marchés	Délai moyen (en jours)			
	I'UCP/	DMP/MEF/	Agences d'exécution /	Communes
AON	-	180	80	-
Demande de cotation (restreinte)	68	-	-	49
SFQC	-	225	105	-

Source : PUDTR

141. Par ailleurs, les flexibilités accordées au projet pour la passation et l'exécution des marchés ont aussi contribué à l'atteinte des résultats significatifs en passation des marchés.

142. Ainsi, la passation des marchés au niveau des communes a permis d'attribuer des contrats à des entreprises locales qui maîtrisent l'environnement local, toute chose qui a facilité l'exécution des travaux malgré le contexte sécuritaire difficile.

143. Le recours aux accords cadre pour la réalisation des études techniques et des études environnementales et sociales a permis de gagner en temps en évitant la répétition des procédures de passation des marchés et; de travailler avec des cabinets qui ont déjà conduit des prestations de la même nature, ce qui permet la capitalisation des expériences précédentes.

144. Le rehaussement des seuils a permis une célérité dans la passation des marchés et l'atteinte rapide des objectifs du projet à travers l'utiliser de procédures plus courtes en termes de délai telles que la demande de cotation et les appels d'offres nationaux.

## ❖ DE LA GESTION FINANCIÈRE

**145.** L'unicité du centre de paiement a permis un meilleur contrôle de la gestion financière et une disponibilité des pièces justificatives. Cela a facilité la production des rapports, le réapprovisionnement du compte désigné et la reddition des comptes dans les délais.

**146.** La mise en place d'un plan de trésorerie basé sur l'anticipation et la diligence dans la production des DRF et le suivi rapproché des comptes d'opérations a permis non seulement de garantir une disponibilité des ressources financières, mais aussi de payer les factures dans un délai moyen d'une semaine à partir de la date de réception des dossiers de paiement. Et cela a aussi contribué à atténuer l'impact des deux suspensions de paiement que le projet a connu courant 2022.

**147.** Le respect strict des procédures nationales et celles du bailleur couplé à une bonne organisation au sein du projet ont permis la certification sans réserve des comptes annuels par les auditeurs indépendants ainsi que les corps de contrôle de l'Etat, de payer les impôts dans les délais et de contribuer à une mobilisation des recettes propres au financement de l'économie. A cet effet, le projet a reçu en septembre 2025, les prix du meilleur contribuable du régime non déterminé et surtout celui de super contribuable de l'année 2025, décernés par la Direction Générale des Impôts.

## ❖ DES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

**148.** Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de sauvegarde, plusieurs enseignements peuvent être tirés. En effet, la mise en œuvre pratique des principes de « proportionnalité<sup>2</sup> » et de « flexibilité<sup>3</sup> » dans la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités prônées par le cadre environnemental et social de la Banque mondiale a permis au projet d'implémenter des approches permettant une gestion efficace et efficiente de ces risques et impacts.

**149.** La signature de contrats cadres avec les bureaux d'études retenus pour les études E&S a facilité la capitalisation des études précédentes.

**150.** L'évaluation socio-économique (processus conduit par l'équipe du projet avec l'appui des services techniques déconcentrés de l'environnement et de l'agriculture), utilisée comme méthode de prise en compte des aspects E&S dans la mise en œuvre des sous projets à risques modérés et faibles, a permis de réduire considérablement le temps et les ressources nécessaires à la satisfaction des prérequis en matière de sauvegarde devant permettre le démarrage effectif des travaux d'exécution des sous projets. Elle a permis la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux de 139 sous projets. Au plan financier, une économie d'environ 438 012 700 FCFA a été faite. En effet, le recours à des consultants pour cette activité aurait coûté 556 000 000 FCFA contre 117 987 300 FCFA pour les évaluations socio-économiques. Les délais de réalisation ont été de 02 à 03 mois contre 06 à 08 mois si c'était des consultants.

---

<sup>2</sup> Le principe de la proportionnalité : il met en exergue la relation entre le risque et les efforts à déployer pour le gérer. Ainsi, s'il est possible de réaliser les objectifs E&S associés à un sous projet en déployant moins d'efforts ou de ressources, il n'est point besoin de consacrer des ressources et des efforts considérables qui seraient applicables à un sous projet d'envergure plus importante.

<sup>3</sup> Principe de flexibilité : il fait un lien entre le niveau de risques E&S des sous-projets et les efforts à déployer sur le plan de la profondeur des évaluations ; la chronologie des évaluations ; du type et de la profondeur des études analytiques ; la nature des compétences requises ; du type de supervision et d'autorisation ; du siège de la responsabilité pour les décisions prises, etc.

**151.** **Le regroupement des sous projets suivant leur nature et leur proximité géographique** pour faire une seule évaluation environnementale et sociale (EIES/NIES/PAR), a permis de réduire le nombre de rapports à produire et à valider, les ressources financières consacrées, le nombre d'autorisations à obtenir avant le démarrage des activités. Ainsi le nombre des études E&S est passé de 298 à 80 pour les EIES/NIES et de 300 à 70 pour les PAR/ES (55 pour les PAR et 15 pour les ES). Le regroupement a également permis de réduire les coûts des études de près de 06 milliards F.FCA.

**152.** **Le recours au personnel des services techniques déconcentrés et à certaines directions de l'administration publique** pour l'exécution de certaines tâches en matière de sauvegardes (screening E&S, collecte de données entrant dans le cadre des évaluations socio-économiques) a permis de gagner en efficacité tout en renforçant les capacités de ces agents en matière des risques et impacts E&S suivant les normes nationales et celles de la banque mondiale. En effet, la réalisation desdites activités s'est déroulée de façon diligente et a nécessité moins de ressources financières pour leur exécution en comparaison aux ressources que cela aurait nécessité si des consultants avaient été mobilisés pour les mêmes tâches. Au total, 542 agents formés par le projet ont pris part à ces activités.

**153.** **La capitalisation des commentaires de la Banque mondiale sur les rapports précédents et l'organisation d'un atelier de capitalisation et de partage d'expériences avec les experts des autres projets financés par Banque mondiale et les bureaux d'études chargés des évaluations E&S** ont aidé à améliorer progressivement la qualité des rapports produits réduisant ainsi les commentaires et partant les délais de finalisation et d'obtention des ANO.

**154.** **L'utilisation de l'outil numérique dans le processus de collecte et de traitement des données socio-économiques et environnementales** pour la collecte, a facilité et accéléré la disponibilité des données ainsi que leur analyse et leur traitement.

**155.** **L'utilisation du paiement digital pour les compensations** a certes nécessité un traitement méticuleux des documents d'identité des PAP et les fiches et accords de compensation, mais a aussi permis de faire le paiement instantané et simultané de toutes les PAP à la fois. Dans le contexte de défi sécuritaire, ce mode de paiement sécurise les ressources financières ainsi que toutes les personnes qui étaient appelées à manipuler les ressources y compris les PAP.

**156.** **La réalisation de la cartographie des prestataires de services de lutte contre les VBG par la Direction Générale du Développement Territorial** en lieu et place de consultants a permis d'économiser les coûts de réalisation et d'actualisation. Cela a aussi permis aux agents de la DGDT de bénéficier de renforcement de capacités en matière de géolocalisation et de suivi des interventions, toute chose qui participe également de l'appropriation et la pérennisation de l'approche par l'administration publique.

**157.** **L'implication des services déconcentrés de l'action humanitaire dans la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les VBG** du projet a permis de renforcer leurs capacités pour la mise en œuvre des mesures de prévention et de réponse aux risques de VBG liés au projet et aussi de les doter du matériel nécessaire pour le travail (dotation de motos, de matériels informatiques et bureautiques, etc.). Cela participe au renforcement de l'appropriation et de la pérennisation des approches d'intervention notamment dans 89 communes.

## ❖ DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES

158. Sur le plan des infrastructures, le PUDTR a développé des types d'infrastructures adaptées et durables. A cet effet, plusieurs actions d'amélioration et de durabilité ont été faites sur les infrastructures réhabilitées/normalisées ou construites. Il ressort entre autres :

**Tableau 16:** situation des actions d'amélioration introduites dans la construction des infrastructures

Amélioration	Actions entreprises
<b>Infrastructures sociales (éducatives et sanitaires)</b>	
Prise en compte de PMR	Réalisation de rampes d'accès avec une pente de 6% ;
	Surpression des différences de niveau entre les terrasses et l'intérieur des bâtiments ;
	Suppression des extrades au niveau des salles de classe ;
	Instauration d'un cabinet PMR au niveau des latrines-toilettes
Amélioration de la révision des cours	Réalisation de banquettes en béton armé sous les auvents
	Ajout d'un hall de révision aux dimensions d'une salle de classe à chaque bloc de 03 classes qui peuvent être transformé en salle de classe en cas de besoin
Apprentissage de nuit	Ajout de l'éclairage solaire
Amélioration de l'hygiène à l'intérieur des bâtiments	Option de ne pas prévoir de toilettes internes pour le personnel dans les bâtiments des maternités et dispensaire des CSPS
Prise en compte de l'isolation thermique	Couverture en tôle Alu qui est un bon isolant thermique
	Augmentation de la hauteur des fenêtres (170 cm au lieu de 120cm habituel) au niveau des salles de classe
	Prévision de 2 fenêtres ouvrants à la française par salle de classe
Prise en compte de la sécurité	Augmentation de l'épaisseur des tôles (12 mm au lieu de 10mm habituel) utilisées pour la fabrication des ouvertures ;
	Prévision de 2 fenêtres ouvrants à la française par salle de classe avec une hauteur de 170cm et réduction de l'allège à 50 cm au lieu 100cm pouvant être utilisées comme des issues de secours en cas de danger.
Economie d'énergie solaire	Ajout d'interrupteurs crépusculaires dans les salles de classe pour gérer les allumages des lampes extérieures uniquement la nuit ;
	Ajout d'un système d'horloge de contrôle des allumages des ampoules dans les salles de classe pour économiser l'énergie accumulée par les batteries : toutes les lumières à l'intérieur des salles de classe s'éteignent automatiquement entre minuit et 6 heures du matin
Réduction des délais de passation de marchés	Etudes et suivi contrôles confiés à un même cabinet
<b>Infrastructures d'eau potable : Forage PMH et PEA</b>	
Prise en compte de PMR au niveau des forages PMH	Réalisation de rampes d'accès avec une pente de 6% avec garde-corps pour l'accès à la superstructure pour les personnes à mobilité réduite
Multiplication des systèmes de pompages	Pour les PEA communautaires dont le réservoir a une capacité de stockage autour de 5 m3, il a été adopté une combinaison de pompe volante et système de pompage solaire ainsi que thermique.
<b>Ouvrages pour la connectivité physique (Pistes, routes, ouvrages de franchissement et d'assainissement)</b>	
Pérennité des dalots	Réalisation des dalots avec une largeur roulable de 8 m au niveau des pistes au lieu 5 m ;
	Réalisation des passerelles de traversée des canaux pour piétons ;

<b>Amélioration</b>	<b>Actions entreprises</b>
Augmentation de la sécurité autour des ouvrages de drainage	Dalles de couverture pour tous les caniveaux.
Reduction des délais de passation de marchés	Etudes et suivi contrôles confiés à un même cabinet
<b>Actions transversales</b>	
Mesures de respect des délais	Planning journalier avec des tâches mesurables en fin de journée Suivi citoyen ; Dispositif de travail de nuit
Mesures pour la qualité des travaux	Suivi citoyen Suivi GEMS à distance Suivi des STD Création de groupes WhatsApp de suivi des travaux

## VI- CADRE DE SUIVI DES RESULTATS DU PROJET AU 31 OCTOBRE 2025

### LEGENDE

	NOMBRE D'INDICATEURS OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	NOMBRE D'INDICATEURS OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	TOTAL
Cible 2025 atteinte	3	13	16
Cible 2025 sera atteinte	2	4	6
Cible 2025 ne sera pas atteinte	0	0	0

### Cadre de résultats

PAYS : Burkina Faso

Projet d'urgence de développement territorial et de résilience au Burkina Faso

Objectifs de développement du projet

L'AOP proposée vise à améliorer l'accès des communautés participantes (y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays) aux services sociaux essentiels, aux infrastructures et à l'alimentation

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
<b>Indicateurs de l'objectif de développement du Projet</b>								
Nombre de personnes bénéficiaires d'un réseau routier / ou de route praticable en toute saison	300 000	800 000	728 835	-71 165	<p>1-AGETIB:</p> <p>*Sur les 200 Km: 42,7 Km de pistes réalisés dans la commune de Fada N'Gourma: 17 752 bénéficiaires</p> <p>*42 Km de voiries (travaux de revêtement de voirie) réalisés dans la ville de Fada N'Gourma : 140 000 bénéficiaires de la commune de Fada N'Gourma</p> <p>*Sur les 150 Km HIMO: 104,8 km avec environ 90 000 bénéficiaires</p> <p>*Sur les 150 Km (Ex 400 Km): 63 Km de piste réalisés dans les communes de Bogandé, Bilanga et Fada N'Gourma avec 174 237 bénéficiaires</p> <p>*Sur les 305 Km dans la 2ème extension (Boromo, Fara, Poura, Siby, Diapangou,</p>	<p>*Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes rurales dans la 2ème extension du Projet</p>	<p>La cible sera atteinte en fin 2025 au regard des actions restantes à mener (aménagement d'environ 510 km de pistes rurales dans la 2ème extension du Projet)</p>	

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
					<p>Diabo, Tibga): 252,2 Km de piste rurale réalisés</p> <p>*430 km praticables grâce à la construction des 36 ouvrages de franchissement: (202 608 + 50652)</p> <p>*75 km de route stabilisé grâce au Pont de Banakélédaga (Banakélédago:3136, Desso:3833, Toukoro:1881 et Lanfiéra:3605 soit au total 12455 habitants)</p> <p>2-BAGREPOLE:</p> <p>*Bitumage de 47,97 Km de route: 41 131 habitants immédiatement situés le long de la route</p>			
Nombre de personnes ayant accès à des services sociaux essentiels améliorés grâce au projet	350000	1500000	<b>1 547 128</b>	47 128	<p><b>SOINS DE SANTE</b></p> <p>*Mise à disposition de matériel médico technique et kit VBG aux formations sanitaires. Ces appuis contribuent à l'amélioration de la qualité de prise en charge des populations y compris des PDI. Au total <b>714 284</b> bénéficiaires de services de santé (138388 bénéficiaires ont été touché en 2022, 250605 bénéficiaires en 2023 et 325291 bénéficiaires de juin 2024 à mai 2025)</p> <p><b>NUTRITION</b></p> <p>*Mise à disposition de matériel médico technique pour le dépistage de la malnutrition et le suivi de la croissance et matériel médico technique: <b>433709</b> bénéficiaires des services de nutrition (données issues des travaux de l'atelier du 19 au 24 mai 2025 à Koudougou avec les acteurs de la santé)</p> <p>*Dotation de 1 280,88 tonnes (dont 640,44 offert par l'UNICEF) de supplément nutritif</p>		Cible atteinte	Cible atteinte

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
					<p><b>à base lipidique (LNS) pour la prévention de la malnutrition : 155 664 enfants</b> de 06 à 23 mois bénéficiaires dans les districts sanitaires de Dé dougou, Boromo, Bogandé, Fada N'Gourma, Mani, Kaya, Boussouma, et Boulsa</p> <p>Elèves bénéficiaires d'un apprentissage amélioré: 162350</p> <p>Bénéficiaires eau potable/: 62100</p>			
dont 50 % sont des femmes	175000	750000	<b>804 507</b>	54 507				
dont 15% sont des PDI	105000	225000	<b>285 000</b>	60 000				
Taux de satisfaction exprimé par les bénéficiaires pour les investissements réalisés dans le cadre du projet sur la base des réponses aux enquêtes de satisfaction annuelles itératives (Pourcentage)	90	90	<b>99,4</b>	9	Enquête de satisfaction réalisée et résultats diffusés	Organiser le deuxième et dernière enquête de satisfaction	Cible atteinte	La cible atteinte
Communes intégrant le retour d'information des consultations des bénéficiaires (y compris les personnes déplacées et les femmes) dans les principaux documents stratégiques (budgets et plan de développement) (Pourcentage)	100	100	<b>83</b>	-17,39	9 PCD élaborés au profit de trois communes ayant exprimé leur besoin d'accompagnement Suivi communautaire et séances de redevabilité réalisées dans 19 communes bénéficiaires de suivi citoyen 2 schémas directeurs en élaboration	*Poursuivre le processus d'élaboration des schémas directeurs d'aménagement des communes de Fada N'Gourma et Boromo et organiser les séances de redevabilité à la suite du suivi communautaire	La cible sera atteinte en fin 2025	La cible sera atteinte au regard des actions en cours de réalisation

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
Bénéficiaires de l'aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence pendant la période de soudure ( <b>Nombre</b> )	800 000	1 500 000	<b>2 186 442</b>	686 442	<p><b>Cash transfert via PAM</b>  *54 371 ménages soit 494 771 bénéficiaires dont 86% PDI et 54% de femmes pour d'un montant total de 10 509 366 000 FCFA dans quarante et une communes de sept régions du pays pour leur permettre de couvrir leur besoins alimentaires pendant la période de soudure</p> <p><b>Distribution de vivres via PAM</b>  *1 691 671 personnes vulnérables dont 62 % de PDI et 54 % de populations hôtes bénéficiaires de la distribution des 55 000 tonnes de vivres (céréales) dans 143 communes des 13 régions ( sur le total des 70 000 tonnes acquis via PAM: 29400 tonnes livrées au SP/CONASUR a été distribué à 1 179 671 personnes et 25600 tonnes livrées à la SONAGES a été distribué à 512 000 personnes et le reste des 15000 tonnes ont été constituées de stock d'intervention -Si-dans les magasins de la SONAGES)</p>		Cible atteinte	Cible atteinte
dont 50% de femmes ( <b>Nombre</b> )	400 000	750 000	<b>1 180 679</b>	430 679				
dont 30% sont des personnes déplacées ( <b>Nombre</b> )	240 000	225 000	<b>1 474 339</b>	1 249 339				

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
<b>Indicateurs intermédiaires du Projet</b>								
<b>Améliorer l'offre de services sociaux de base</b>								
Infrastructures sociales nouvellement construites ou réhabilitées y compris énergie solaire (Nombre)	105	200	273	73	<p><b>Infrastructures scolaires:</b> (197 structures scolaires normalisées avec au total 628 salles de classes construites) et 14 construites (3 lycées, 1CEG et 10 écoles primaires(complexes scolaires) +02 CEEP</p> <p>2022: communes initiale: 41 structures scolaires normalisées avec au total 163 salles de classe construites ( 155 salles de classe construites et 8 salles de classe de 02 blocs pédagogiques construits</p> <p>2023: 1ère extension du Projet: 118 structures scolaires normalisées avec au total 322 salles de classes construites</p> <p>2024: 2ème extension du Projet: 38 structures scolaires normalisées avec au total 143 salles de classe construites</p> <p>2025: Nouvelles constructions: 03 lycées,01 CEG,10 complexes scolaires (écoles primaires), 02 CEEP</p> <p><b>Infrastructures sanitaires:</b> (62 structures avec 58 structures sanitaires normalisées et 04 CSPS construits)</p> <p>2022: 12 formations sanitaires normalisées/réhabilitées (zone initial)</p> <p>2023: 25 formations sanitaires normalisées /réhabilitées (24 CSPS et 01 CM dans la 1ère extension)</p> <p>2024: 02 CSPS construit à Fada N'Gourma (01 à secteur 2 de Fada qui est fonctionnel et 01 à Bougui équipé et fonctionnel 2024 non encore fonctionnel) et 01 CSPS construit à</p>	Achever les travaux de normalisation / réhabilitation et construction des infrastructures sanitaires et scolaires	Cible atteinte	Cible atteinte

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
					Tougan et 01 construit à Yargo non encore fonctionnels 2024: 21 structures sanitaires normalisées (2ème extension)			
Système simplifié d'approvisionnement en eau potable et forages communautaires pour l'eau potable équipés de l'énergie solaire (Nombre)	160	160	207	47	<p><b>207 infrastructures d'eau potable réalisées:</b></p> <p>*phase 1: 47 infrastructure d'eau potable réalisées (38 PEA+05 forages PMH + 02 forages PMH sur site PDI de Bomborokuy + 02 forages PMH sur site PDI de Déougou)</p> <p>*phase 2: 80 infrastructures d'eau potable réalisées (61 PEA et 19 forages réalisés par AGETEER)</p> <p>*80 infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre des travaux: AGETIB: 62 infrastructures d'eau potable (5 forages équipés en PEA réalisés dans le cadre de l'assainissement de la ville de Fada N'Gourma et 7 forages équipés en PEA réalisés dans le cadre des travaux de 200 Km de pistes, 12 forages positifs équipés en PEA dans le cadre des 155 km de piste et 38 PMH positifs réalisés dans le cadre des 36 ouvrages d'affranchissement)</p> <p>Bagrepôle: 18 forages réalisés dans le cadre des travaux</p>		Cible atteinte	Cible atteinte
Centre de réponse aux SGBV soutenu pour fournir des soins intégrés dans les communes bénéficiaires (Pourcentage)	100	100	99	-1	<p>Au total 344 SVBG sont soutenus par le Projet</p> <p>*68 formations sanitaires doté de matériel médico technique à travers l'ONG plan Burkina</p>	Poursuivre les activités	La cible sera atteinte en fin 2025	La cible sera atteinte au regard des actions en cours

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
					<p>*2 CHR Fada et Déougou</p> <p>*63 formations sanitaires ont été de matériel médico technique</p> <p>*90 espaces surs de Plan Burkina</p> <p>*77 espaces surs de OCADES</p> <p>*44 services techniques provinciaux/communaux en charge du genre dans les régions d'intervention du Projet</p> <p>Total SGBV cartographié par le Projet : 359 dont 347 accessibles à date</p>			
Personnes ayant bénéficié de services essentiels de santé et de nutrition (Nombre)	200 000	1 100 000	<b>1 303 657</b>	203 657	<p><b>SOINS DE SANTE</b></p> <p>*Mise à disposition de matériel médico technique et kit VBG aux formations sanitaires. Ces appuis contribuent à l'amélioration de la qualité de prise en charge des populations y compris des PDI. Au total <b>714 284</b> bénéficiaires de services de santé (138388 bénéficiaires ont été touché en 2022, 250605 bénéficiaires en 2023 et 325291 bénéficiaires de juin 2024 à mai 2025)</p> <p><b>NUTRITION</b></p> <p>*Mise à disposition de matériel médico technique pour le dépistage de la malnutrition et le suivi de la croissance et matériel médico technique: <b>433709</b> bénéficiaires des services de nutrition (données issues des travaux de l'atelier du 19 au 24 mai 2025 à Koudougou avec les acteurs de la santé)</p> <p>*Dotation de 1 280,88 tonnes (dont 640,44 offert par l'UNICEF) de supplément nutritif à base lipidique (LNS) pour la prévention de la malnutrition : <b>155 664</b> enfants de 06 à 23 mois bénéficiaires dans les districts</p>		Cible atteinte	Cible atteinte

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
					sanitaires de Dé dougou, Boromo, Bogandé, Fada N'Gourma, Mani, Kaya, Bousouma, et Boulsa			
Dont nombre de femmes/filles (50%)	100000	500000	677 902	177 902				
Dont nombre d'enfants ayant reçus des services nutritionnels	25000	50000	155 664	105 664				
Écoles et centres de santé dotés d'un personnel et d'équipements adéquats (Pourcentage)	95	95	99	4	<b>Infrastructures scolaires</b> : 197 structures scolaires normalisées avec au total 644 salles de classes construites, et 14 construites (3 lycées, 1CEG et 10 écoles primaires (complexes scolaires) 2CEEP construits équipés et fonctionnel <b>Infrastructures sanitaires</b> : 62 structures avec 58 structures sanitaires normalisées et 04 CSPS construits dont 1 non fonctionnel	Poursuivre les appuis dans les domaines santé et éducation	Cible atteinte	Cible atteinte
Elèves bénéficiant d'un apprentissage direct amélioré (Nombre)	100 000	150 000	162 350	12 350	Divers appuis (équipement, matériel et fournitures scolaires, diffusion de contenu numérique, etc.) ont été apporté aux acteurs de l'éducation par le Projet *19 043 +150(5 nouvelles communes) tables banc offrant de meilleures conditions d'apprentissage à 57 129 +11250 (5 nouvelles régions) élèves *23 900 élèves bénéficiaires de lampes solaires et de postes radio *22 250 élèves bénéficiaires de kits scolaires *24 000 élèves bénéficiaires des manuel du post primaire *17 clubs d'écoutes mis en places au profit de 580 apprenants *5 028 élèves touchés par les diffusions de	*Achever les travaux de normalisation construction	Cible atteinte	Cible atteinte

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
					cours par la radio *18 213 élèves bénéficiaires des cours de rattrapage			
Dont nombre de femmes/filles	33000	75000	97 410	22 410				
<b>Améliorer la connectivité physique et virtuelle et la résilience urbaine</b>								
Routes (pistes rurales, routes urbaines ou interurbaines,) réhabilitées ou stabilisées et praticable en toutes saisons résistantes au climat (Kilomètres)	1100	1100	990,17	-109,83	<b>1-AGETIB:</b> *104,8 Km pistes rurales aménagés en HIMO *63 km (Ex 400) pistes rurales aménagés en mécanisée *42,7 km (sur les 200 km) de pistes rurales aménagées *42 km de de voirie en terre ont été réalisée dont 29 km revêtues (en pavés, BB et ES). *252,2 Km de piste rurale réalisés sur les 305 Km dans la 2ème extension (Boromo, Fara, Poura, Siby, Diapangou, Diabo, Tibga) *430 km praticables grâce à la construction des 36 ouvrages de franchissement *Pont de Banakélédaga: environ 7,5 km de route stabilisé <b>2-BAGREPOLE:</b> 47,97 Km	*Poursuivre les travaux d'aménagement des 510 km de piste dans la 2ème zone d'extension du Projet	La cible sera atteinte en fin 2025	Poursuivre les travaux d'aménagement à savoir l'aménagement d'environ 510 km de pistes rurales dans la 2ème extension du Projet
Construction ou curage d'un canal d'évacuation des eaux pluviales dans les zones inondables des communes urbaines bénéficiaires (en kilomètres)	100	150	171,4	21,4	<b>1-AGETIB :</b> 47,5 Km d'ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux pluviales construits dans la ville de Fada N'Gourma <b>2 BAGREPOLE :</b> 18,9 km de caniveaux construits dans le cadre des travaux de bitumage d'environ 50 km de route <b>3- Curage :</b> 105 km d'ouvrages		Cible atteinte	Cible atteinte

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25	
					d'assainissement et de drainage des eaux pluviales ont été curés dans 08 communes				
Nombre homme/Jour généré par les travaux HIMO dans la zone d'intervention du projet	100000	1000000	<b>1 063 470</b>	63470	<p><b>1-AGETIB</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•2337 emplois temporaires soit 780120 H/jours créés par le projet d'assainissement de Fada ;</li> <li>•420 emplois temporaires soit 63000 H/jours créés par les travaux de pistes rurales à l'Est</li> <li>•895 emplois temporaires soit 161100 H/jours créés par les travaux de pose en HIMO de voies pavées à Fada</li> <li>•140 emplois temporaires soit 8400 H/jours créés par les travaux des 36 OA de franchissement dans 5 régions du Burkina</li> <li>•1695 emplois temporaires soit 50850 H/jours créés par les travaux de pistes HIMO dans les régions de l'Est et Boucle du Mouhoun</li> </ul> <p><b>2-UCP</b></p> <p>Curage de caniveau: 2080 ouvriers employés (20800h/j) avec 759 (7590h/j) femmes et 415 PDI (4150 h/j)</p>		Cible atteinte	RAS	
dont nombre H/J au profit des PDI des localités concernées	10000		<b>4150</b>	4150					
dont nombre H/J au profit des femmes	30000		<b>7590</b>	7590					
<b>Reprise économique et autonomisation au niveau communautaire</b>									
Nombre d'infrastructures économiques construites ou réhabilitées par le projet	620	300	<b>377</b>	77	125 Boutiques construites 149 boutiques réhabilitées dans la 2ème extension du projet	Achever les travaux de construction en cours de 02 halls de	Cible atteinte	Cible atteinte	

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25	
					100 boutiques construites dans la 2ème extension du projet 01 village artisanal construit 01 salle polyvalente 01 marché construit à Fada	Marché à Kouka et de 02 gares routières à Kouka et Yaba			
Superficie (ha) de bas-fonds, de périmètres maraîchers et irrigués aménagés ou réhabilité (Hectare)	2000	1433,04	-566,96	*30 sites de 770,32 ha de basfonds aménagés *92 sites de jardins maraîchers d'une superficie totale de 136,75 ha *Aménagement de 51,15 ha de périmètre irrigué achevés à Ouahigouya *Aménagement de 23,5 ha de périmètre irrigué achevés à Seboun *Aménagement de 22,5 ha de périmètre irrigué achevés à Manga	Poursuivre et achever les travaux d'aménagement	La cible sera atteinte en fin 2025	La cible sera atteinte Poursuivre au regard des travaux d'aménagement en cours de réalisation		
Bénéficiaires des appuis du projet pour développer des activités génératrices de revenus (Nombre)	400 000	300 000	331 095	31095	*Transfert de cash par PFS: 29 136 bénéficiaires dont 27 551 femmes et 1373 PDI dans neuf communes de la région de la Boucle du Mouhoun *41 associations bénéficiaires des appuis AGR avec 6186 membres (4832 femmes, 3086 PDI) *1950 bénéficiaires de filets sociaux productifs (1 328 femmes, 1143 PDI) *453 jeunes dont 75 filles formés en énergie photovoltaïque en collaboration avec l'Agence National des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE) *779 jeunes dont 208 femmes et 288 PDI formé en technique de production animale en collaboration avec l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA) *43 jeunes incubés dont 14 femmes dotés en équipements et fonds de roulement en vue de	*Achever les travaux d'aménagement agricole	Cible atteinte	Cible atteinte	

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
					<p>la production agricole sur le périmètre de Bagré</p> <p><b>*1000 femmes</b> formées et dotées d'équipements dans le cadre de l'initiative 1000 métiers</p> <p><b>*Mise à disposition d'équipement:</b> 8922 équipements acquis et distribués à 8922 bénéficiaires (dont 2416 femmes) à la date du 30/09/2025</p> <p><b>*Aliment pour bétail:</b> 65415 éleveurs au 30/09/2025</p> <p><b>*Aliment pour volaille:</b> 5 870 aviculteurs dont 1526 femmes et 998 PDI</p> <p><b>*Aliment pour poisson:</b> 480 pisciculteurs dont 59 femmes</p> <p><b>*La mise en œuvre des activités d'acquisition et de distribution d'intrants au profit de 210540 producteurs au total:</b></p> <p>-Campagne 2022-2023 et 2023-2024 : (i) 2 073,93 tonnes de semences améliorées (céréales et de niébé) au profit de 63 710 producteurs ; (ii) 1 046 kg de semences maraîchères (10 spéculations) au profit de 1725 bénéficiaires dont 888 femmes ; (iii) 28 996 tonnes d'engrais minéraux (NPK et Urée) pour 145 105 bénéficiaires dont 20 922 femmes et 4 021 PDI.</p> <p><b>*Mise à disposition de 52 cages flottantes au profit de 321 bénéficiaires</b></p>			
Dont nombre de PDI			10 909					
Dont nombre de femmes			60 819					

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
Bénéficiaire participant à des formations aux compétences de la vie courante ou aux moyens de subsistance ( <b>Nombre</b> )	15 000	15 000	<b>15 034</b>	34	<p>*Formations des bénéficiaires sur les compétences de vie courantes réalisées par Plan Burkina dans les espaces sur divers thématiques (connaissance de soi, estime de soi, valeurs et influence sur le comportement, pression des pairs, fréquentation des services de santé par les adolescentes/adolescents, période d'adolescence et les systèmes reproductifs des hommes et des femmes, règles et la reproduction etc.)</p> <p>*Sessions de formations (entreprenariat, leadership et gestion financière) au profit de 822 filles dont 425 PDI bénéficiaires</p> <p>*453 jeunes dont 75 filles formés en énergie photovoltaïque en collaboration avec l'Agence National des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE)</p> <p>*779 jeunes dont 208 femmes et 288 PDI formé en technique de production animale en collaboration avec l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA)</p> <p>*43 jeunes incubés dont 14 femmes dotés en équipements et fonds de roulement en vue de la production agricole sur le périmètre de Bagré</p> <p>*1000 femmes formées et dotées d'équipements dans le cadre de l'initiative 1000 métiers</p> <p>*1 195 bénéficiaires des jardins nutritifs dont 82% de femmes, formées en 20% de PDI formées en gestion entrepreneuriale et coopérative et les techniques de production de feuilles de moringa et de baobab.</p>		Cible atteinte	Cible atteinte

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
dont les jeunes filles (Nombre)	4 000	4 000	<b>8 256</b>	4 256				
Agriculteurs atteints avec des actifs ou des services agricoles (Nombre)	125 000	233 000	<b>291 227</b>	58 227	<p><b>La mise en œuvre des activités d'acquisition et de distribution d'intrants au profit de 210540 producteurs au total:</b></p> <p>-Campagne 2022-2023 et 2023-2024 : (i) 2 073,93 tonnes de semences améliorées (céréales et de niébé) au profit de 63 710 producteurs ; (ii) 1 046 kg de semences maraîchères (10 spéculations) au profit de 1725 bénéficiaires dont 888 femmes ; (iii) 28 996 tonnes d'engrais minéraux (NPK et Urée) pour 145 105 bénéficiaires dont 20 922 femmes et 4 021 PDI.</p> <p><b>Mise à disposition d'équipement:</b></p> <p>8922 équipements acquis et distribués à 8922 bénéficiaires (dont 2416 femmes) à la date du 30/09/2025</p> <p><b>Aliment pour bétail:</b> 65415 éleveurs à la date du 30/09/2025</p> <p><b>Aliment pour volaille:</b> 5 870 aviculteurs dont 1526 femmes et 998 PDI</p> <p><b>Aliment pour poisson:</b> 480 pisciculteurs dont 59 femmes</p>	Cible atteinte	Collecte de données toujours en cours pour désagréger en nombre de femme bénéficiaires	
Dont nombre de femmes	50 000	90 000	<b>31 328</b>	- 58 672				
<b>Engagement citoyen et gestion du projet</b>								
Communes disposant d'un budget et / ou d'un comité de gestion dédiés aux infrastructures financées par le projet (Pourcentage)	100	100	<b>100</b>	0	Mise en place et formation des cellules MOS pour les sensibilisations sur la gestion des infrastructures. Les sensibilisations des MOS ont également permis de responsabiliser les membres des COGES sur leurs rôles. Des sensibilisations ont été également faites		Cible atteinte	Cible atteinte

Nom de l'indicateur	Objectif final PUDRT+FA	Objectif final PUDTR+FA REVISE	Niveau de l'indicateur au 31/10/25	Ecart par rapport à la cible 2025	Actions menées à date	Perspectives	Appréciation atteinte cible (31/12/25)	Perspectives d'ici le 31/12/25
					<p>aujourd'hui des responsables communaux pour l'inscription d'une ligne dédiée à la gestion des infrastructures dans les budgets communaux. Ainsi, 5 communes de la région de la Boucle du Mouhoun (Boromo, Fara, Toma, Déougou et Poura), 1 commune de la région de l'Est (Fada N'Gourma) et 1 commune de la région du Centre- Ouest (Koudougou) ont pris en compte l'aspect « gestion, entretien et maintenance » dans leur budget primitif de 2024. Les communes restantes se sont engagées à le faire au budget supplémentaire.</p> <p>1 Comité de gestion mis en place pour le CSPS du secteur 2 de Fada N'Gourma</p>			
Communes bénéficiaires disposant d'un mécanisme fonctionnel de recours et de gestion des plaintes (Pourcentage)	15	100	100	0	<p>Mise en place de comités de gestion des plaintes dans 30 communes de concentration du projet</p> <p>Des points focaux ont été désignés et formés dans 57 communes hors zone de concentration, pour la gestion des plaintes</p>		Cible atteinte	La cible atteinte
Griefs reçus et traités par le biais du système GRM du projet (Pourcentage)	100	100	82,19	-18	887 plaintes ont été enregistrées dont 729 plaintes résolues soit un taux de résolution de 82,19 %. Le processus de résolution des plaintes se poursuit par les COGES en collaboration avec l'UCP	Poursuivre la gestion des plaintes	La cible sera atteinte	La cible sera atteinte au regard des actions en cours

## VII- ANNEXES

### LISTE DES ANNEXE

ANNEXE n° 1 : Détail de la mise en œuvre des actions convenues à la mission d'appui n°8 .....	II
ANNEXE n° 2 : Formations sanitaires normalisées/ réhabilitées dans les premières communes d'intervention du Projet .....	VI
ANNEXE n° 3: Formations sanitaires normalisées dans les communes de la 1ère zone d'extension du Projet.....	VII
ANNEXE n° 4: Formations sanitaires normalisées dans les communes de la 2ème zone d'extension du Projet.....	IX
ANNEXE n° 5 : Infrastructures éducatives réalisées dans les premières communes d'intervention du Projet.....	XII
ANNEXE n° 6 : Infrastructures éducatives normalisées dans les communes de la 1ère zone d'extension du Projet.....	XIV
ANNEXE n° 7 : Infrastructures éducatives normalisées dans les communes de la 2 <sup>ème</sup> zone d'extension du Projet.....	XIX
ANNEXE n° 8 : ACTIVITE GENERATRICE DE REVENU (AGR) DANS LE CADRE DES FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS (approche vulnérabilité) .....	XXI
ANNEXE n° 9 : ACTIVITE GENERATRICE DE REVENU (AGR) AVEC LES ASSOCIATION (approche capacitaire) .....	XXII
ANNEXE n° 10 : PUDTR en images .....	XXIII

**ANNEXE n° 1 : Détail de la mise en œuvre des actions convenues à la mission d'appui n°8**

N°	ACTIONS	RESP.	ECHEANCES	ETAT DE REALISATION	DATE DE REALISATION	ECART	NOUVELLE ECHEANCE PROPOSEE	COMMENTAIRE	LIVRABLES
<b>Amélioration de l'accès aux services sociaux de base</b>									
1	Achèvement des travaux d'infrastructures sanitaires et scolaires en cours	UCP	31-juil-25	Réalisée	Réalisée partiellement				Procès-verbal de réception provisoire
2	Mise en service des infrastructures achevées	UCP/Communes concernées	01-oct-25	Réalisée	01-oct-25	0			Rapports
<b>Amélioration de la Connectivité physique et virtuelle et la résilience Urbaine</b>									
3	Elaboration et transmission à la Banque mondiale du retroplanning de réalisation des travaux en cours	UCP	20-mai-25	Réalisée	20-mai-25	0			Document de planning
4	Suivi hebdomadaire des travaux et évaluation du rendement des entreprises	UCP	Continue	Réalisée	Continue				Situation de suivi hebdomadaire à transmettre à la Banque
5	Transmettre à la Banque mondiale le planning des travaux d'exécution du centre numérique pilote	UCP	20-mai-25	Réalisée	20-mai-25	0			Document de planning
6	Réunion technique avec la Banque mondiale sur les retroplannings des travaux	UCP/BM	08-juin-25	Réalisée	08-juin-25	0			Compte rendu de réunion
7	Tenue d'une réunion de suivi des travaux routiers	UCP	07-juil-25	Réalisée	07-juil-25	0			Etat d'avancement des travaux et recommandations
<b>Sauvegarde environnementale et sociale</b>									

N°	ACTIONS	RESP.	ECHEANCES	ETAT DE REALISATION	DATE DE RALISATION	ECART	NOUVELLE ECHEANCE PROPOSEE	COMMENTAIRE	LIVRABLES
8	Mettre en œuvre toutes les recommandations résiduelles des missions passées (transmission à la Banque mondiale des PV de réunions des gros chantiers, ouverture de compte séquestres et élaboration d'un plan de communication).		Sans délais	Réalisée	07-août-25				
8.1	Transmission à la Banque mondiale des PV de réunions des gros chantiers	UCP							
8.2	Elaboration d'un plan de communication	UCP	Sans délais	Réalisée	14 septembre 25			Disponibilité d'un plan de communication amendé par la Banque et dont la mise en œuvre est en cours	Document de plan de communication
9	Finaliser la mise en œuvre des mesures d'appui aux PAPs vulnérables	UCP	30-juin-25	Réalisée	30-juin-25	0		Les vivres ont été livrés aux Communes concernées avec l'appui de la SONAGESS au 30 juin. L'enlèvement des vivres auprès des mairies a pris fin en le 25 septembre, Les états d'enlèvement des vivres signés par les PAP vulnérables concernées sont disponibles	Etats d'enlèvement des vivres signés PAP vulnérables
10	Payer les compensations des 187 PAPs résiduelles	UCP	30-juin-25	Réalisée	30-juin-25	0		Au 30 septembre 2025, 50 PAP résiduelles ont été retrouvées et compensées et 30 PAP sont exclus des PAP résiduelles du fait que les travaux n'ont pas impacté leurs biens du fait de la mise en œuvre partielle de 2 PAR pour cause de dégradation de la situation sécuritaire	Rapports de paiement

N°	ACTIONS	RESP.	ECHEANCES	ETAT DE REALISATION	DATE DE RALISATION	ECART	NOUVELLE ECHEANCE PROPOSEE	COMMENTAIRE	LIVRABLES
11	Prendre des dispositions pour l'ouverture d'un compte séquestration	UCP	Avant la clôture du projet	Non réalisée			31/12/2025	Il a été convenu que l'ouverture des compte séquestration intervient en fin de projet notamment au dernier trimestre de l'année 2025	RIB du compte séquestration
12	Dynamiser les MGP-T et traiter toutes les plaintes résiduelles	UCP	15-juin-25	Réalisée	15-juin-25	0		Au 30 septembre 2025, 110 plaintes des travailleurs ont été enregistrées dont 65 plaintes ont été résolues et 45 plaintes sont en cours de résolution. Sur les 45 plaintes en cours de résolution, 42 plaintes sont liées aux chantiers résiliés, ce qui rend complexe leurs résolutions	Pièces justificatives (états, décharges, PV, etc.)
13	Mettre à jour les rapports de toutes les 15 Etudes socio-économiques réalisées, les dossiers des PAP et les bases de données apurées et partager les versions finalisées avec la Banque mondiale pour archivage	UCP	15-juin-25	Réalisée	20-oct-25	127		Il s'agit de 11 rapports au lieu de 15. Les 4 rapports n'ont pas abouti à cause de l'insécurité. 6 rapports sur 11 ont été mis à jour et les 5 autres sont en cours	Rapport d'études socio-économiques actualisés
14	Transmettre régulièrement les rapports de mise en œuvre des mesures résiduelles des PAR et des rapports socio-économiques	UCP	Au plus tard chaque 5 du mois suivant	Réalisée	9 septembre et 24 octobre			2 rapports ont été transmis à la banque pour les mois de d'Aout et septembre	Rapports de mise en œuvre des mesures résiduelles
15	Partager les rapports de suivi externe de l'ANEVE avec la Banque mondiale	UCP	Dès que disponible (de juin 2025 à la clôture du projet)	Réalisée	07-août-25			Le suivi de l'ANEVE a concerné les basfonds aménagés dans l'ex-région du plateau Central	Rapports de mission de suivi

N°	ACTIONS	RESP.	ECHEANCES	ETAT DE REALISATION	DATE DE RALISATION	ECART	NOUVELLE ECHEANCE PROPOSEE	COMMENTAIRE	LIVRABLES
16	Mettre en œuvre les recommandations de l'ANEVE	UCP	Dès la réception du rapport de suivi	Réalisée	25-juin-25			Le rapport de suivi a été transmis à SONATER mais les travaux des bas-fonds avaient été déjà suspendues. Les recommandations seront mises en œuvre lorsque les travaux d'aménagement des bas-fonds reprendront,	
17	Poursuivre la surveillance et le suivi environnemental et social des travaux	UCP	Continu	Réalisée	26 juin, le 11 juillet, du 29 juil. au 02 août, 11 au 13 août, du 19 au 22 août 2025			4 missions ont été effectués par l'UCP le 26 juin, le 11 juillet, du 29 juillet au 02 août 2025, du 11 au 13 août 2025 et du 19 au 22 août et le 16 octobre 2025, Les projets suivit sont les pistes rurales du Centre Est et du Centre Ouest	Rapport de suivi disponibles

Source : PUDTR.

**ANNEXE n° 2 : Formations sanitaires normalisées/ réhabilitées dans les premières communes d'intervention du Projet**

CSPS	SALLE D'HOSPITALISATION	DISPENSERAIRE	DISPENSERAIRE REHABILITE	MATER NITE	MATER NITE REHABILITEE	DEPOT PHARMACE UTIQUE	SERV ICE COMMUN	HANGAR ACCOMPAGNANTS	LOGEMENT REHABILITE	LOGEMENT	CUISINE CSPS	CUISINE LOGEMENT	LATRINE-DOUCHE CSPS	LATRINE-DOUCHE LOGEMENT	CLOTURE DU SITE	PEA
COMMUNE DE KOUKA																
Bankouma	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	2	0	0
Sama	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	2	0	0
COMMUNE DE LANKOUE																
Gourbala	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Lankoué	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Rassouly	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
COMMUNE DE TOUGAN																
Da	0	0	1	0	1	1	0	0	4	0	0	0	2	0	0	0
Daka	0	0	1	0	1	1	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0
Kawara	0	0	1	0	1	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0
Namassa	0	0	1	0	1	1	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0
COMMUNE DE FADA																
CM Secteur-1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1
COMMUNE DE BOGANDE																
Secteur-1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	1	1	1
KANKALSI	0	1	0	0	1	0	1	1	0	2	0	2	2	2	1	1
TOTAL	5	1	4	2	5	3	1	2	13	7	0	7	16	7	5	3

Source : Base de données PUDTR.

**ANNEXE n° 3: Formations sanitaires normalisées dans les communes de la 1ère zone d'extension du Projet**

SITE	MATERNITE	SERVICE COMMUN	HANGAR ACCOMPAGNANTS	LOGEMENT	CUISINE CSPS	LATRINE-DOUCHE CSPS	LATRINE-DOUCHE LOGEMENT	PEA
COMMUNE DE BOROMO								
CSPS URBAIN 1 BOROMO	1	0	1	0	1	2	0	0
CSPS URBAIN 2 BOROMO	1	1	2	1	1	1	1	0
CSPS KOHO	0	1	1	1	0	1	2	1
CSPS NANOU	0	1	2	0	1	1	0	1
CSPS OUROUBONON	1	0	2	0	0	1	0	1
COMMUNE DE SIBY								
CSPS SECACO	1	1	2	0	0	1	0	1
CSPS SIBY	0	0	2	0	1	2	0	1
COMMUNE DE TOMA								
CSPS KOIN	0	0	1	1	1	1	1	1
CMA TOMA	1	1	0	0	0	0	0	0
CSPS KOLAN	0	1	1	2	0	1	2	0
CSPS PANKELE	0	0	2	2	1	1	0	1
CSPS URBAIN TOMA	0	1	2	0	1	1	0	0
CSPS ZOUAMA	0	1	2	1	1	1	0	1
COMMUNE DE DIABO								
CSPS MOADA	0	0	2	2	1	1	2	0
CSPS COMBEMBEGO	0	1	2	0	0	1	0	1

SITE	MATERNITE	SERVICE COMMUN	HANGAR ACCOMPAGNANTS	LOGEMENT	CUISINE CSPS	LATRINE-DOUCHE CSPS	LATRINE-DOUCHE LOGEMENT	PEA
CSPS SAATENGA	0	0	2	0	1	1	0	1
CSPS KOULPISSI	0	0	2	1	0	1	1	1
CSPS TANGAYE	0	0	2	1	0	1	1	1
COMMUNE DE DIAPANGOU								
CSPS DE BALGA	0	0	2	1	1	1	1	0
CSPS DE FONGHIN	0	0	2	0	0	1	0	1
CSPS DE LOUARGOU	1	0	2	0	0	1	1	0
CSPS DE TILONTI	0	1	2	0	0	1	1	1
CSPS DE TIOMBOADO	0	0	2	1	1	1	1	1
COMMUNE DE TIBGA								
CSPS MODRE	0	0	2	1	1	1	1	0
CSPS DIANGA	0	1	1	2	0	1	2	1
TOTAL	6	11	43	17	13	26	17	16

Source : Base de données PUDTR.

**ANNEXE n° 4: Formations sanitaires normalisées dans les communes de la 2ème zone d'extension du Projet**

SITES	SALLE D'HOSPITALISATION	DISPENSAIRE	MATERNITE	SERVICE COMMUN	HANGAR ACCOMPAGNANTS	LOGEMENT	CUISINE CSPS	LATRINE-DOUCHE CSPS	LATRINE-DOUCHE LOGEMENT	PEA
COMMUNE DE REO										
CSPS du secteur 4 de Réo	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1
CSPS de Bonyolo	0	1	0	0	2	0	0	0	0	1
CSPS du secteur 9 de Réo	0	1	0	0	2	0	0	1	0	1
CSPS de Goundi	0	1	0	1	2	0	0	1	0	1
CSPS-CMA de Réo	0	0	1	0	1	0	1	1	0	1
COMMUNE DE KOUDOUGOU										
CSPS du secteur 1	1	0	0	0	1	0	0	2	1	1
CSPS du secteur 7	0	1	0	0	1	0	1	2	1	1
CSPS de Lattou Village	0	0	1	0	1	0	1	1	0	1
CSPS de Saria	0	1	0	1	1	2	1	1	2	1

SITES	SALLE D'HOSPITALISATION	DISPENSAIRE	MATERNITE	SERVICE COMMUN	HANGAR ACCOMPAGNANTS	LOGEMENT	CUISINE CSPS	LATRINE-DOUCHE CSPS	LATRINE-DOUCHE LOGEMENT	PEA
CM de Koudougou	1	0	0	0	1	0	0	2	1	1
COMMUNE DEKOUELA										
CM URBAIN de Koupela	0	0	0	1	1	0	1	1	0	1
CM URBAIN de Gambaga	0	0	0	1	1	0	1	1	0	1
CSPS de LIGDI-MALGUEM	0	0	0	1	1	0	1	2	0	1
CSPS DE NAKALBO	0	0	0	1	2	0	1	1	0	1
CSPS DE ZAOGO	0	0	0	1	2	1	1	2	1	1
COMMUNE DE POUYTENGA										
CSPS DE Balkiou	0	0	0	1	1	2	1	1	2	1
CSPS DE Belmin	0	0	0	1	1	2	1	1	2	1
CSPS DE Kalwartenga	0	0	0	1	1	2	1	1	2	1

SITES	SALLE D'HOSPITALISATION	DISPENSAIRE	MATERNITE	SERVICE COMMUN	HANGAR ACCOMPAGNANTS	LOGEMENT	CUISINE CSPS	LATRINE-DOUCHE CSPS	LATRINE-DOUCHE LOGEMENT	PEA
CSPS DE SECTEUR 2	0	0	0	1	1	2	1	1	2	1
CSPS DE SECTEUR 3	0	0	0	1	1	2	1	1	2	1
COMMUNE DE YARGO										
CSPS DE SILMIOUGOU YARCE	0	1	0	0	2	2	1	0	2	0
CSPS DE SILMIOUGOU YARCE	0	0	1	1	0	0	0	2	1	1
CSPS DE PEOTENGA	0	0	0	1	2	1	1	1	1	1
CSPS DE TANDATENGA	0		0	0	1	1	1	1	2	1
CSPS DE YARGO	0	0	0	1	2	1	1	1	1	1
TOTOL	2	7	3	15	32	18	18	29	23	24

Source : Base de données PUDTR.

**ANNEXE n° 5 : Infrastructures éducatives réalisées dans les premières communes d'intervention du Projet.**

SITE	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
COMMUNE DE DOKUY				
Ecole primaire de Dankolon	3	0	0	0
Ecole primaire de Nerekko	3	0	0	0
Ecole primaire de Kemenso	3	0	0	0
Ecole primaire de Kolonidara	3	0	0	0
Ecole primaire de Soumakoro	3	0	0	0
COMMUNE DE KOUKA				
CEG continium de Salle	9	1	2	0
Ecole primaire de SIWI COUTOU	6	0	0	0
Ecole primaire de KOUKA A	3	0	0	0
Ecole primaire de KOUKA F	3	0	0	0
COMMUNE DE NOUNA				
Ecole primaire de Nouna secteur 5	6	0	0	0
Ecole primaire de Nouna secteur 7	6	0	0	0
COMMUNE DE SOLENZO				
Ecole primaire de Kiè "B"	3	0	0	0
Ecole primaire de Bayé "B"	3	0	0	0
Ecole primaire de Bonza	3	0	0	0
Ecole primaire de Gnassoumadougou	3	0	0	0
Ecole primaire de Ramtenga	3	0	0	0
Ecole primaire de Ecole primaire de Sighnoghin	3	0	0	0
Ecole primaire de Toukoro	3	0	0	0
Ecole primaire de Lèkoro	3	0	0	0
COMUNE DE LANKOUÉ				
Ecole primaire de Péterkoué	3	0	0	0
CEG de lankoué	3	0	0	0
Ecole primaire de Tourouba	3	0	0	0
Ecole primaire de Rassouly B	3	0	0	0
Ecole primaire de Gourbassa	3	0	0	0
COMUNE DE YABA				
CEG de KERA	6	0	0	0
Lycée municipal de Yaba	6	0	0	0
COMUNE DE TOUGAN				

SITE	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
Ecole primaire de Dona Drabo (Tougan)	3	0	0	0
Ecole primaire de Secteur N°5 (Tougan)	6	0	0	0
Ecole primaire de Dona Drabo (Tougan)	3	0	0	0
Ecole primaire de Bandjié Zerbo (Tougan)	6	0	0	0
Ecole primaire de Tourou Drabo B (Tougan)	6	0	0	0
Ecole primaire de Bandjié Zerbo (Tougan)	3	0	0	0
Ecole primaire de Ral B (Tougan)	6	0	0	0
Ecole primaire de Ral C (Tougan)	3	0	0	0
Ecole primaire de Kawara B	6	0	0	0
Ecole primaire de Secteur 7 (Tougan)	3			
Ecole primaire de Alwata B (Tougan)	3			
Ecole primaire de Alwata A	3	0	0	0
Ecole primaire de Kassan B	6	0	0	0
Ecole primaire de Secteur 7	6	0	0	0
Ecole primaire de Diourom	3	0	0	0
COMUNE DE BILANGA				
CEG du Secteur 1	4	1	1	1
CEG de Moaka	4	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>155</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

Source : Base de données PUDTR

**ANNEXE n° 6 : Infrastructures éducatives normalisées dans les communes de la 1ère zone d'extension du Projet**

SITES	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
<b>COMMUNE DE BOROMO</b>				
CEG BOROMO CENTRE	4	0	0	0
ECOLE PRIMAIRE DE BOROMO NORD	3	0	0	0
CEG DE OUAHABOU	4	0	0	0
LYCEE DE OUAHABOU	4	0	0	0
ECOLE PRIMAIRE A DE OUAHABOU	0	0	2	0
CEG OUROUBONON	4	0	0	0
ECOLE SECTEUR 4 BOROMO	6	0	2	0
ECOLE PRIMAIRE SECTEUR 2	0	0	1	0
LYCEE PROVINCIAL	4	0	0	0
LYCEE MUNICIPAL BOROMO	8	0	1	0
<b>COMMUNE DE DEDOUGOU</b>				
CEG de Moudasso	4	0	0	0
ECOLE AMITIE	3	0	0	0
Ecoles Bourakuy Bet C	6	0	0	0
ECOLE GRAND FORAKUY	3	0	0	0
ECOLE HAPEREKUY	3	0	1	0
ECOLE DE KOUNA	3	0	0	0
ECOLE DE MAKUY	3	0	1	0
ECOLE MASSALA	3	0	0	0
ECOLE OUETINA	3	0	0	0
ECOLE OULANI B	3	0	1	0
ECOLE PARADE	3	0	0	0
ECOLE SAGALA	3	0	1	0
ECOLE SOURI	3	0	0	0
CEG SOURI	4	0	0	0
LYCEE COMMUNAL	8	0	0	0
LYCEE DE KARI	4	0	1	0

SITES	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
LYCEE DE KARO	4	0	0	0
LYCEE MUNICIPAL DE DEDOUGOU	8	0	0	0
LYCEE MUNICIPAL DE PASSAKONGO	4	0	0	0
<b>COMMUNE DE FARA</b>				
ECOLE FARA B	3	0	1	1
ECOLE NASSENE	3	0	1	1
ECOLE POMEN A	3	0	1	1
ECOLE SADON-BOBO	3	0	1	1
ECOLE TIALA	3	0	1	1
ECOLE NASMA	3	0	1	1
ECOLE BAKPORE	3	0	1	1
CEG DE KABOUREOU	4	0	1	1
ECOLE DAHO	3	0	1	1
ECOLE DAKAYE	3	0	1	1
ECOLE FARA D	3	0	1	1
ECOLE KABOUREOU B	3	0	1	1
ECOLE SECTEUR 4 FARA	3	0	1	1
ECOLE SECTEUR 5 FARA	3	0	1	1
ECOLE KARABA	3	0	1	1
ECOLE KONZENA	3	0	1	1
LYCEE DE FARA B	4	0	1	1
ECOLE TON B	3	0	1	1
<b>COMMUNE DE POURA</b>				
ECOLE PINGPOORE	3	0	1	1
CEG DE POURA	4	0	1	1
ECOLE BASNERE	4	0	1	1
ECOLE DARSALAM	3	0	2	1
ECOLE MOUHOUN 3	3	0	1	1
<b>COMMUNE DE SIBY</b>				
ECOLE BALAHO	0	0	1	0
ECOLE KALEMBOULY	0	0	1	0
ECOLE BITIAKO	3	0	0	0

SITES	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
LYCEE DE BITIAKO-KALEMBOULY	0	1	1	0
CEG DE SECACO	3	1	1	0
ECOLE PRIMAIRE DE BOROMISSI	0	0	1	0
ECOLE PRIMAIRE A DE SECACO	0	0	1	0
ECOLE PRIMAIRE B DE SECACO	0	0	1	0
CEG DE SIBY	3	1	1	0
ECOLE SIBY B	3	0	1	0
ECOLE SIBY A	0	0	1	0
LYCEE DEPARTEMENTAL	4	0	1	0
ECOLE SIBY C	0	0	1	0
ECOLE SIBY D	0	0	1	0
ECOLE FRANCO-ARABE	0	0	1	0
LYCEE DE SOUHO	3	0	1	0
ECOLE SOROBOULY	0	0	1	0
ECOLE SOUHO	0	0	1	0
<b>COMMUNE DE TOMA</b>				
ECOLE TOMA SUD	3	0	0	0
ECOLE GOUSSI	3	0	0	0
ECOLE KONTI	3	0	0	0
ECOLE TOMA CENTRE A	3	0	0	0
ECOLE AMITIE TOMA	3	0	0	0
ECOLE TOMA SECTEUR 1	3	0	0	0
ECOLE TOMA CENTRE B	3	0	0	0
CEG DE TOMA	4	0	0	0
ECOLE CENTRE B	3	0	0	0
ECOLE AMITIE	3	0	0	0
LYCE MUNICIPAL	3	0	0	0
LYCEE PROVINCIAL	4	0	0	0
ECOLE YAYO	3	0	0	0
ECOLE TOMA NORD	3	0	0	0
ECOLE TOMA SECTEUR 7	3	0	0	0

SITES	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
<b>COMMUNE DE TIBGA</b>				
ECOLE BELEMYOUBLI	3	0	1	1
ECOLE TAMBISSINI	3	0	1	1
ECOLE BOLONTOU A	3	0	1	1
ECOLE BOLONTOU B	3	0	1	1
ECOLE BONDIOGHIN	3	0	1	1
ECOLE KINABIN	3	0	1	1
ECOLE TIBGA A	3	0	1	1
ECOLE TIBGA B	3	0	1	1
<b>COMMUNE DE DIABO</b>				
ECOLE TANGAYE B	3	0	0	0
ECOLE ZECCA	3	0	0	0
ECOLE PISSEGUEDIN	3	0	0	0
ECOLE SEIGA	3	0	0	0
ECOLE POHEMTENGA	3	0	0	0
ECOLE NABISRABOGO	3	0	0	0
ECOLE LANTAOGO	3	0	1	1
ECOLE DIABO E	3	0	0	0
ECOLE KOULWOKO	0	0	1	0
ECOLE KABGA	0	0	1	0
ECOLE MOCOMTORE	0	0	1	0
ECOLE ZANRE	0	0	1	0
ECOLE KAMONA	0	0	1	0
ECOLE BARAWAGDIN	0	0	1	0
<b>COMMUNE DE DIAPANGOU</b>				
ECOLE BARDIADENI	3	0	0	0
ECOLE BIANARGOU	3	0	1	1
ECOLE TOBOANI	3	0	1	1
ECOLE BOSSONGRI	3	0	0	0
CEG de DIAPANGOU	0	1	0	0
ECOLE COMBOARI	3	0	1	0
ECOLE DIAPANGOU A	0	0	1	0
ECOLE DJOANA	3	0	1	0

SITES	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
ECOLE KIBAKA	3	0	1	0
ECOLE LITIAYELI	3	0	1	0
ECOLE LOUARGOU	3	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>322</b>	<b>4</b>	<b>73</b>	<b>32</b>

**Source :** Base de données PUDTR

**ANNEXE n° 7 : Infrastructures éducatives normalisées dans les communes de la 2<sup>ème</sup> zone d'extension du Projet**

SITES	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
<b>COMMUNE DE REO</b>				
Ecole Sandié B	0	0	0	0
Ecole Bonyolo D	3	0	1	1
Lycée moderne de Goumedyr	4	1	1	1
CEG de Goundi	4	1	1	1
Ecole de Nedialpoun B	3	0	1	1
CEG de Nedialpoun	0	0	0	0
Ecole Réo Secteur 4 B	3	0	1	1
Ecole de Boulkion	3	0	1	1
Ecole Réo Application B	3	0	1	1
<b>COMMUNE DE KOUDOUGOU</b>				
Ecole Godin B	6	0	2	0
Ecole Oualgo	3	0	1	1
Ecole Wendpanga C	6	0	2	0
Ecole Kassou B	6	0	2	0
Ecole SUD C	6	0	2	0
Ecole Teel Taaba B	3	0	1	0
<b>COMMUNE DE KOUPELA</b>				
Complexe scolaire de Gambaga	3	0	1	1
Complexe scolaire Koupela sud B et C	6	0	1	1
Complexe scolaire Naftenga B	3	0	1	1
Complexe scolaire Tambella B	6	0	1	1
Lycée de Koupela	4	0	1	1
Lycee de Ligdi-malguem	4	0	1	1
Lycee municipal de Koupela	4	1	1	1
<b>COMMUNE DE POUYTENGA</b>				
CEG de Yargo	4	1	1	1
Lycée départemental de POUYTENGA	4	1	1	1
Lycée municipal de POUYTENGA	4	1	1	1

SITES	SALLES DE CLASSES	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	LATRINES 5 POSTES	LATRINES 2 POSTES
Ecole de BAKA	3	0	1	1
Ecole de BALKIOU	3	0	1	1
Ecole de ZORE B	3	0	1	1
Ecole de OUIDI	3	0	1	1
Ecole de KAKOMBTENGA	3	0	1	1
Ecole de SOURGOU	3	0	1	1
<b>COMMUNE DE YARGO</b>				
CEG de KANOUGOU	4	1	1	1
Ecole de LILYALA	3	0	2	1
Lycée de YARGO	4	1	2	1
Ecole de KAMSANCIN	3	0	2	1
Ecole de PISSI SOBGO	3	0	2	1
Ecole de BALZINKO	3	0	2	1
CEG de KOKOSSIN-TANDAGA	4	1	2	1
Ecole de KOKOSIN-NABIKOME	3	0	2	1
Ecole de YARGO	3	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>9</b>	<b>49</b>	<b>33</b>

**Source :** Base de données PUDTR

**ANNEXE n° 8 : ACTIVITE GENERATRICE DE REVENU (AGR) DANS LE CADRE DES FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS (approche vulnérabilité)**

Tableau 1 : Effectifs des bénéficiaires de la 1<sup>ère</sup> vague des FSP dotés de PAS

COMMUNES	NOMBRE DE BENEFICIAIRES DIRECTS				NOMBRE DE BENEFICIAIRES INDIRECTS			
	F	H	TOTAL	Dont PDI	F	H	TOTAL	Dont PDI
DEDOUGOU	349	147	496	350	1 745	735	2 480	1 750
BOROMO	199	38	237	160	995	190	1 185	800
FARA	156	71	227	90	780	355	1 135	450
POURA	117	91	208	110	585	455	1 040	550
SIBY	115	50	165	85	575	250	825	425
<b>SOUS TOT- BMH</b>	<b>936</b>	<b>397</b>	<b>1 333</b>	<b>795</b>	<b>4 680</b>	<b>1 985</b>	<b>6 665</b>	<b>3 975</b>
FADA	260	124	384	270	1300	620	1 920	1 350
DIAPANGOU	132	101	233	175	660	505	1 165	875
<b>SOUS TOT- EST</b>	<b>392</b>	<b>225</b>	<b>617</b>	<b>445</b>	<b>1 960</b>	<b>1 125</b>	<b>3 085</b>	<b>2 225</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1 328</b>	<b>622</b>	<b>1 950</b>	<b>1 240</b>	<b>6 640</b>	<b>3 110</b>	<b>9 750</b>	<b>6 200</b>

Tableau 2 : Effectifs des bénéficiaires de la 1<sup>ère</sup> vague des FSP dotés de PAS par type d'activité

Région/activité	Embouche (bovine, ovine, porcine)	Agriculture	Commerces	Autres (coutures, tissage, mécanique, grillage pressing)	Total
Boucle du Mouhoun	246	127	837	123	1 333
Est	182	115	204	116	617
<b>Total</b>	<b>428</b>	<b>242</b>	<b>1041</b>	<b>239</b>	<b>1950</b>

**ANNEXE n° 9 : ACTIVITE GENERATRICE DE REVENU (AGR) AVEC LES ASSOCIATION (approche capacitaire)**

Tableau 1 : Effectifs des 20 associations bénéficiaires des appuis AGR

REGION	NOMBRE ASSOCIATION	BENEFICIAIRES DIRECTS				BENEFICIAIRES INDIRECTS			
		F	H	T	Dont PDI	F	H	T	Dont PDI
Région Boucle du Mouhoun	12	717	156	873	622	3 585	780	4 365	3 110
Région Est	8	449	3	452	296	2245	15	2260	1480
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>1 166</b>	<b>159</b>	<b>1 325</b>	<b>918</b>	<b>5 830</b>	<b>795</b>	<b>6 625</b>	<b>4 590</b>

Tableau 2 : Effectifs des 41 associations bénéficiaires des appuis AGR

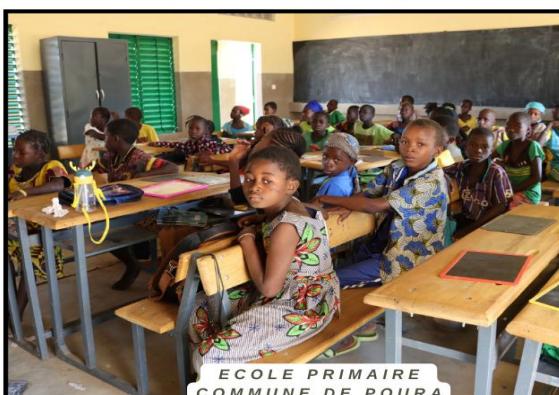
REGION	NOMBRE ASSOCIATION	BENEFICIAIRES DIRECTS				BENEFICIAIRES INDIRECTS			
		F	H	T	Dont PDI	F	H	T	Dont PDI
Région Boucle du Mouhoun	15	1680	136	1816	860	8400	680	9 080	4 300
Région Centre-Est	7	567	340	907	358	2835	1 700	4 535	1 790
Région Centre-Ouest	7	580	400	980	250	2900	2 000	4 900	1 250
Région Est	12	839	319	1 158	700	4 195	1 595	5790	3 500
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>3 666</b>	<b>1 195</b>	<b>4 861</b>	<b>2 168</b>	<b>18 330</b>	<b>5975</b>	<b>24 305</b>	<b>10 840</b>

**ANNEXE n° 10 : PUDTR en images**

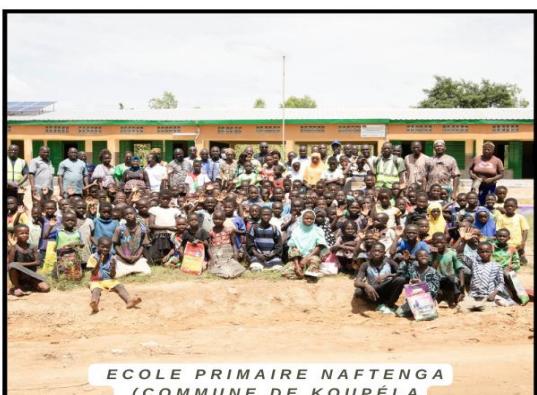
**INFRASTRUCTURES EDUCATIVES**



**DES SALLES DE CLASSE AVANT LES TRAVAUX DU PUDTR  
(RÉGION DU BANKUI)**



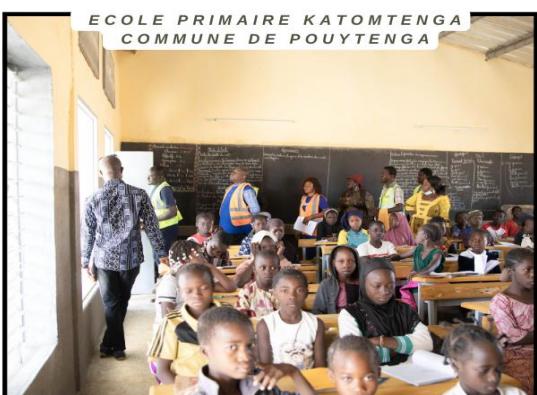
**ECOLE PRIMAIRE  
COMMUNE DE POURA**



**ECOLE PRIMAIRE NAFTENGA  
(COMMUNE DE KOUPÉLA)**

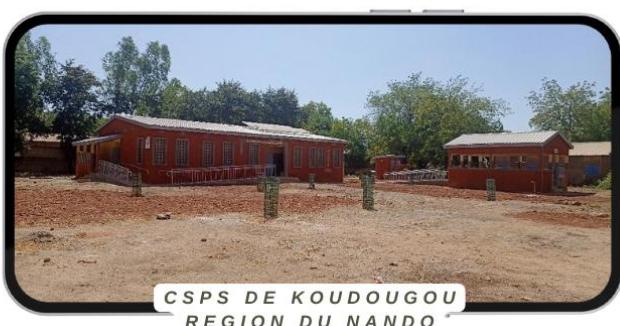
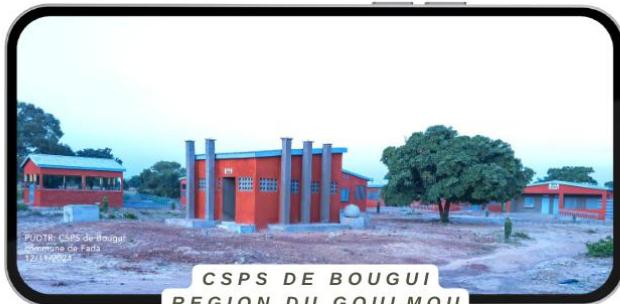


**LYCEE MUNICIPALE  
COMMUNE DE TIBGA**



**ECOLE PRIMAIRE KATOMTENGA  
COMMUNE DE POUYTENGA**

## Infrastructures sanitaires



## Infrastructures routières et éclairage public



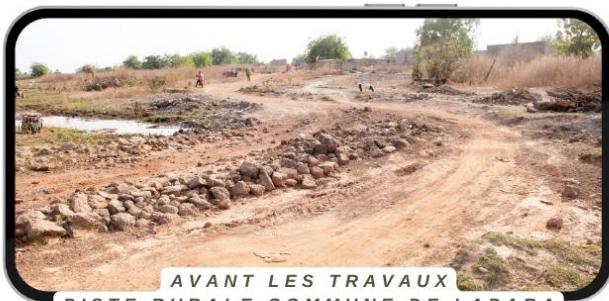
PONT DE BANAKELEDAGA  
AVANT LES TRAVAUX  
(RÉDION DU GUIRICO)



PONT DE BANAKELEDAGA  
APRÈS LES TRAVAUX



AVANT ET APRÈS LES TRAVAUX DE BITUMAGE  
DE LA ROUTE SECTEUR 1 DE FADA N'GOURMA)



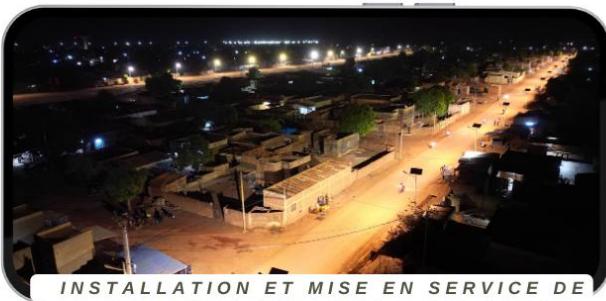
AVANT LES TRAVAUX  
PISTE RURALE COMMUNE DE LAPARA



APRÈS LES TRAVAUX  
PISTE RURALE COMMUNE DE LAPARA

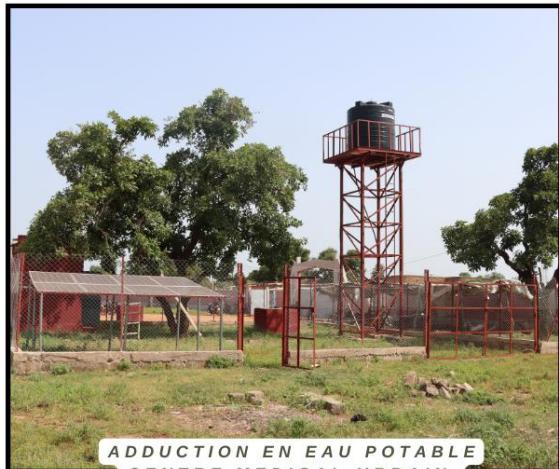


BITUMAGE DE 47,99 KM DE ROUTE  
INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE  
LAMPADAIRES SOLAIRES A BAGRE (REGION  
DU NAKAMBE)

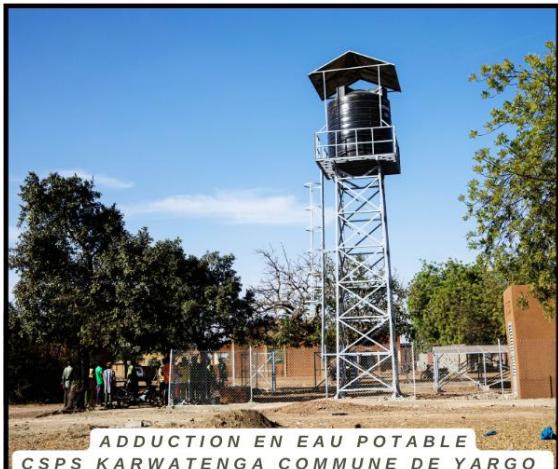


INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE  
LAMPADAIRES SOLAIRES A DEDOUGOU  
(REGION DU BANKUI)

## Eau potable et assainissement



ADDUCTION EN EAU POTABLE  
CENTRE MEDICAL URBAIN  
FADA N'GOURMA



ADDUCTION EN EAU POTABLE  
CSPS KARWATENGA COMMUNE DE YARGO  
( REGION DU NAKAMBE )



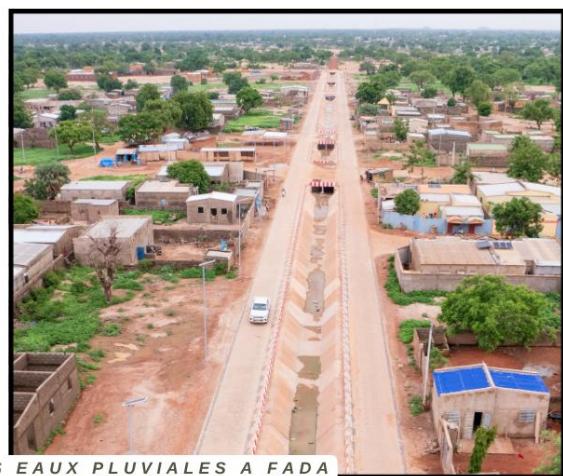
POSTE D'EAU AUTONOME DANS LA COMMUNE  
DE DEDOUGOU ( REGION DU BANKUI )



POSTE D'EAU AUTONOME DANS LA COMMUNE  
DE SIBI ( REGION DU BANKUI )



CANAUX D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES A FADA  
N'GOURMA



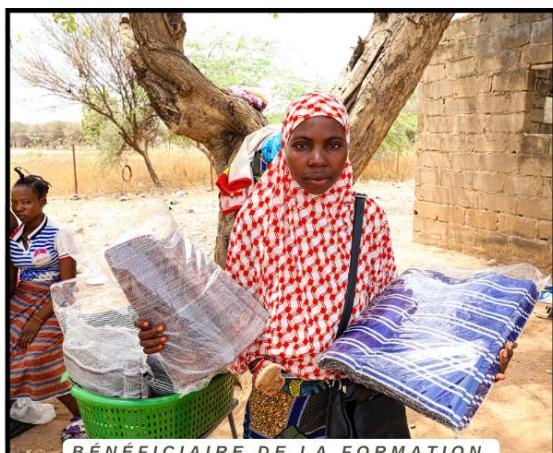
## Activités génératrices de revenus



GÉRANTE D'UN MOULIN A KOUDOUGOU  
(REGION DU NANDO)



ASSOCIATION YAFAMA PRODUCTRICE  
DE RIZ A FARÀ (REGION DU BANKUI)



BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION  
EN TISSAGE ET PEINTURE COMMERCIALISANT  
CES PAGNES TISSÉS)



BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION  
EN ENERGIE SOLAIRE ASSURANT LA GESTION  
ET L'ENTRETIEN DES PLAQUES SOLAIRES  
CSPS SECTEUR 1 FADA N'GOURMA



LES INCUBES DE BAGREPOLE RECOLTANT DES AUBERGINES ET  
DES OIGNONS POUR LA COMMERCIALISATION



## Infrastructures productives et marchandes



RECOLTE DE FEUILLES DE BAOBAB DANS LE JARDIN  
NUTRITIF DE KOSOUKA (RÉGION DES KUILSÉ)

